



**LOUVAIN**  
School of Management

**UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN**

**LOUVAIN SCHOOL OF MANAGEMENT**

**Les monnaies locales complémentaires, outils de rééquilibrages économiques interrégionaux ? Exemple de l'épi lorrain.**

Promoteur : Dr. Paul Belleflamme

Mémoire recherche présenté par

Maxime Lhuire

en vue de l'obtention du titre de Master  
120 crédits en ingénieur de gestion

Année académique 2015 - 2016

//

///



# Sommaire

<b>Remerciements</b> .....	<b>VII</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Objectifs</b> .....	<b>2</b>
<b>Partie théorique</b> .....	<b>3</b>
1. Qu'entend-on par monnaie locale complémentaire (MLC) ? .....	3
2. MLC dans le monde .....	7
3. Pourquoi les étudier davantage .....	8
4. Les MLC un simple effet de mode ? .....	9
5. Moteurs du développement des MLC .....	9
5.1. Les moteurs rationnels .....	9
Bases économiques .....	9
Bases écologiques .....	35
Bases politiques .....	37
Bases légales .....	38
5.2. Les moteurs émotionnels .....	39
<b>Conclusion partie théorique</b> .....	<b>50</b>
<b>Partie pratique</b> .....	<b>51</b>
<b>Objectif 1 : Les MLC peuvent-elles aider certaines régions et professions sinistrées, grandes perdantes de la mondialisation, à enrayer la dégradation de leur situation économique ?</b> .....	<b>51</b>
6. Pourquoi aider certaines régions plutôt que d'autres ? .....	51
7. Où les MLC devraient-elles s'implanter ? .....	54
7.1. La taille du territoire .....	54
7.2. Quelles régions ? .....	55
8. Comment les MLC remplissent-elles sur le terrain le premier objectif ? Exemple illustratif de MLC : L'épi lorrain. ....	63
<b>Objectif 2 : Les MLC comme outils complémentaires à l'action des banques centrales</b> .....	<b>73</b>
9. Pourquoi les banques centrales auraient-elles un intérêt dans le développement des MLC ? .....	74
10. Comment les MLC peuvent-elles apporter une aide aux banques centrales ?.....	75
11. Quand le MLC devraient-elles appliquer une stratégie monétaire ? .....	77
<b>Conclusion partie pratique</b> .....	<b>80</b>
<b>Conclusion Générale</b> .....	<b>80</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>83</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>89</b>
<b>Table de matières</b> .....	<b>113</b>



## **Remerciements**

Je souhaiterais avant tout remercier le Dr. Belleflamme pour son soutien et ses conseils avisés lors de la mise en œuvre et la rédaction de ce mémoire. J'aimerais également rendre hommage au travail des corps professoraux et administratifs ayant contribué à l'efficacité de l'organisation et du suivi des mémoires ces deux dernières années. Enfin, je tiens à remercier Mme. Gossuin pour m'avoir introduit auprès des membres de l'Epi Lorrain A.S.B.L. ainsi que pour m'avoir fourni des informations et des données utiles à la réalisation de ce travail.



## Introduction

Depuis le début des années 2000, nous assistons en Europe et dans le monde à un foisonnement de monnaies parallèles aux monnaies centrales traditionnelles. Parmi celles-ci, figurent des monnaies virtuelles comme le bitcoin et autres concurrents, des systèmes de fidélisation comme le système miles dans certaines compagnies aériennes ou encore des monnaies de jeux vidéo. La liste est longue.

Des types de monnaies, plus tangibles cette fois, se développent également comme les bons d'achats, les chèques cadeaux, les titres services, les chèques repas ou encore les monnaies locales qui seront le sujet principal de ce mémoire.

Poursuivant un triple objectif de changement de pratiques de consommation, de relocalisation et de dynamisation des activités économiques, ces dernières se positionnent tantôt comme des moyens de changements sociétaux tantôt comme de nouveaux outils de croissance durable et de luttés contre les inégalités. (Blanc & Fare, 2014)

*alors que certains voient dans ces dispositifs une alternative globale crédible, le vecteur d'une transformation radicale de la société, rompant avec le marché et l'accumulation capitaliste et ouvrant une nouvelle ère pour l'humanité, d'autres y voient, de façon plus modeste et réaliste, des outils mobilisables pour redynamiser des localités ou restituer à des populations pauvres ou exclues du travail et de la consommation un peu de marge de manœuvre dans la vie quotidienne. (Blanc, 2006, p 20)*

Quoiqu'il en soit, la montée en force de ces phénomènes invite à la réflexion, premièrement, sur le fait monétaire en tant que tel, deuxièmement, sur l'impact de la monnaie dans notre économie et enfin sur la proposition de valeur de tels dispositifs.

## Objectifs

Au-delà d'une réflexion théorique, l'objectif que je souhaiterais donner à ce mémoire serait d'évaluer comment les monnaies locales pourraient aider certaines régions et professions sinistrées, grandes perdantes de la mondialisation, à enrayer la dégradation de leur situation économique. Je souhaiterais également envisager comment et pourquoi des monnaies locales fortes et bien implantées pourraient se coordonner avec les banques centrales afin d'orienter de manière plus spécifique les politiques monétaires tout en évitant la violation des statuts de ces banques.

Bien que ce mémoire traite d'inégalités économiques entre individus et entre régions, il n'a pas pour objectif un procès du libéralisme contemporain mais bien d'illustrer comment ces monnaies locales pourraient réduire certaines inefficiences. Contrairement à certains fondateurs de monnaies locales, auteurs ou rapporteurs<sup>1</sup>, je ne souhaite pas m'inscrire dans un discours contestataire mais constructif promouvant des moyens d'accompagner en douceur les changements vécus par notre société.

Afin d'atteindre ces objectifs, il nous faudra tout d'abord s'accorder sur une définition ou si cela se trouve être trop ambitieux, au moins sur une notion et un type particulier de monnaie locales. Il nous faudra ensuite comprendre les raisons de leur apparition et de leur développement ces dernières années. Nous confronterons également les différentes théories monétaires afin d'évaluer si la monnaie peut avoir un impact économique réel. Ceci étant fait, nous analyserons en détail les outils économiques proposés par les caractéristiques structurelles des monnaies locales types que nous aurons définies. Enfin, nous réfléchirons à un système de monnaies locales qui permettrait de répondre directement aux objectifs susmentionnés.

---

<sup>1</sup> Une critique de certains arguments en faveur des monnaies locales sera réalisée.

## Partie théorique

### 1. Qu'entend-on par monnaie locale complémentaire (MLC) ?

Il est toujours difficile de définir un concept tant il peut prendre une signification et une portée différente selon l'auteur et l'époque. Cette tâche est rendue d'autant plus ardue lorsqu'il s'agit d'un concept récent. (Goertz, 2006)

En effet, une multitude de noms sont utilisés pour définir un type de monnaie qui est pourtant, le plus souvent, commun au niveau de la forme et des objectifs. Une simple recherche dans la base de données répertoriant ces initiatives nous montre la diversité de la nomenclature en question.<sup>2</sup> On y retrouve les termes « monnaies sociales », « monnaies communautaires », « monnaies locales », « systèmes d'échanges locaux », « systèmes de devises des coupons », « monnaies régionales », « monnaie locales de valeur » etc... La très grande majorité de ces monnaies agissent pourtant sur un territoire bien précis et sont donc « locales ». Cet adjectif me paraît donc d'une grande importance.

De plus, il me semble important d'établir une distinction claire entre les dispositifs monétaires visant à supplanter ou se passer de la monnaie centrale et celles ne souhaitant qu'apporter une aide « complémentaire » au système monétaire déjà existant. Au vu des objectifs de ce mémoire et de ce qui vient d'être énoncé, le terme « monnaie locale complémentaire » pourrait dès lors particulièrement bien convenir. Dans la suite de ce texte, nous nous reporterons à ce terme.

Le concept de « monnaie locale complémentaire » dérive donc du concept intégrateur de « monnaie » dont l'intention augmentée des attributs « complémentaire » et « locale » vise à réduire son domaine aux phénomènes monétaires n'ayant pas cours légal<sup>3</sup>, ayant un pouvoir d'achat consensuel ou contractuel limité à une zone géographique définie et n'ayant pas pour but une substitution complète à la monnaie centrale indigène.

---

<sup>2</sup> Il est possible d'obtenir des informations assez détaillées sur le fonctionnement d'une variété de dispositifs monétaires locaux sur ce site web : <http://www.complementarycurrency.org/ccDatabase/>

<sup>3</sup> Une monnaie ayant cours légal est une monnaie soutenue par la banque centrale et qui ne peut être refusée par les agents économiques installés sur le territoire national comme effacement des dettes.

Le concept de monnaie est quant à lui le plus souvent défini selon les fonctions qu'il assure. A savoir, une fonction de paiement, une fonction de réserve et une fonction d'unité de compte. (Encyclopaedia Universalis, 1996)

Une monnaie est un numéraire, c'est-à-dire que tout ou partie des biens et services disponibles dans la communauté d'acceptation peut être évalué en termes d'unités de ce numéraire (0.1 ; 1 ; 10 ; 100...). Elle est un consensus (Litaer, 2001). Pour se faire, les individus d'une même communauté doivent se mettre d'accord sur le pouvoir d'achat à accorder à la monnaie indépendamment de la valeur intrinsèque du support.<sup>4</sup> L'intérêt étant de maintenir les prix relatifs des biens entre eux, égaux à ceux qui se créeraient dans un système de troc, tout en réduisant les coûts de transactions au minimum. La commodité de la monnaie en tant que numéraire, c'est-à-dire sa divisibilité<sup>5</sup>, son homogénéité<sup>6</sup>, sa transférabilité<sup>7</sup> et sa fongibilité<sup>8</sup> permet une rationalisation du recensement des richesses et des dettes, ce qui en fait une unité de compte idéale. (Blanc, 1998)

La monnaie, dont le pouvoir d'achat est reconnu par tous ses usagers, est le moyen privilégié du règlement des dettes associées à la réception de biens et services. Sa circulation, d'un individu à un autre, permet les échanges les plus efficaces possibles. (Blanc, 1998)

Le plus souvent la monnaie est non périssable. Elle peut être mise de côté, accumulée sans subir les outrages du temps tout en transférant le pouvoir d'achat quelle représente d'une période à une autre. Mobilisable à tout instant, elle incarne la liquidité par excellence. Néanmoins, bien que la liquidité soit garantie, le pouvoir d'achat à travers le temps ne l'est pas toujours forcément (inflation) et d'autres biens peuvent également prétendre représenter cette fonction de réserve de valeur (immobilier, métaux, etc...). La fonction de réserve de valeur semble donc secondaire aux deux autres. (Blanc, 1998) Nous le verrons, les caractéristiques de certaines monnaies locales complémentaires altèrent délibérément la fonction de réserve de valeur.

---

<sup>4</sup> Une monnaie papier pourrait valoir plus que l'or. La rareté fait la valeur. Si la monnaie papier est plus rare que l'or alors sa valeur sera supérieure.

<sup>5</sup> Il peut exister des coupures diverses et variées de telles manières que la valeur d'un objet peut être évaluée de manière très précise même dans les décimales.

<sup>6</sup> L'homogénéité signifie que le numéraire évalue la valeur d'un bien sur une échelle unique et continue.

<sup>7</sup> La transférabilité se réfère à la facilité d'échange du support monétaire.

<sup>8</sup> La fongibilité se réfère à la diversité et au nombre d'agents économiques acceptant la monnaie comme règlement des dettes. Plus la validité de la monnaie est restreinte au niveau géographique ou sectoriel moins la monnaie est fongible.

En combinant le concept de monnaie aux attributs spécifiques : Les monnaies locales complémentaires sont des moyens de paiements, d'unité de compte et de réserve de valeur valables dans un espace géographique restreint. Elles ne sont pas supportées par la banque centrale et n'ont pas pour vocation la supplantation de la monnaie centrale.

Les monnaies locales complémentaires forment un sous-groupe appartenant aux monnaies alternatives non garanties par une institution monétaire officielle. Ces monnaies alternatives sont innombrables et revêtent des formes, des objectifs variés et parfois radicalement différents :

- des monnaies scripturales comme le bitcoin visant à abattre toutes les contraintes (physiques, géographique, politiques,...) ;
- des monnaies étrangères utilisées en lieu et place de la monnaie nationale, souvent dans un contexte d'hyperinflation ou de domination culturelle (ex : dollarisation) ; (Blanc, 1998)
- des monnaies fondantes qui perdent de la valeur dans le temps et qui poussent le détenteur à les consommer le plus rapidement possible ;
- des monnaies affectées à un usage prédéfini par leur forme (chèques repas, chèques cadeaux,...) et destinées à orienter de façon paternaliste ou marchande l'usage des consommateurs ;
- des monnaies commerciales de fidélisation ;
- des monnaies privées utilisées dans un cercle restreint de participants ;
- des monnaies inter-entreprises visant à compenser une rareté des liquidités en temps de crise ;
- des monnaies horaires (bons reflétant des heures prestées) visant à réduire les inégalités salariales ;
- des monnaies plus insolites comme le riz, le sel, le blé (à la fois denrées et moyens d'échanges) ;
- autres<sup>9</sup>.

### **1.1. Caractéristiques propres aux MLC**

Bien que des monnaies parallèles au système dominant aient toujours existé, les termes monnaies locales complémentaires, monnaies sociales, régionales etc. ont commencé à se

---

<sup>9</sup> La liste tirée de Blanc (1998) est non exhaustive.

développer dans les années 1990 le plus souvent en contestation des effets négatifs de la mondialisation.

Néanmoins, un rapport de Fourel et Magnen remis au gouvernement français en 2015 montre qu'une grande partie des monnaies locales complémentaires aujourd'hui présentes dans le monde se sont effectivement développées à la suite de la crise financière de 2008. Elles sont dans leur grande majorité indexées à la monnaie centrale de référence et le plus souvent au taux unitaire de 1 pour 1, 1 unité de monnaie locale valant 1 unité de monnaie centrale.<sup>10</sup> La détention de monnaie locale ne génère pas d'intérêts ce qui s'apparente donc à un intérêt nul.<sup>11</sup> Leur communauté est composée de l'émetteur de monnaie locale, de prestataires fournissant des biens et services et d'usagers qui les consomment. Les usagers convertissent des unités de monnaie centrale en monnaie locale via l'émetteur qui crée la nouvelle monnaie tout en garantissant la parité contractuellement et au moyen d'un fond de réserve composé de la monnaie centrale reçue. Ce fond est le plus souvent conservé au sein d'un organisme bancaire dans lequel un compte courant et parfois un compte épargne sont créés.

En général, l'utilisateur ne peut plus reconvertir la monnaie locale en monnaie nationale tandis que les prestataires en ont parfois la possibilité s'ils acceptent de s'acquitter d'une taxe de reconversion. La monnaie locale n'est acceptée que chez les prestataires adhérents à une convention et situés sur le territoire délimité par l'organisme émetteur. Bien entendu, la monnaie nationale reste toujours valable chez ces prestataires et les prix sont contractuellement équivalents quelle-que-soit la monnaie utilisée par l'utilisateur. (Fourel & Magnen, 2015)

## **1.2. Caractéristiques spécifiques à chaque MLC**

Les monnaies locales et complémentaires se distinguent les unes des autres selon plusieurs critères :

- leur degré de reconvertibilité (qui peut reconvertir, à quel moment, comment ?) ;
- la taxe prélevée lors de la reconversion (de 0 à 100%) ;
- l'étendue du réseau (groupe d'amis, secteurs d'activité, village, ville, région, pays) ;
- la pondération des objectifs (orientée sur les aspects sociaux, environnementaux ou économiques) ;
- la limite de validité des billets dans le temps et leur éventuelle dépréciation ;

---

<sup>10</sup> Les systèmes d'échanges basés sur le temps sont subjectivement exclus afin de ne pas compliquer inutilement les futures considérations.

<sup>11</sup> Sauf exceptions, les monnaies locales complémentaires ne proposent pas de possibilité d'épargne en MLC.

- la forme, le support de la devise (bons, cartes, compte virtuel...);
- certaines monnaies locales complémentaires comme le WIR en Suisse à ses débuts sont créées sans apport préalable de monnaie nationale. Au lieu de générer un fond de réserve, chaque membre reçoit un montant de monnaie locale lorsqu'il adhère puis peut les échanger avec les autres membres.

## **2. MLC dans le monde**

Les monnaies locales européennes étaient très fréquentes au moyen-âge. Parallèlement à la monnaie or et argent qui était l'apanage des rois, de l'Eglise et des commerçants internationaux, circulaient de nombreuses monnaies de fer, de cuivre et d'étain qui étaient battues par de petits seigneurs locaux.

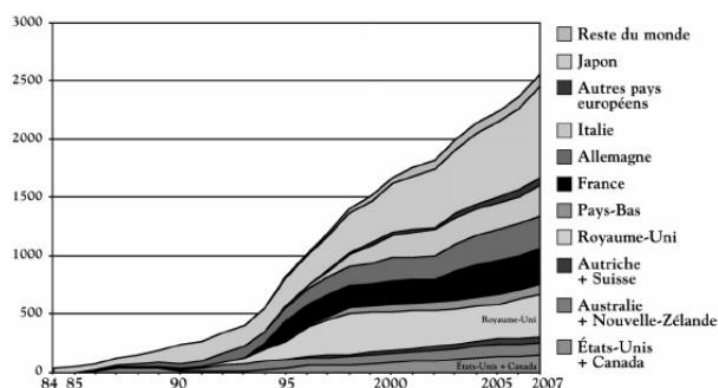
Cependant, les rois n'ont eu de cesse à travers les siècles d'uniformiser les devises monétaires afin d'asseoir et centraliser leur pouvoir mais également de faire naître une conscience nationale ou encore de faciliter le commerce intérieur.

Ainsi, une diminution continue de la diversité monétaire s'est poursuivie au gré de l'agrandissement des royaumes, des empires et des unions supranationales pour arriver à la domination de quelques grandes monnaies mondiales comme le dollar, l'euro, le yen, le yuan, le rouble, la livre et le franc suisse. (Blanc, 1998)

Outre quelques essais sporadiques d'émissions de monnaies locales, c'est dans les années 1990 que la diversité des formes monétaires a commencé à réintéresser certains théoriciens et citoyens. (Blanc, 2006)

La figure 1 est tirée du livre « Monnaies régionales » de Bernard Litaer (2008). Elle illustre de façon quantitative l'augmentation du nombre et de la taille de ce type de projets par pays à la fin du 20ème siècle.

Figure 1 : Evolution quantitative des MLC des années 1980 à 2007



Entre 2008 et 2014, le nombre de MLC a grandi de manière exponentielle. Ce qui était un phénomène tout à fait marginal auparavant commence tout doucement à s'enraciner partout dans le monde.

Ainsi, aux Etats-Unis, 10 monnaies locales complémentaires se sont ajoutées aux 20 préexistantes. Au Brésil et au Canada, leur nombre a plus que doublé. En Allemagne, elles ont également doublé passant de 30 à 60. En Grèce, elles se sont démultipliées évoluant d'un seul organisme à plus de 70 après la crise. Les exemples se multiplient à travers le monde, seul le continent africain semble encore assez imperméable à ce type de formes monétaires<sup>12</sup>. (Fourel & Magnen, 2015) Au total, le nombre de MLC dans le monde s'élèverait à plus de 4000 (Fare, 2012)

### 3. Pourquoi les étudier davantage ?

Le développement rapide des MLC commence à poser question quant à leur impact réel et potentiel sur la société. Il paraît donc important d'évaluer à la fois si ces dispositifs devraient être encouragés ou au contraire réprimés selon qu'ils apportent une contribution positive ou négative à l'économie.

#### 3.1. Impacts potentiels

Ces monnaies locales proposent par leur structure et leurs règles des outils d'expansion de la consommation locale, parfois au détriment de l'étranger. Ces outils pourraient amener à redynamiser et relocaliser des emplois au sein de la communauté de paiement. Ces outils

<sup>12</sup> Néanmoins, d'autres systèmes favorisant l'épargne et pouvant remplir certaines fonctions des MLC comme les tontines sont présentes sur le continent.

auraient également le potentiel de réduire les émissions polluantes liées aux transports et de renforcer les liens sociaux des communautés.

### **3.2. Impacts réels**

Jusqu'à il y a peu, le nombre restreint de MLC et leur envergure limitée ne permettait pas d'entrevoir d'impacts économiques significatifs mesurables.<sup>13</sup> (Kalinowski, 2014) Néanmoins, au vu de leur développement actuel, il est intéressant de les considérer et d'envisager des scénarios liés à leur expansion future. Si des échanges entre un nombre restreint d'individus relèvent avant tout de la microéconomie et de la psychologie individuelle, des dispositifs regroupant plusieurs centaines d'entreprises et plusieurs milliers d'utilisateurs commencent à pouvoir être mesurés selon des critères macroéconomiques et à générer de nouvelles normes sociales.

### **4. Les MLC un simple effet de mode ?**

On ne peut réfléchir à l'avenir des monnaies locales qu'en comprenant les composantes les ayant poussées à se multiplier et en analysant les comportements tendancielles de ces composantes.

Ainsi, des facteurs tout à fait rationnels peuvent être identifiés tels des facteurs économiques et environnementaux. D'autres, quant à eux, ont pour origine des phénomènes sociologiques plus irrationnels qui peuvent donc n'être que passagers.

### **5. Moteurs du développement des MLC**

Nous traiterons dans cette section à la fois des arguments rationnels mais aussi des éléments irrationnels qui promeuvent le développement des MLC à travers le monde.

#### **5.1. Les moteurs rationnels**

##### **Bases économiques**

Dans cette rubrique, nous nous efforcerons de relever tous les outils économiques que peuvent apporter les MLC à une région. Ces outils, liés aux caractéristiques même de la monnaie et à la forme qu'elle prend en tant que monnaie locale, justifieraient donc peut-être leur développement d'un point de vue économique.

---

<sup>13</sup> Excepté pour de très grandes monnaies locale comme le système WIR ou le Real au Brésil

### 5.1.1. Quelques rappels théoriques

Commençons tout d'abord par rappeler brièvement l'équation quantitativiste de la monnaie résumée en sa plus simple expression par Irving Fisher (1922):

$$M \times V = P \times Q$$

M= Masse monétaire

V= Vitesse de la monnaie

P=Niveau général des prix

Q=Quantité de biens échangés

Le membre de gauche décrit l'offre de monnaie à savoir : la quantité totale d'unités monétaires circulant sur le territoire d'intérêt multiplié par la vitesse représentant le nombre de fois que ces unités sont dépensées sur une période de temps donnée. Le membre de droite, quant à lui, représente la demande de monnaie. Cette demande est équivalente au nombre de biens vendus multiplié par leurs prix.

Intuitivement, cela a du sens. Un producteur demande de la monnaie en échange de la vente à un certain prix (P) d'un certain nombre de ses biens (Q). Cette demande est compensée par le paiement du client qui a puisé dans ses réserves (M) pour régler le producteur. En utilisant le salaire reçu en compensation de la vente préalable de services, les agents font passer x fois les unités monétaires de main en main sur la période (V).

Au niveau individuel, la demande de monnaie représente donc le chiffre d'affaires du producteur tandis qu'au niveau agrégé, elle s'apparente au produit intérieur brut. (de Combrugghe, 2011)

Est-ce à dire qu'il suffit de modifier l'offre de monnaie pour augmenter l'activité économique ? Pas nécessairement. L'équation quantitativiste est une équation comptable ; elle n'indique pas comment les variables réagissent entre elles. Néanmoins, il est clair que l'augmentation d'un membre de l'équation se répercute mécaniquement sur l'autre.

L'impact économique réel de la monnaie sur l'économie est un sujet très bien documenté dans la littérature et pourtant nul ne peut prétendre le prévoir précisément. En effet, de nombreux économistes se sont penchés sur cette question ces trois derniers siècles sans pouvoir avancer de réponses incontestables. Deux écoles s'affrontent sur une interrogation : la monnaie est-elle neutre ou corrélée à la production réelle de biens et services?

### *Les monétaristes*

La première école de pensées est celle des monétaristes dont le postulat soutient la neutralité, argumentant que la monnaie n'est pas forcément nécessaire à l'économie (troc) et qu'une augmentation de la masse monétaire supérieure à l'accroissement naturel de l'offre se traduit automatiquement en inflation. « *Inflation is always and everywhere a monetary phenomenon in the sense that it is and can be produced only by a more rapid increase in the quantity of money than in output* » (Friedman, 1970, p11).

Selon ce courant, l'offre de biens et services n'est pas affectée par une demande accrue liée à une hausse de masse monétaire car  $V$  et  $Q$  sont fixes. Les agents se rendent rapidement compte de l'abondance artificielle de la monnaie et traduisent cette hausse en une augmentation symétrique des prix de vente. Cette conception attribue à la monnaie la même soumission qu'ont les autres biens à la rareté. Plus un bien est rare plus il est cher. Une augmentation de la masse monétaire rend la devise moins rare ce qui lui fait perdre une partie de sa valeur. Le recours à la « planche à billets » serait donc inutile car elle se traduirait immédiatement en une perte équivalente du pouvoir d'achat de la monnaie. (Ponsard, 1959)

### *Les Keynésiens*

Au contraire, l'école adverse, représentée par Keynes affirme que les prix sont fixes, du moins dans le cours terme. Blanchard et Cohen attribuent au court terme « *un horizon de « quelques années »...dans le court terme, les prix sont d'abord rigides* ». (comme cité dans Mignolet, 2012) La stimulation de la demande par l'augmentation des dépenses publiques et l'accroissement des investissements par l'augmentation de la masse monétaire stimulent  $Q$ . Les échanges de biens et services augmentent générant une utilité plus grande pour la société. (de Combrugghe, 2011)

Néanmoins, les Keynésiens reconnaissent qu'une augmentation des prix est possible dans le moyen terme. Cependant, celle-ci ne serait pas due aux anticipations des producteurs, mais au nouvel équilibre naturel entre l'offre et la demande à une quantité supérieure donnée. Selon Keynes, une expansion monétaire est justifiée lorsque le taux de chômage est supérieur à celui constaté en situation de plein emploi. (Keynes, 1936)

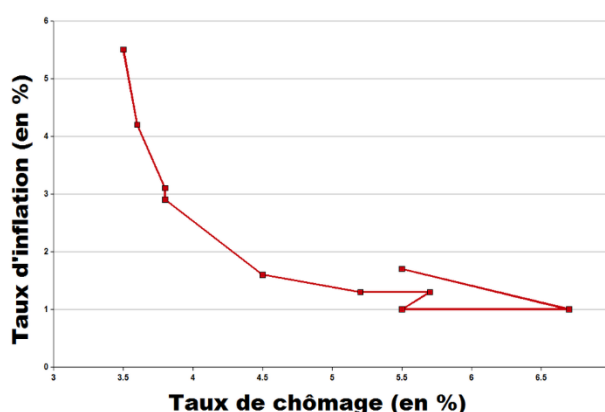
En effet, en situation de plein emploi, il est difficile pour les producteurs d'augmenter rapidement les quantités.  $Q$  est donc fixe ne laissant comme variable d'ajustement dans le membre de droite que le niveau général des prix. Une expansion monétaire ne peut donc que

déboucher sur de l'inflation (augmentation de P). Plus on s'éloigne du plein emploi, plus les capacités de production sont inexploitées et plus l'offre de biens et services est prête à absorber une augmentation de M sans affecter les prix. Lorsque le chômage est élevé, les travailleurs ne sont pas en position de force pour réclamer des hausses salariales. Comme le pouvoir d'achat est plus faible en situation de chômage élevé, les entreprises ne peuvent pas non plus se permettre d'augmenter les prix.

A contrario, lorsque l'emploi est très élevé, les salariés ont un plus grand pouvoir de négociation sur les salaires qui sont tirés par le haut. Dans ce cas de figure, les entreprises augmentent les prix car la masse salariale a cru et parce que le pouvoir d'achat s'est temporairement amélioré. (Mignolet, 2012)

La courbe de Phillips, représentée sur la figure 2, illustre ce phénomène liant le marché de l'emploi à l'inflation. On remarque que la dérivée de la courbe est proche de 0 lorsque le taux de chômage est supérieur au plein emploi<sup>14</sup> alors qu'elle adopte un comportement asymptotique lorsque le taux de chômage se rapproche de 0. Ceci signifie pour les keynésiens qu'il existe une certaine marge de manœuvre pour les politiques monétaires dans la partie plate de la courbe alors que les effets sont purement inflationnistes lorsque le chômage est faible. Samuelson et Solow montrent qu'il existe un chômage non inflationniste (chômage naturel) au-dessus duquel les prix sont stables. (Legrand, 2016)

Figure 2 : courbe de Phillips USA années 60



[https://fr.wikipedia.org/wiki/Courbe\\_de\\_Phillips](https://fr.wikipedia.org/wiki/Courbe_de_Phillips)

<sup>14</sup> Aux Etats-Unis le plein emploi est situé autour des 5%.

Ainsi pour Keynes, la désutilité du chômage de masse justifie parfois des politiques de relance exceptionnelles, des dépenses publiques, des politiques de grands travaux même si à première vue elles peuvent paraître parfaitement inutiles (pyramide, guerres,...). (Keynes, 1936)

### *Aujourd'hui*

Comme souvent, la réalité se trouve probablement entre les deux. Les agents ne peuvent pas adapter leurs prix instantanément après une décision discrétionnaire de la banque centrale, l'information prend du temps à se propager dans toutes les couches de la société.

En effet, des années peuvent passer avant qu'une politique monétaire affecte les prix pratiqués dans l'épicerie du coin. Milton Friedman, figure de proue des monétaristes, le reconnaît volontiers et nuance sa position en excluant le court terme de ses affirmations concernant la neutralité de la monnaie sur la sphère réelle.

Ainsi, selon les monétaristes, à long terme, la monnaie est neutre vis-à-vis des quantités. Elle n'a comme « pouvoir » que de faire varier les prix. A court terme, il est cependant possible d'observer une corrélation positive entre masse monétaire, quantités produites et chômage. (Jahan & Papageorgiou, 2014)

L'avènement de l'informatique et l'apparition de supercalculateurs permettent aujourd'hui de simuler des modèles économiques d'une grande complexité. (Cuche-Curti, 2015) Les analyses multivariées qui en découlent, réalisées en continu par les banques centrales du monde entier, semblent confirmer l'hypothèse rectifiée de Milton Friedman selon laquelle la monnaie est neutre à long terme, alors qu'elle peut être corrélée à la production réelle dans le court terme. Ceci signifie donc que les politiques monétaires de la BCE, de la Fed et des autres banques centrales ne sont pas impuissantes face à certaines situations économiques de court ou moyen terme et peuvent jouer un rôle contra-cyclique vis-à-vis des prix mais aussi de la production :

*Tant les fondements théoriques que les résultats donnent à penser que la politique monétaire ne peut avoir un effet systématique et durable sur une autre variable macroéconomique que le taux d'inflation. Compte tenu de sa portée limitée, il serait illogique que la politique monétaire vise d'autres objectifs à long terme, tels que le taux de chômage ou le taux de croissance de la production réelle. Il est normal que les banques centrales visent une cible à long terme à l'égard de la seule variable qu'elles peuvent raisonnablement espérer influencer à long terme, à savoir le taux d'inflation .... Le fait que la politique monétaire ne peut avoir aucune incidence durable sur des*

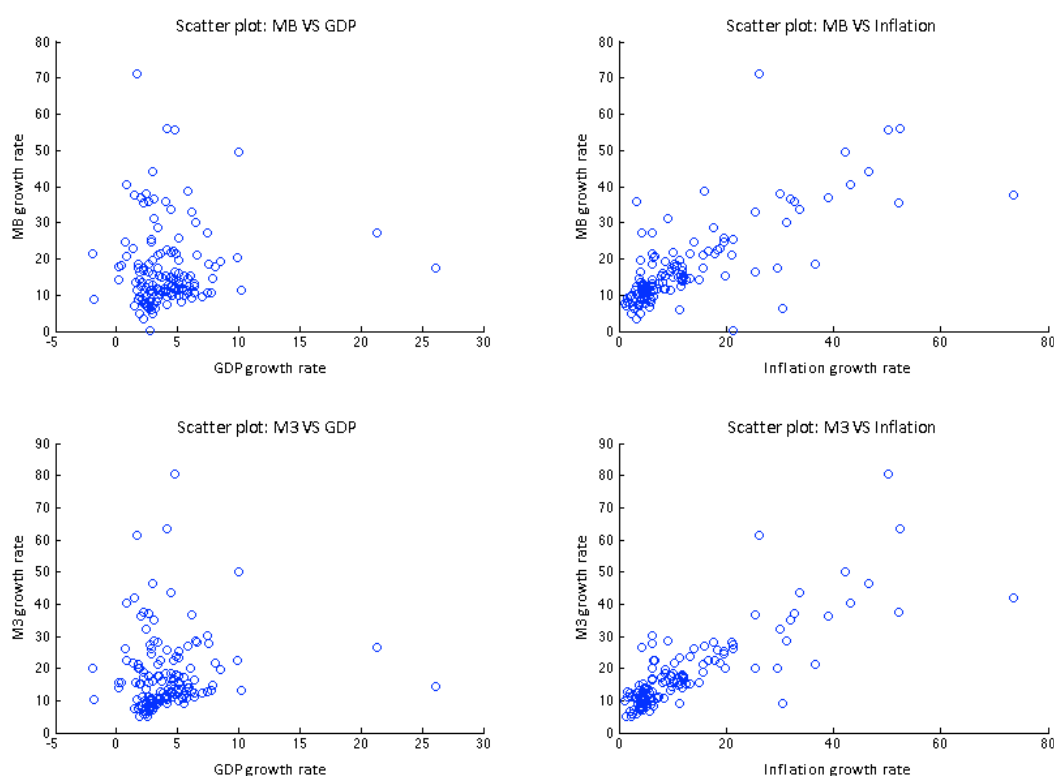
*variables autres que le taux d'inflation ne sous-entend aucunement qu'elle est totalement inopérante quand il s'agit de stabiliser le niveau de l'activité économique globale, c'est-à-dire d'atténuer les fluctuations à court terme de la production globale. (Banque du Canada, 2016, par. 16)*

### 5.1.2. Résultats empiriques

#### *Le long terme*

La figure 3 reprise ci-dessous, illustre la faible corrélation existant entre la moyenne de long terme des taux d'accroissement de masse monétaire et la moyenne de long terme de la croissance du produit intérieur brut (chaque point représentant un pays différent). L'inflation quant à elle est fortement positivement corrélée aux variations de masses monétaires. (Corrélations : 0.75 et 0.8 pour MB et M3 respectivement).

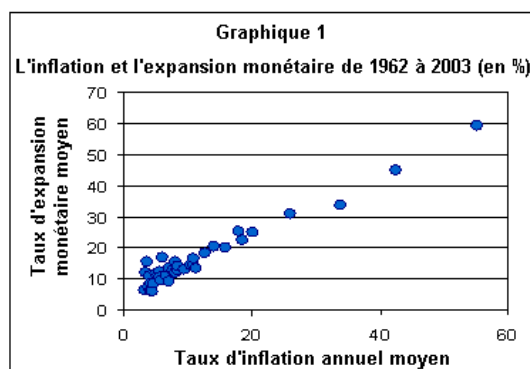
Figure 3 : Neutralité de la monnaie à long terme



Lhuire M. et al (2015), étude sur l'action des banques centrales dans le cadre du cours d'Economics of Central Banking, données délivrées par le professeur Nicolas A. Cuche-Curti (Deputy Head of Inflation Forecasting in the division Economic Affairs of the Swiss National Bank), programme utilisé : e-views. (les données sont fournies dans les annexes)

Ces résultats sont cohérents avec l'analyse de la banque du Canada (figure 4) qui met en relief la correspondance entre différents niveaux d'expansion monétaire et d'inflation à différentes époques.

Figure 4



<http://www.banqueducanada.ca/publication/livres-et-monographies/importance-politique-monnaire-perspective-canadienne/leconomie-et-la-politique-economique/>

### *Le court terme*

Les graphiques suivants représentent les dynamiques de court terme entre variation de masse monétaire/intérêts et variation du PIB à prix courant en Suisse<sup>15</sup>. Les données s'étalant des années 80 à nos jours sont traitées dans les tableaux en « cross correlation », corrélations constatées entre une variation passée ou future de la masse monétaire et le PIB Suisse au temps 0. Chaque lag représente un quadrimestre. Attention, il s'agit toujours ici de corrélations ; le lien de causalité n'est donc pas toujours clair. Les interprétations sont toujours soumises à caution.

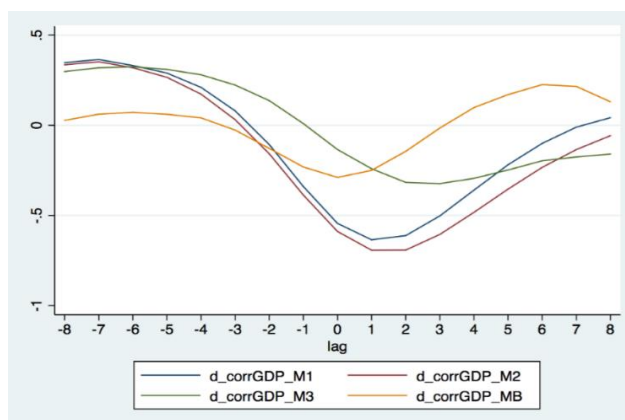
Cependant, on peut s'attendre sans trop de surprises à ce que des variations de masses monétaires aient des répercussions sur le PIB nominal quelques mois ou années après le choc.

En effet, « *Today's income growth depends on what has been happening to money in the past. What happens to money today affects what is going to happen to income in the future.* »  
(Friedman, 1970)

---

<sup>15</sup> L'exemple suisse est arbitraire mais illustre de façon générale la stratégie de toutes les banques centrales de pays développés.

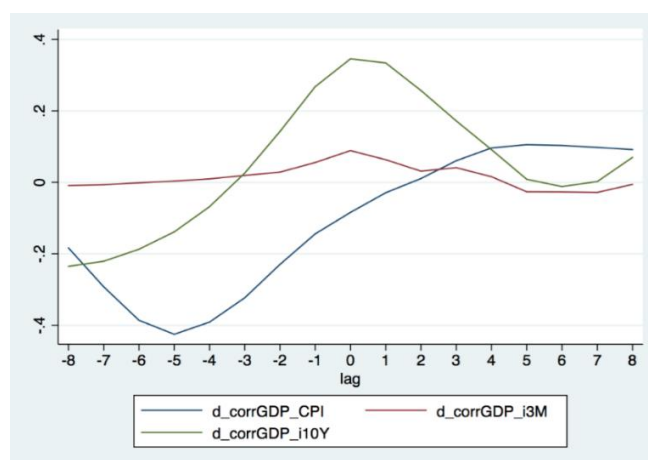
Figure 5: corrélations intertemporelles entre masses monétaires et PIB



Lhuire M. et al (2015), étude sur l'action des banques centrales dans le cadre du cours d'Economics of Central Banking, données délivrées par le professeur Nicolas A. Cuche-Curti (Deputy Head of Inflation Forecasting in the division Economic Affairs of the Swiss National Bank), programme utilisé : e-views. (les données sont fournies dans les annexes)

Les résultats proposés dans la figure 5 semblent illustrer un comportement contra-cyclique de la banque nationale Suisse. Une augmentation de la masse monétaire un an et demi dans le passé est positivement corrélée à une augmentation du PIB au temps 0. Au temps 0, la corrélation est négative ce qui illustrerait le désir de la Banque Nationale Suisse d'éviter l'inflation dans le futur. Pour une forte augmentation (diminution) de PIB, la banque diminuera (augmentera) l'apport en liquidités car un développement économique trop fort (faible) génère de l'inflation (déflation) et la diminution (l'augmentation) des liquidités contient cette même inflation (déflation). (Cuche-Curti, 2015) Le graphe suivant illustre le même phénomène mais, cette fois non plus en considérant la masse monétaire, mais en étudiant les interactions entre taux d'intérêts et PIB

Figure 6: corrélations intertemporelles entre taux d'intérêt et PIB



Lhuire M et al (2015), étude sur l'action des banques centrales, dans le cadre du cours d'Economics of Central Banking, données délivrées par le professeur Nicolas A. Cuche-Curti (Deputy Head of Inflation Forecasting in the division Economic Affairs of the Swiss National Bank), programme utilisé : e-views. (les données sont fournies dans les annexes)

Une hausse (baisse) des taux d'intérêts au temps 0 est souvent liée à une bonne (mauvaise) tenue de l'activité économique et est décidée dans l'optique d'éviter l'inflation (la déflation).

En effet, une augmentation des taux réduit l'offre de monnaie dans le pays. Les taux d'intérêts directeurs des banques centrales contrebalancent les variations conjoncturelles de l'économie. (Cuche-Curti, 2015) Ces exemples illustrent les relations qui existent entre les taux pilotés par les banques centrales, la masse monétaire, le PIB et l'inflation en Suisse.

Néanmoins, ils peuvent être étendus aux autres banques centrales des pays développés étant donné qu'elles partagent la plupart du temps des objectifs similaires.

### *Stratégie des banques centrales*

Les graphes illustrés précédemment nous amènent à nous questionner sur la stratégie adoptée par les banques centrales en matière de politique monétaire.

Tout d'abord, il est important de noter que l'inflation même de long terme tout comme la déflation génèrent des coûts pour les entrepreneurs et les particuliers (Banque du Canada) : coûts liés à l'ajustement des prix, des salaires, des investissements et à la recherche d'informations, coûts dus aux effets de substitution entre les biens, perte de pouvoir d'achat pour les épargnants si les prix augmentent, perte pour les emprunteurs s'ils diminuent... Les banques centrales font donc face à un dilemme : les coûts d'une expansion monétaire sont-ils supérieurs aux gains ? (Cuche-Curti, 2015)

L'exemple historique allemand illustre avec force les effets de l'hyperinflation liés à une politique monétaire keynésienne exagérée. Au sortir de la grande guerre, l'Allemagne est ruinée. L'ancienne république de Weimar doit affronter une crise économique sans précédent. Elle doit, en réparation des dommages de guerre des sommes astronomiques aux vainqueurs et fait face à un chômage de masse. Afin de réduire ses dettes et juguler la montée du chômage, elle se lance dans une expansion monétaire extraordinaire. Le mark-papier, déjà dédoublé du mark-or depuis 1914 entame malgré le cours forcé une rapide dévaluation. (Encyclopaedia Universalis, 1996) En parallèle, les prix à la consommation montèrent rapidement et les billets ne valurent vite plus rien de telle façon que les allemands devaient, par exemple, utiliser des brouettes pour transporter l'argent des commissions. Les commerçants avaient également plus vite fait de peser l'argent que de compter manuellement la valeur des billets. Le tableau qui suit illustre le décrochage du Mark-papier sur le Mark-or.

Figure 7 : évolution des changes entre le mark papier et le mark or

1 Goldmark = Papiermark (nominal)	Date
1	juillet 1914
10	janvier 1920
100	3 juillet 1922
1 000	21 octobre 1922
10 000	31 janvier 1923
100 000	26 juillet 1923
1 000 000	8 août 1923
10 000 000	7 septembre 1923
100 000 000	3 oct. 1923
1 000 000 000	11 oct. 1923
10 000 000 000	22 oct. 1923
100 000 000 000	3 nov. 1923
1 000 000 000 000	20 nov. 1923

#### Die deutsche Währungspolitik von 1914–1924 (Bente, 1926)

Bien que la dévaluation spectaculaire du Mark-papier ait fortement marqué les esprits, les résultats de l'hyperinflation ne furent pas aussi dramatiques que ce que les médias annoncèrent. Tout premièrement, elle permit à l'Allemagne de réduire la valeur relative de ses dettes, elle permit également d'augmenter significativement la compétitivité de son industrie, ce qui amorça le retour au plein emploi.

Néanmoins, il y eut tout de même de grands perdants, comme les épargnants et les prêteurs qui virent la valeur de leurs économies s'effriter jusqu'à ne plus rien valoir. De ce point de vue, l'hyperinflation s'apparentait à une réquisition, par l'état, de l'épargne. (Encyclopedia Universalis, 1996) Il n'est pas simple d'identifier toutes les conséquences de l'hyperinflation sur la société allemande de l'époque. La théorie selon laquelle les classes moyennes ont toutes été dégradées n'est plus partagée. Les petites entreprises, les agriculteurs ainsi que les commerces furent par exemple relativement épargnés. (Wahl, 2015) Après la seconde guerre mondiale et les chocs inflationnistes du milieu du siècle, les gouvernements des pays développés se sont peu à peu détournés des théories keynésiennes au profit du monétarisme. (Cucho-Curti, 2015)

Aujourd'hui, les banquiers centraux d'obédience monétariste ou adeptes des attentes rationnelles<sup>16</sup> semblent être majoritaires dans les pays de l'OCDE.

<sup>16</sup> Les attentes rationnelles sont une théorie qui, tout comme les monétaristes, soutient la neutralité de la monnaie. Cependant, cette théorie affirme que les agents anticipent la hausse des prix en fonction des publications de données économiques, de déclarations provenant des banques centrales avant même qu'un changement de politique monétaire ait été effectué. Selon cette théorie, la monnaie est complètement neutre même dans le court terme (de Combrugghe, 2011)

En effet, les différentes influences s'observent concrètement au travers des mandats que doivent respecter les banques centrales ou encore au travers d'analyses statistiques des politiques monétaires comme dans le cas de la BNS illustré plus haut.

Ainsi, la banque centrale européenne n'a, par exemple, pour seul objectif que la stabilité des prix. Elle vise une inflation positive mais inférieure à 2%. Il s'agit donc là d'une approche plutôt monétariste. De même, la banque nationale suisse et la bank of Japan ont comme priorité la stabilisation des prix.

Cependant, elles se voient toutes deux attribuer un objectif secondaire au premier, à savoir le développement économique du pays. Le Keynésianisme n'est donc peut-être pas tout à fait oublié. Preuve éventuelle de ce maintien, la réserve fédérale américaine possède deux mandats d'égale importance : la stabilité des prix ainsi que le plein emploi. Ces deux mandats peuvent parfois entrer en contradiction mais laissent à l'organisme une plus grande liberté. La Fed peut choisir à tout moment d'adopter une posture plutôt accommodante alternativement une attitude plus conservatrice. (Cuche-Curti, 2015)

### **5.1.3. Pourquoi les règles des organismes émetteurs de monnaie sont-elles importantes?**

L'analyse de la théorie des jeux et des attentes rationnelles illustre comment les acteurs économiques anticipent les actions de la banque centrale. S'il n'y a aucun dialogue entre les deux parties, les agents anticiperont par défaut une expansion monétaire venant de la banque centrale car ils savent pertinemment bien à quel point la tentation de l'accroissement productif et la réduction du chômage par des politiques monétaires discrétionnaires est grande. Ils augmenteront les prix avant même le début de la mise en œuvre de ces politiques. Si la banque centrale promet qu'elle n'augmentera pas  $M$ , les agents n'augmenteront peut-être pas les prix à la consommation. Une relation de confiance se crée entre les banques centrales et le monde économique tant que les premières respectent les promesses qu'elles ont faites. Cette confiance, si elle se perpétue dans le temps, permet de réduire les coûts de l'inflation née des anticipations du marché. Une promesse n'est cependant pas suffisante.

En effet, dans un contexte où règne la confiance, les anticipations d'inflation sont faibles et les banques centrales sont plus que jamais tentées d'accroître discrètement, à l'insu des agents, la masse monétaire. C'est pourquoi les textes fondateurs de ces établissements établissent des règles inviolables concernant les objectifs que devraient avoir les politiques monétaires. (Cuche-Curti, 2015) Pour les pays développés, le consensus actuel est qu'un maintien d'une

inflation proche de 0, mais positive, constitue l'optimum et le seul objectif de long terme pour la banque centrale. Milton Friedman (1968) évalue ce niveau à 2% chaque année.

#### **5.1.4. Les outils économiques des monnaies locales**

Il y a différents moyens par lesquels les monnaies locales peuvent influencer l'économie de leur communauté d'émission. Rappelons-nous l'équation quantitative de la monnaie.

$$M \times V = P \times Q$$

Les monnaies locales peuvent :

##### **a) Augmenter la masse monétaire disponible dans la communauté**

*Par rétention*<sup>17</sup>

Les monnaies locales ne sont pas reconvertibles en monnaie centrale du point de vue de l'usager. Les prestataires quant à eux le peuvent parfois en s'acquittant d'une taxe de reconversion. (Fourel & Magnen, 2015) Si cette taxe de reconversion est suffisamment grande pour diminuer l'utilité de la fraction d'unité nationale reçue en échange de la reconversion et l'égaliser ou la rendre inférieure à celle d'une unité de monnaie locale, alors le prestataire dépensera l'unité locale reçue de l'usager chez un autre prestataire plutôt que de la reconvertir. Ainsi, la masse monétaire en unités locales grandit au rythme des conversions de monnaie nationale en monnaie locale.

Cependant, même si une partie de la masse monétaire en devise nationale présente sur le territoire étudié se transforme en monnaie locale, cela ne veut pas dire que la masse monétaire totale de la région augmente.

En effet, la somme à ce niveau est nulle. Une unité de monnaie nationale est retirée du circuit au profit d'une unité de monnaie locale. Pour comprendre en quoi la masse totale M régionale peut tout de même augmenter, il faut prendre en compte l'entrée et la sortie de devises nationales extrarégionales sur le territoire ; c'est un processus dynamique.

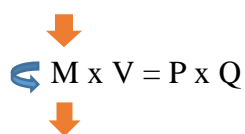
En économie ouverte, l'augmentation de la masse d'unités monétaires locales peu reconvertibles et valables uniquement sur le territoire d'intérêt, provoque une diminution des importations car les usagers et prestataires substituent des biens locaux aux biens extraterritoriaux afin d'écouler les unités locales qu'ils ont entre leurs mains. L'amélioration

---

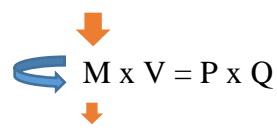
<sup>17</sup> Sans considérer le dédoublement qui sera évoqué au prochain point

de la balance commerciale qui en résulte agit comme rétenteur de devises au sein de la région d'émission. La taxe de reconversion aide donc à augmenter M total régional en diminuant la sortie d'argent de la région vers l'extérieur. Si moins d'unités monétaires quittent le territoire de la MLC tandis que le flux entrant reste inchangé, alors c'est que M total régional augmente et développe la circulation en interne de la monnaie. Une augmentation de M total régional se traduit alors en augmentation de Q régional et/ou en augmentation de P régional, toutes choses étant égales par ailleurs.

Economie ouverte sans MLC



Economie ouverte avec MLC



En empêchant à différents niveaux la reconversion de la monnaie locale en monnaie centrale, les organismes émetteurs incitent les prestataires à écouler leurs devises chez des fournisseurs régionaux les acceptant également. D'un point de vue économique, le but du système semble de créer une monnaie qui, par rétention, fixerait les richesses et les revenus dans la région d'émission et développerait par là même des circuits locaux de types courts (les prestataires écoulant les unités locales reçues chez d'autres prestataires).

#### *Par dédoublement de la monnaie*

La rétention régionale de monnaie due à l'inconvertibilité plus ou moins forte de la monnaie locale à un effet sur le M local.

Cependant, cet effet est moindre en comparaison du dédoublement monétaire qui accompagne la conversion.

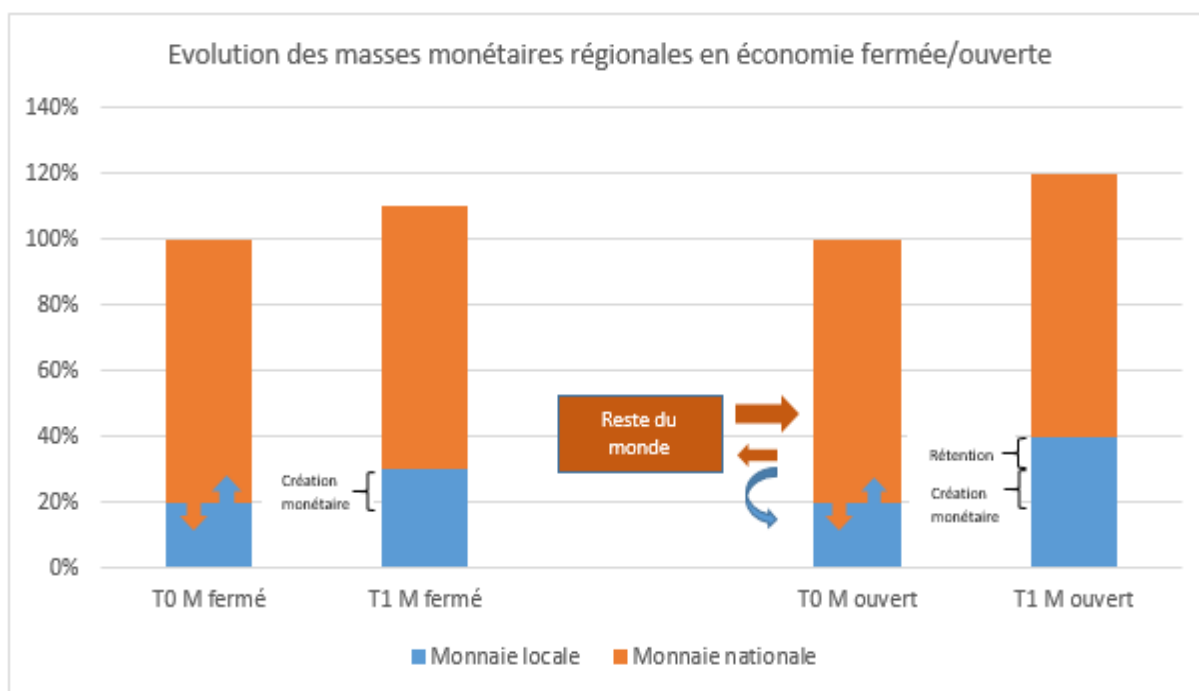
En effet, lors d'une conversion, la monnaie nationale reçue en échange d'unité de monnaie locale est conservée sur un compte bancaire. Cet argent est utilisé par la banque pour octroyer des crédits par exemple, tandis que la monnaie locale est utilisée pour la consommation régionale.

On observe donc un dédoublement, une création de monnaie. Si en T0 il n'y avait que 100 euros disponibles, leur conversion en monnaie locale crée en T1, 100 nouvelles unités monétaires : 100 euros destinés à l'investissement (fond de réserve), 100 unités de monnaies locales

destinées à la consommation soit 200 unités monétaires. Le dédoublement monétaire a donc un effet levier sur la masse monétaire régionale si l'organisme bancaire acceptant la prise en charge du fond de garantie en monnaie centrale décide de l'investir dans cette même région. Si l'organisme financier refuse d'investir cette réserve dans la région, alors la monnaie qui a été créée profite au reste du monde et l'effet levier du dédoublement n'a pas d'effet sur M local mais sur M national.

L'organisme émetteur de monnaie locale peut cependant remédier à ce problème en finançant lui-même des micro-crédits ou des projets plus conséquents sur son territoire tant qu'il lui reste des liquidités suffisantes pour assurer les reconversions habituelles des prestataires. Ainsi, la création monétaire liée à la conversion de monnaie centrale en monnaie locale augmente, aussi bien M que la partie droite de l'équation quantitative de la monnaie, la proportion inflation/augmentation de l'activité restant incertaine. La figure 8 représente l'effet en économie fermée du dédoublement monétaire lorsque le fond de réserve est réinvesti dans la région (à gauche) et la somme des deux effets en économie ouverte (à droite). Hypothèse : la taxe de reconversion est suffisamment forte que pour rendre le montant de reconversion inférieur aux conversions.

Figure 8



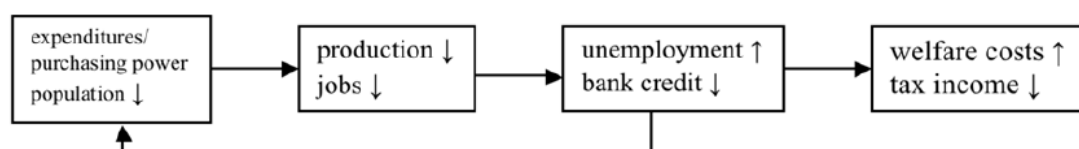
## b) Augmenter la vitesse de la monnaie

La vitesse est un élément primordial de l'activité économique.

En effet, c'est elle qui diminue (augmente) lorsque la confiance des ménages s'effrite (s'améliore) et qu'ils réduisent (accroissent) leurs consommations. La vitesse est aussi bien à l'origine de cercle vertueux que de cercles vicieux. (de la Rosa & Stodder, 2013)

La figure 9 illustre le cercle vicieux de la récession et de la baisse de consommation. Une baisse de la consommation réduit la production et le besoin de main-d'œuvre d'où une augmentation du chômage. Le chômage augmente les dépenses et baisse les rentrées de l'Etat. Le chômage alimente la boucle en réduisant à nouveau la consommation.

Figure 9 : cercle vicieux de la chute de la consommation (baisse de la vitesse)

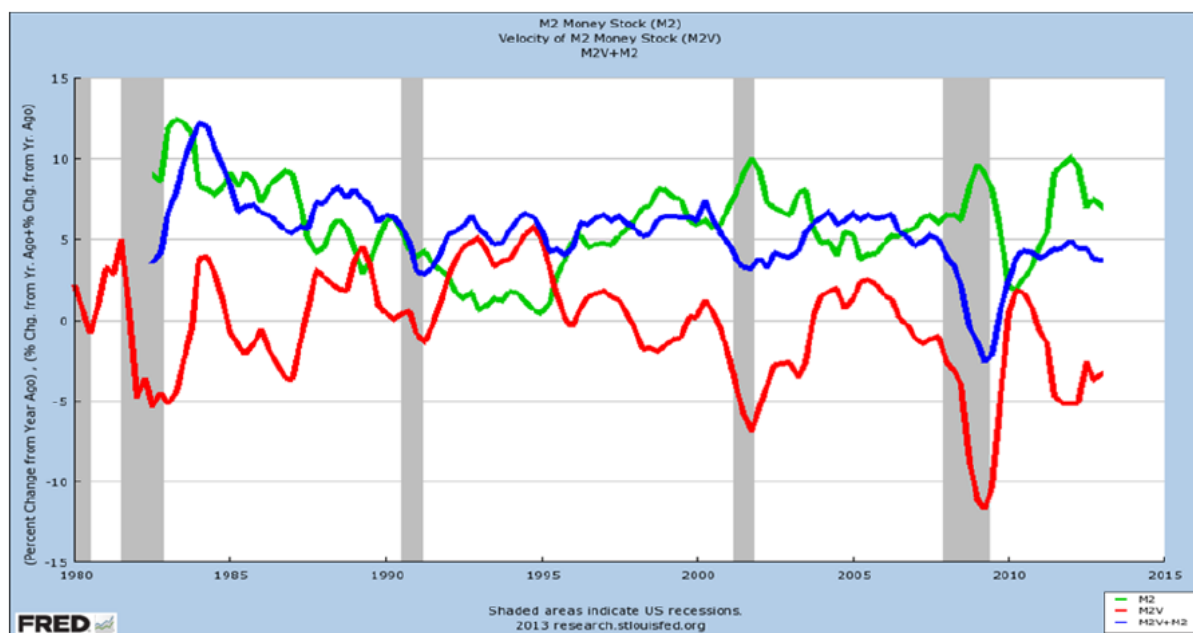


[www.iss.nl/fileadmin/...2013/.../Josep\\_Lluis\\_de\\_la\\_Rosa.pdf](http://www.iss.nl/fileadmin/...2013/.../Josep_Lluis_de_la_Rosa.pdf)

Entre 2008 et 2009, la vitesse des grandes devises internationales s'est fortement détériorée. Face aux incertitudes, les ménages et entreprises ralentirent la vitesse de leurs dépenses. Ce phénomène participa, conformément à la figure 9 reprise ci-dessus, à transformer une crise d'origine financière en crise économique.

Selon Josep Lluís de la Rosa et James Stodder (2013), les monnaies locales auraient la possibilité de faire remonter cette vitesse et donc de diminuer l'impact économique des différents creux conjoncturels.

Figure 10 : évolution de la vélocité du dollar et de la masse monétaire M2



<https://fred.stlouisfed.org/series/M2V>

Les séries représentées sur la figure 10, fournie par la réserve fédérale américaine de St-Louis, illustrent la vélocité du Dollar (rouge), l'évolution de la masse monétaire M2 (en vert) entre 1980 et aujourd'hui. On remarque bien que chaque période de récession (zone grise) est associée à une baisse de vélocité. On peut également remarquer que la réserve fédérale tente de contrer les impacts négatifs d'un ralentissement ou d'une accélération trop forte de la circulation monétaire sur l'économie en augmentant, respectivement en réduisant, la masse monétaire. La Fed joue donc un rôle contra-cyclique pour maintenir les prix à leur niveau habituel et pour assurer le plein emploi. Ces observations sont assez comparables à celles qu'on avait pu constater avec la banque nationale suisse.

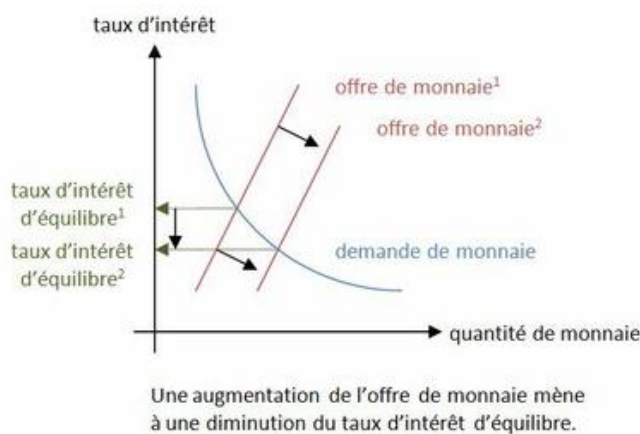
### *Taux d'intérêt nul*

Les taux d'intérêt ont un impact direct sur la quantité de monnaie mise à disposition par les agents économiques sur le marché.

En effet, détenir de la monnaie c'est renoncer à investir dans des placements porteurs d'intérêts. Lorsque les intérêts sont hauts, le coût d'opportunité de la détention de monnaie est lui aussi élevé. Il est donc dans l'intérêt du consommateur de retirer de la monnaie de la circulation pour acheter des titres plutôt que de consommer  $Q$ . Lorsque les taux sont bas, le coût d'opportunité de la détention de monnaie est faible et la monnaie disponible pour la consommation augmente

au détriment de l'épargne. L'équilibre entre l'offre et la demande de monnaie détermine donc le niveau des taux d'intérêts (et inversement). (de Combruhgge, 2011)

Figure 11 : détermination du taux d'intérêt



<http://www.beama.be/fr/apptitude-financiere/de-financiele-markten-fr/werking-fr/werking-van-de-geldvoorziening-en-de-rentevorming>

Les conséquences pour les banques centrales sont qu'elles peuvent influencer M en révisant à la hausse ou à la baisse les taux d'intérêts directeurs. Plus que la planche à billets, l'ajustement des taux directeurs est le principal outil de ces banques. (Cuche-Curti, 2015) Dans le cas des MLC, la détention de monnaie locale ne rapporte pas d'intérêt à son porteur. L'épargne de celle-ci étant impossible, M local ne peut pas diminuer. En plus d'être parfois dangereux, la détention de gros montants de monnaie locale (thésaurisation) ne dispose donc d'aucune justification sauf bien sûr en cas de déflation. Le porteur préférera plutôt dépenser la monnaie locale rapidement. Cette diminution du temps séparant la réception d'unités locales et leur dépense augmente le nombre de fois où l'argent passe de mains en mains sur une période de temps donnée. La vitesse des monnaies locales devrait donc être supérieure à celle des monnaies centrales.

De la Rosa et Stodder (2013) ont mesuré dans une étude la vitesse de différentes monnaies locales européennes et ont confirmé cette hypothèse. Un certain nombre de leurs résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. A gauche se trouvent un échantillon de vitesses de monnaie nationale et à droite la vitesse d'une monnaie locale appartenant au pays correspondant :

Vélocité nationale		Vélocité monnaie locale	
Autriche 2011	2,8	4	Talente
Suisse 2013	2.90	2.60	Wir
France 2011	2,4	4,49	Sol-violette
Allemagne 2011	2,8	11	Chimgauer
Brésil 2011	2,7	13,5	Palmas
Espagne 2013	1.4	1.56	res Catalonia

L'étude montre que la plupart du temps, les monnaies locales s'échangent plus rapidement que la monnaie nationale. Le Chimgauer et le Palmas se distinguent par leur vélocité très élevée, favorisée dans le premier cas, par une fonte de la valeur de la monnaie et dans l'autre, par l'existence d'une banque favorisant les micro-financements et un contexte social qui ne permet pas l'épargne (favelas). Il semblerait également, selon l'étude, que plus la monnaie locale prend de l'importance plus sa vélocité se rapproche de la vélocité nationale. Les frais de transactions, lorsqu'ils existent, peuvent également freiner la vélocité. L'absence d'intérêt n'est donc pas le seul facteur permettant d'expliquer la vélocité élevée des monnaies locales ; une palette d'autres facteurs socio-économiques et culturels, en partie repris dans l'étude, entrent en jeu.

### *Monnaies fondantes*

Dans son livre « L'ordre économique naturel », Sylvio Gesell (1948), inspiré de Proudhon, décrit le fonctionnement et les raisons d'établir une monnaie nationale perdant de la valeur à travers le temps. Auteur et commerçant du 19ème siècle, il milite comme Marx contre les inégalités que font naître l'accumulation de capital et la rente.

Néanmoins, il s'oppose fermement aux moyens prônés par Marx pour faire tomber les classes supérieures de leur piédestal. Plutôt que de lutter de manière violente contre ces dernières, il propose la mise en place d'une monnaie qui ne jouerait plus son rôle de réserve de valeur et qui ne porterait plus d'intérêt.

En effet, selon lui, les économistes classiques considèrent à tort que la monnaie possède une valeur seulement équivalente à celle des biens qu'elle permet d'acheter.

Au contraire, il argumente que l'argent est supérieur aux autres marchandises. Contrairement aux autres marchandises, la monnaie ne se gâte pas, ne brûle pas, ne prend pas de place dans de coûteux entrepôts, est transportable facilement, est liquide et peut porter des intérêts lorsqu'elle est prêtée. Ces raisons la rendent plus désirable que les autres biens et tendent à pousser les agents économiques à l'accumuler au détriment de ces autres biens.

Plus loin encore, selon lui, cette accumulation est exacerbée du fait que le capital entretient sa rareté afin de faire monter sa valeur relative, son pouvoir d'achat. Ainsi, la fonction de réserve de valeur de la monnaie prend exagérément le pas sur sa fonction principale de moyen d'échange. L'intérêt du capital et les gains réalisés sur les marges qui ne sont pas redistribuées aux travailleurs génèrent et entretiennent des situations de rente, de gain sans travail.

Alors que Marx incitait le prolétariat à faire la grève, Gesell et Proudhon au contraire prônaient la surproduction. La seconde option semble bien plus intelligente car une surproduction de biens fait baisser à la fois les marges du propriétaire et la valeur même des biens que possèdent les classes supérieures (machines, immobilier, stocks...) tout en les rendant plus accessibles au prolétariat.

La grève, par contre, provoque la rareté et la suprématie des grands propriétaires. Une monnaie qui perdrait de la valeur dans le temps, donc favorisant une très grande vélocité et une grande production de biens, serait, selon Gesell, la solution idéale pour réduire la domination du capital.

La monnaie perdrait ainsi sa fonction de réserve de valeur qui nuisait à l'activité économique tout en entretenant les inégalités entre ceux qui avaient les moyens d'épargner et les autres. Gesell imaginait mettre en place cette perte de valeur en créant des bons qu'il faudrait affranchir au moyen de timbres payants à intervalles réguliers. Sylvio Gesell évaluait la décote annuelle des bons à 6-10% de leur valeur. Afin d'éviter de devoir affranchir le bon au moyen d'un timbre payant symbolisant le taux négatif, le détenteur essaierait de l'écouler avant la date limite. Gesell imaginait également une société où l'état nationaliserait tous les moyens de productions, y compris la terre, afin d'empêcher les classes fortunées de convertir tous leurs avoirs monétaires en propriété physique lors du basculement de la monnaie traditionnelle à la monnaie fondante. Un état muni d'une monnaie qui s'use et qui menace de se raréfier au fil du temps doit moins se soucier du ralentissement de  $V$  lors des crises. Cette variable  $V$  devient dépendante de  $M$  ce qui donne à l'état, émetteur unique de monnaie, un pouvoir accru sur l'économie.

En effet, la demande  $P \times Q$  est maîtrisée par le gouvernement au travers de l'émission de monnaie  $M$ . Pour maintenir les prix il ne suffit plus à l'état que d'émettre la quantité de monnaie disparaissant du fait de l'achat des timbres plus ou moins les variations d'activité économique. La tâche pour la banque centrale est donc simplifiée car il est rendu beaucoup moins difficile de prévoir la consommation des agents. (Gesell, 1948)

Les résultats de la mise en place d'une monnaie fondante seraient :

- a) Consommation des ménages augmentée ;
- b) Investissement des surplus dans des firmes en forte croissance (supérieure à 6%) ;
- c) Plein emploi ;
- d) Contrôle accru du gouvernement sur la croissance économique ;
- e) Disparition des grandes inégalités sociales.

Cependant, l'énorme problème qui empêche la mise en place d'une telle monnaie est le comportement humain lui-même.

En effet, les agents économiques auront toujours tendance à se raccrocher à des monnaies de substitution qui gardent, elles, toute leur valeur. Dans un contexte de monnaie fondante, les ménages et les entreprises augmenteraient leur bien être à se mettre d'accord pour échanger des biens et services au moyen d'un support alternatif (métaux, monnaie étrangère, riz,...) non assujetti à l'affranchissement en timbre. Un moyen pour l'état d'éviter ce contournement de la monnaie fondante serait de prendre des mesures coercitives destinées à interdire toute sorte de monnaie parallèle à la monnaie fondante.

Néanmoins, même si toute monnaie alternative était proscrite, l'état ne pourrait jamais interdire le troc qui deviendrait un moyen de paiement privilégié à la monnaie fondante (si le prix du timbre est trop élevé).

En effet, il ne peut pas surveiller chaque transaction effectuée sur le territoire. Le développement des monnaies fondantes s'il est possible aura du mal à excéder la taille d'une base militante consentante. Ainsi, l'instauration à l'échelle nationale d'une monnaie fondante semble selon de nombreux auteurs relever de l'utopie.

En pratique, quelques monnaies locales se sont développées sur le principe de fonte. Un exemple historique de référence fut la monnaie fondante d'une petite ville autrichienne nommée Wörgl. Sa monnaie locale, le Wära, fut créée en 1932 par la ville en faillite pour rééquilibrer les comptes. Le Wära perdait 1% de sa valeur par mois et était censé circuler beaucoup plus vite que la monnaie nationale. Cette monnaie fut largement acceptée par les habitants et se développa tout en redynamisant la ville.

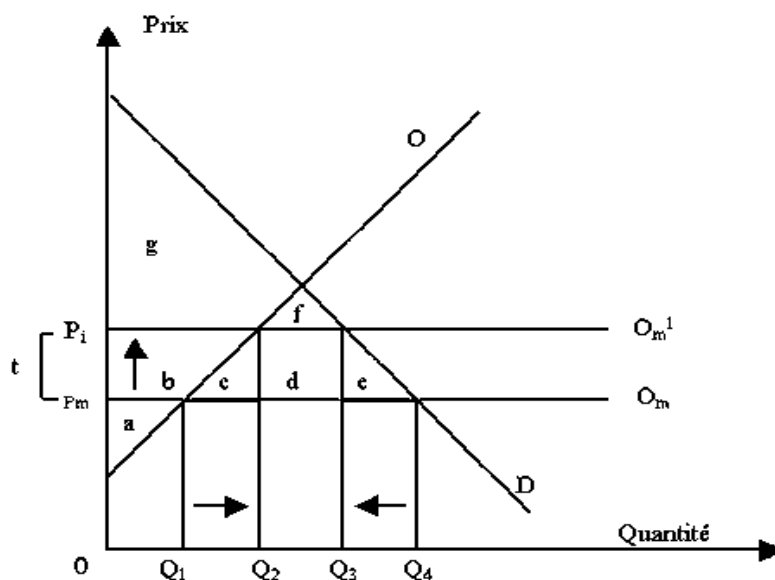
Cependant, la banque centrale autrichienne inquiète du développement rapide de cette monnaie et de son succès décida, un an après son apparition, d'en interdire la circulation. (Blanc, 1998)

Plus récemment, en Allemagne, un professeur créa le Chiemgauer, une monnaie locale fondante qui perd 2% de sa valeur tous les 3 mois. En 2012, le Chiemgauer comptait 3000 utilisateurs et plus de 650 prestataires. (Levannier, 2016) D'autres dispositifs existent dans le monde mais restent de petite taille.

### c) Taxer les biens étrangers à la communauté

La taxe de reconversion dont nous avons parlé plus haut peut également être perçue comme une taxe douanière sur tous les biens vendus hors de la communauté acceptant la monnaie locale. Une taxe de reconversion de 10% est équivalente à une taxe proportionnelle de 10% sur l'extérieur car un prestataire voulant acheter des biens extérieurs au moyen de monnaie locale reçue des usagers ou d'autres prestataires devra d'abord la convertir en 0,9 unité centrale soit 10% de pouvoir d'achat perdu. La taxe s'incarne ainsi comme une mesure protectionniste qui favorise la production locale au détriment du reste du monde.

Figure 12 : impact d'une taxe douanière sur l'offre et la demande



<http://www.fao.org/docrep/003/X7352F/x7352f03.htm>

La figure 12 représentée ci-dessus, illustre l'impact économique d'un droit de douane appliqué par un petit pays ou une région contre les importations étrangères. La droite O est l'offre des producteurs nationaux, la droite Om est l'offre mondiale. La pente d'Om est nulle car la demande locale du petit pays est insuffisante pour l'affecter significativement. D est la demande

en biens du petits pays. En économie fermée, le point d'équilibre se situe à l'intersection de O et de D (les producteurs locaux assurent toute la production). En économie ouverte, l'équilibre se situe en Q4. L'ouverture au marché mondial détruit une grande partie de la production locale qui est réduite à Q1 mais augmente fortement le surplus du consommateur. A cet équilibre, les importations s'élèvent à Q4-Q1. Dans l'optique de maintenir la production locale à un niveau plus élevé, le gouvernement peut décider l'instauration de droits de douanes  $t$  sur l'offre mondiale  $O_m$  afin de ramener l'équilibre global en Q3 et augmenter la production locale de Q1 à Q2. Dans ces conditions les importations reculent à Q3-Q2.

Le passage du libre-échange au protectionnisme fait perdre au consommateur la surface  $b+c+d+e$ . Les producteurs prennent aux demandeurs la surface  $b$  et récupèrent sur l'étranger la surface  $c$ . L'aire  $d$  est le fruit engrangé par le gouvernement ou l'émetteur de monnaie locale dans notre cas sur le reste du monde tandis que  $e$  est perdue par la société dans son ensemble. Même si les droits de douane peuvent aider sensiblement les producteurs locaux à survivre dans un contexte d'économie ouverte, la perte sèche reflète l'inefficience du protectionnisme sur le libre-échange.

#### **d) Rendre les politiques de dépense publique plus efficaces**

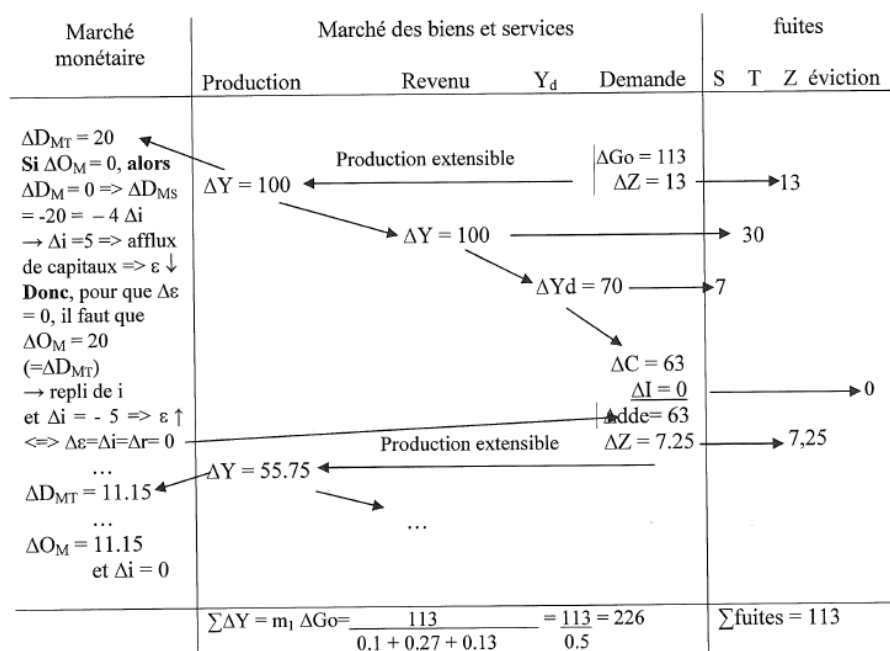
L'instauration d'une taxe de reconversion faisant office de droits de douane, une impossibilité d'épargner, des taux d'intérêt forcé à 0 ainsi qu'un taux de change fixe d'une unité centrale pour une unité locale peuvent permettre aux autorités publiques d'augmenter le levier de la dépense publique.

En effet, si cette dépense est faite en monnaie locale le multiplicateur keynésien de la dépense publique sera nettement augmenté. Lorsque le pays n'est pas en situation de plein emploi et que les prix sont rigides (hypothèse de court terme), la dépense publique génère des boucles de transactions successives qui démultiplient son effet positif sur l'économie.

Cependant, des fuites existent et peuvent rendre ces politiques moins efficaces. Prenons l'exemple d'une économie ouverte dont le taux de change est fixe et qui souffre d'un taux de chômage supérieur au plein emploi. La dépense ( $G$ ) augmente la production locale ( $Y$ ) mais une partie fuit en importations ( $Z$ ) ; la demande supplémentaire de monnaie liée à la variation de  $Y$  augmente les taux d'intérêt, ce qui attire des capitaux étrangers. Pour empêcher la monnaie de s'apprécier (taux de change fixe), l'état doit augmenter l'offre de  $M$  proportionnellement. Par la suite, la progression de  $Y$  se transforme en rémunérations des facteurs de production

comme le travail. Une partie de cette rémunération est taxée et tombe dans les caisses de l'état (T). La rémunération nette est ensuite amputée de la fuite de l'épargne (S). Les unités restantes vont servir à la consommation locale et donc à l'établissement d'une seconde boucle. (Mignolet, 2012)

Figure 13 : effets de la dépense publique



Source : Syllabus de Macroéconomie (Mignolet, 2012)

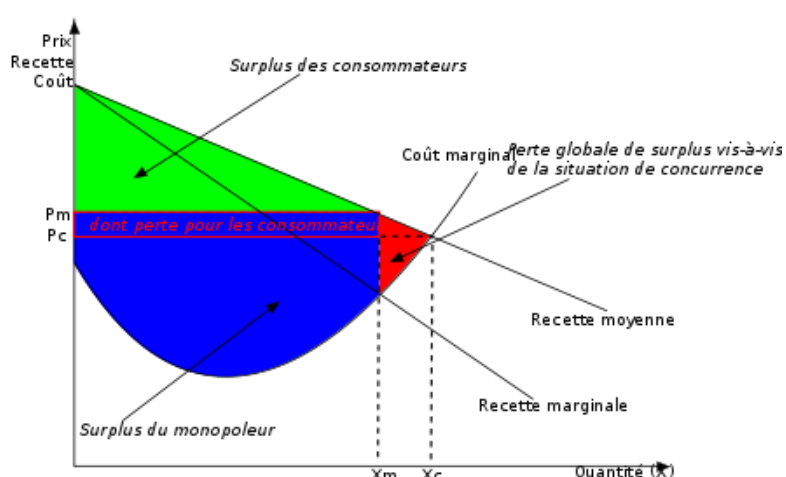
Une dépense publique effectuée en monnaie locale aurait l'avantage de réduire la fuite des importations (taxe de reconversion + inconvertibilité pour les usagers), empêcherait les phénomènes d'éviction (entrée ou sortie de capitaux liés à l'intérêt) et réduirait la fuite de l'épargne. L'efficacité de la politique de dépense publique s'en trouverait donc significativement augmentée. L'effet sur Y d'une dépense publique G se mesure en calculant l'augmentation de Y à chaque boucle (infinité de boucles), soit en divisant la variation initiale de G par le taux d'imposition additionné du taux d'épargne et du taux d'importation. (Mignolet, 2012) Si les deux derniers taux diminuent du fait de l'utilisation de la monnaie locale pour G, alors l'effet sur Y augmente significativement. Le multiplicateur  $m_1$  ou multiplicateur Keynésien reflète la variation de Y divisée par la variation de G.

### e) Générer des positions de monopole

L'adhésion des prestataires à une monnaie locale est une démarche volontaire. Ainsi, tant que la monnaie n'est pas fortement imprégnée dans la région ou bien si cette région est très petite,

la diversité des différents biens et services vendus peut être limitée. Il est possible de constater de nombreux secteurs d'activité non représentés ou bien de voir apparaître des monopoles. Lorsqu'un prestataire est le seul à distribuer un certain type de bien dans une communauté qui s'apparente, lorsque la monnaie locale est non reconvertible ou en s'acquittant d'une taxe significative, à une économie fermée, il est en situation de force par rapport au consommateur. En microéconomie, le monopole décide du prix, des quantités et l'impose à la demande. Le monopole va égaliser ses coûts marginaux de production à la recette marginale afin de maximiser son profit. Par rapport à la concurrence parfaite, il réduit les quantités en augmentant les prix jusqu'à atteindre un surplus du producteur optimal. (Pindyck & Rubinfeld, 2012) Cette stratégie peut permettre au prestataire en position de monopole de sécuriser ses marges et son activité car il est protégé par la monnaie locale de ses concurrents régionaux, nationaux ou internationaux. Le problème de ces monopoles est qu'ils génèrent, en plus de l'inflation, une perte sèche pour la société représentée par l'aire rouge de la figure 14.

Figure 14 : détermination des prix en situation de monopole



<https://fr.wikipedia.org/wiki/Monopole>

Toutefois, il convient de nuancer le pouvoir d'un prestataire monopole à augmenter le prix de ses biens et services.

En effet, le prestataire peut toujours vendre sa marchandise en monnaie centrale. Il fait donc toujours face à la concurrence sur le marché de la monnaie nationale. Comme le prestataire n'est contractuellement pas autorisé à définir des prix différents selon la monnaie utilisée par l'utilisateur, le prix sera compris entre les prix appliqués en concurrence parfaite et les prix monopolistiques selon l'importance relative qu'ont les monnaies les unes par rapport aux autres dans son chiffre d'affaires.

De plus, au fil du développement de la monnaie locale, de nouveaux prestataires entrèrent sur le marché et génèrent de la compétition supplémentaire, détruisant dès lors les monopoles qui n'existaient pas déjà avant l'apparition de cette monnaie locale.

#### **f) Inciter des substitutions de consommation**

Le fait de limiter la consommation des individus possédant des unités de monnaie locale à des produits distribués par des entreprises locales peut provoquer des changements d'habitudes et de comportements de consommation. L'orientation forcée que génère la monnaie locale pourrait donc générer une substitution durable des achats même en monnaie nationale. Ces changements pourraient donc favoriser les produits locaux et les produits d'une qualité supérieure (bio, responsables, fair-trade...) qui permettent de maintenir des marges suffisantes au maintien des petits commerçants et producteurs locaux.

#### **g) Pallier le manque de liquidités**

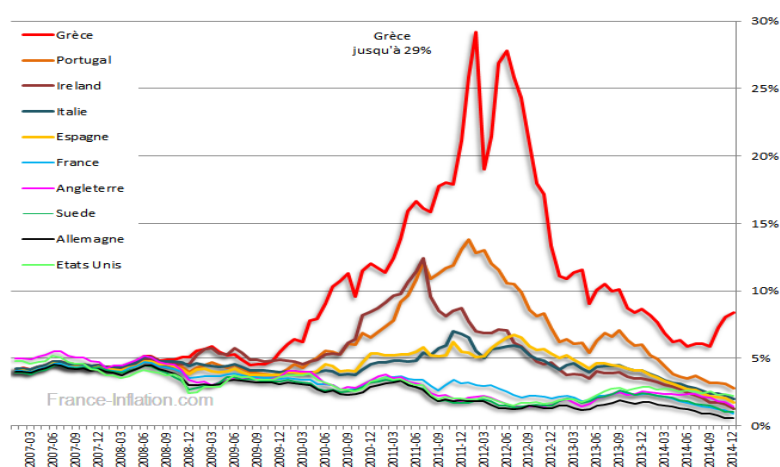
En temps de crise, on observe assez souvent une diminution des liquidités octroyées par les banques qui stoppent leurs prises de risque dans l'optique de maintenir un niveau adéquat de capital (fonds propres).

En effet, en situation délicate, les banques, tout comme les ménages ou les entreprises, reprennent une gestion plus conservatrice de leurs finances (diminution des dépenses, des crédits). Aujourd'hui, ce conservatisme est encore exacerbé car les banques sont scrutées en continu par les agences de notation et par le régulateur qui a mis à exécution, ces dernières années, des recommandations internationales concernant le niveau de prudence à adopter (Bâles 2&3, Dodd Franck...). Par exemple, les banques sont priées d'exiger une plus grande qualité des emprunteurs, de réduire l'exposition aux produits dérivés, d'augmenter leurs fonds propres et d'investir dans de la dette souveraine de qualité. Les banques sont et vont devenir de plus en plus frileuses à octroyer des prêts aux entreprises et aux ménages en période de basse conjoncture.

Bien qu'il permette de réduire les probabilités d'une catastrophique faillite bancaire, ce mécanisme de sûreté peut paradoxalement nuire dans une certaine mesure à l'économie car sa procyclicité augmente une volatilité conjoncturelle néfaste à la confiance. (Henrard & Olieslagers, 2014) Certaines monnaies locales comme l'épi lorrain en Belgique proposent un système de prêts financés par le fond de réserve (en euro) aux citoyens et/ou aux entreprises. D'autres monnaies inter-entreprises comme le Wir en Suisse ou des monnaies de nécessité

comme le palmas au Brésil proposent aussi des prêts en monnaie locale.<sup>18</sup> Ces deux dernières monnaies, que l'on peut qualifier de « locales » car limitées à un certain territoire, ont constitué une banque qui gère à la fois les conversions et l'octroi de prêt aux entreprises ou/et aux ménages à des taux bas. Une banque liée à une monnaie locale dont les prêts sont financés par le fond de garantie n'a pas besoin d'emprunter sur les marchés. Elle ne se rémunère pas sur le spread existant entre le taux appliqué à l'emprunteur final et le taux du marché comme dans des banques traditionnelles (Brown, 2015) mais bien sur l'intérêt de l'emprunteur uniquement. Ainsi, la banque peut baisser le coût de l'emprunt vu qu'elle ne doit pas rémunérer de prêteurs autres qu'elle-même. La banque fonctionne et continue également à octroyer des prêts abordables pour tous, même lorsque les taux des marchés explosent à la hausse du fait d'une crise quelconque comme la crise des dettes souveraines illustrée en figure 15. Elles peuvent dès lors avoir un rôle contra-cyclique stabilisateur.

Figure 15 : spread sur les taux obligataires



[http://france-inflation.com/taux\\_10ans.php](http://france-inflation.com/taux_10ans.php)

Une banque traditionnelle doit remplir un certain nombre de critères lorsqu'elle s'engage dans des opérations de prêt. Notamment, elle doit pouvoir se justifier auprès du régulateur (Bâle 3) d'un ratio de liquidité supérieur à 100%. Ce ratio est calculé en divisant les actifs liquides de qualité par la sortie nette habituelle de fonds sur une période de 30 jours. (Brown, 2015) Typiquement, si cette règle s'appliquait aux monnaies locales, cela signifierait que la réserve de cash dans le fonds de réserve devrait à tout instant être supérieure aux reconversions moyennes mensuelles.

<sup>18</sup> Informations supplémentaires disponibles sur [www.wir.ch](http://www.wir.ch)



*l'influence humaine sur le système climatique est évidente en raison des concentrations croissantes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, du forçage radiatif positif, du réchauffement observé et d'une meilleure compréhension du système climatique. »*

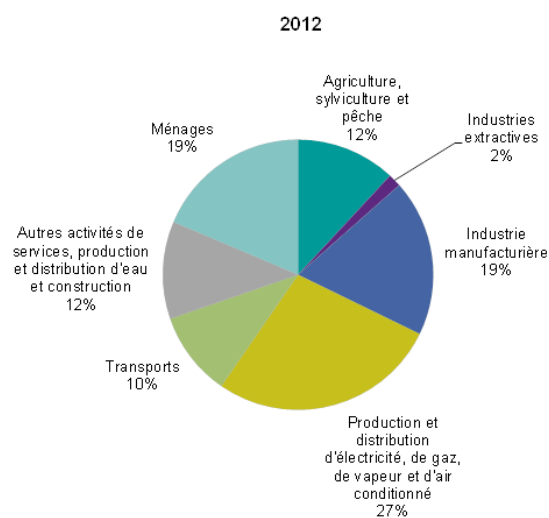
(Organisation des Nations Unies (ONU), 2014, par. 1) Même si le réchauffement climatique est étudié par les scientifiques depuis 200 ans (Jamet, 2015), ses menaces ont pris des années avant de s'imprégner dans la conscience des citoyens. Aujourd'hui, la grande majorité de la population européenne semble consciente de ce problème et certains sont prêts à jouer un rôle actif dans la lutte contre ce phénomène. Une étude eurobaromètre 2008 portant sur l'opinion des citoyens de l'UE place, en effet, le changement climatique comme le deuxième problème majeur de notre société, juste après la faim dans le monde. Dans ce contexte, les monnaies locales pourraient être un moyen parmi d'autres de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> liées aux transports de marchandises en ce qu'elles encouragent la mise en place de circuits courts.

En effet, vu qu'elles ont un pouvoir d'achat limité à une région convenue, elles incitent les citoyens et les entreprises à consommer et à se fournir chez des acteurs situés à une faible distance. D'ailleurs, les principaux partis écologistes comme Europe Ecologie les Verts en France soutiennent le développement des monnaies locales et les ont incluses dans la liste des solutions potentielles au réchauffement global. (Bayou & Rousseau, 2015) La figure 18 indique qu'en Europe les émissions de gaz à effets de serre liées aux transports représentent 10% du total en équivalents CO<sub>2</sub> ; ce chiffre étant un peu plus élevé si on compte les émissions que nos importations nettes de biens et services provoquent dans le reste du monde. (Eurostat, 2012)

De plus, lorsqu'on observe la décomposition de ces émissions par type de transport, le transport routier arrive largement en tête, ce qui pose un problème additionnel à savoir le problème des particules fines et leur danger pour la santé. Un réseau local de production et de consommation soutenu par une monnaie locale remplit donc un double objectif écologique et de santé publique. Un moyen de pouvoir mesurer les effets bénéfiques des monnaies locales en termes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre serait d'établir un panier de biens de consommation courante vendus dans un réseau d'entreprises participant à une monnaie locale, d'en calculer son empreinte écologique avant et quelques années après l'établissement de la monnaie locale. L'empreinte diminuera si les entreprises substituent leurs fournisseurs traditionnels par ceux acceptant la monnaie locale (pour peu que ces derniers ne soient pas eux-mêmes déjà de la région).

Ainsi, les enjeux liés au réchauffement climatique et leur publicité auprès des citoyens sont une cause supplémentaire expliquant l'engouement de citoyens soucieux d'environnement pour les MLC. (Fourel & Magnen, 2015)

Figure 18 : répartition des émissions de gaz à effets de serre



Source: Eurostat (codes des données en ligne: env\_ac\_ainah\_r1 et env\_ac\_ainah\_r2)

### Bases politiques

Un argument supplémentaire qui pourrait être mis à l'actif des monnaies locales serait l'importance stratégique en termes de maintien de la diversité productive et commerciale au niveau régional qu'elles pourraient susciter.

En effet, constatant la disparition progressive en Europe de certains corps de métiers dans l'agriculture, le commerce et l'artisanat du fait de la mondialisation, il paraît légitime de s'inquiéter d'une probable perte d'indépendance vis-à-vis du reste du monde. Si la spécialisation des économies poursuivait sa logique à l'extrême (voir infra), chaque région du monde ne produirait plus que quelques types de biens. Une dépendance à l'étranger apparaît donc pour tout le reste des besoins non assurés localement. L'Europe ne produirait plus, par exemple, que des services et de la haute technologie provoquant la disparition des populations rurales, les pays du Moyen-Orient ne produiraient plus que de l'énergie, le Brésil des ressources alimentaires, la Chine des produits manufacturés etc. Cette spécialisation ne poserait pas de problèmes s'il existait un état mondial assurant la coordination et la paix.

Malheureusement, ce n'est pas le cas et la fragmentation du monde en Etats-Nations engendre des risques d'origine politique. Plus un pays ou une région est dépendant d'un autre pour son

approvisionnement ou pour l'écoulement de sa production, plus il est vulnérable au chantage économique. Ainsi de nombreux exemples d'embargo internationaux existent à travers l'histoire pour illustrer les risques géopolitique de la spécialisation.<sup>19</sup> Litaer et Kennedy (2008) estiment que 30% des échanges économiques devraient être assurés par des transactions locales. La diversité productive permettrait de lutter contre la standardisation des produits et la perte qualitative. Elle permettrait également de garantir le maintien de savoir-faire tombés en désuétude, ainsi qu'une certaine sécurité alimentaire actuellement mise en danger par l'élevage et la culture intensifs (grippe aviaire, H1N1, vache folle, résistance aux antibiotiques...).

### **Bases légales**

Une monnaie locale complémentaire n'a pas la force légale nécessaire pour forcer les agents à l'accepter comme règlement de toute dette. Son pouvoir ne découle que du droit des contrats entre signataires.

De plus, la MLC n'est généralement pas non plus supportée par les pouvoirs centraux du pays. Dans certains pays, il ne s'agit que d'une absence de promotion ; dans d'autres, les autorités les interdisent formellement.

Néanmoins, le législateur n'a souvent tout simplement jamais envisagé la montée de ces moyens d'échanges alternatifs à la monnaie centrale et ce domaine reste une matière relativement inexplorée par le droit. Une tendance se dessine cependant en faveur de ces monnaies locales complémentaires.

En effet, du moment qu'elles répondent à certaines conditions (formes distinctives de la monnaie nationale, fond de réserve...), les autorités sont souvent prêtes à tolérer les monnaies locales. (Fourel et Magnen, 2015)

En France, la loi du 31 juillet 2014<sup>20</sup> entérine la reconnaissance des monnaies locales comme moyen de paiement reconnu laissant dès lors aux autorités et institutions locales la possibilité d'accepter et d'effectuer des règlements en monnaie locale. Cette loi fait donc naître la possibilité d'une dépense publique en MLC, ce qui permettrait l'augmentation du multiplicateur keynésien dont nous avons déjà parlé plus haut.

---

<sup>19</sup> Quelques embargos d'importance sont disponibles dans l'annexe.

<sup>20</sup> La loi est fournie dans les annexes.

## **5.2. Les moteurs émotionnels**

Dans cette section nous détaillerons quelques phénomènes psychologiques et sociologiques qui ont pu influencer l'expansion des MLC.

### **5.2.1. Le regain communautaire**

Depuis la révolution industrielle, l'organisation sociale de la population européenne a radicalement évolué passant d'un modèle basé sur la communauté à un modèle basé sur l'individu. Dans son ouvrage « *Gemeinschaft und Gesellschaft* »<sup>21</sup> (1922), le sociologue allemand Ferdinand Tönnies décrit ces deux types d'organisation humaine. D'un côté la communauté est une organisation dans laquelle les personnes se ressemblent et se rassemblent dans l'intérêt du « tout » avant l'intérêt personnel : la famille et les amis étant les archétypes principaux. Dans une communauté, on se connaît, les membres partagent un certain nombre de caractéristiques communes comme un territoire (village, ville, région, pays), des coutumes, des croyances... Les membres sont affectivement attachés à leur communauté et travaillent ensemble pour sa prospérité parfois à leur détriment. Les « autres », ceux qui ne leur ressemblent pas, sont quant à eux exclus du cercle et suscitent la méfiance du groupe.

En exacte opposition, la société est une collection d'individus différents se réunissant uniquement dans leur propre intérêt par pensée rationnelle et non pas affective. La société favorise la diversité et le développement personnel au détriment de l'ensemble. Tönnies, constatant le délitement du lien social au profit de l'individualisme, prit clairement position pour le modèle communautaire. En réalité, *Gemeinschaft* et *Gesellschaft* sont toutes deux des prototypes idéalisés dont les principes se retrouvent toujours en proportions relatives dans les organisations humaines. (Rigaux, 2011)

Dans cette optique, la monnaie peut adopter l'une ou/et l'autre fonction. En forçant le trait et en prenant les extrêmes du spectre, la monnaie peut ainsi n'être qu'un moyen de transaction permettant à des individus totalement différents et n'ayant aucun objectif commun, d'échanger à moindre coût et par pur intérêt personnel des biens et services. Le Bitcoin est un exemple de monnaie suivant le modèle de la *Gesellschaft* : c'est une monnaie virtuelle échangée de manière anonyme sur une plateforme accessible par tous et partout où il existe une connexion internet.

---

<sup>21</sup> Communauté et Société

A contrario, la monnaie peut servir de base à un protectionnisme économique et être le moyen d'établir ou de renforcer une identité communautaire ou nationale en matérialisant concrètement les frontières géographiques. (Litaer, 2008) Le retour de l'euro au franc comme le propose le Front National en France est une illustration de ce désir protectionniste mais aussi d'une démarche promouvant une exacerbation de l'identité nationale propre à la Gemeinschaft.

Enfin, la monnaie peut être ambivalente et viser à incorporer des individus différents cherchant à maximiser leur utilité tout en tentant par ce moyen d'établir une communauté. Ainsi, par exemple, l'euro fut conçu à la fois pour réduire les coûts et risques liés aux conversions de devises affectant le commerce des Etats-Membres et aussi dans un but d'intégrer un peu plus différentes nations au sein d'une communauté européenne en développement. (Lager, 2005)

Dans le monde occidental, l'évolution de la communauté traditionnelle en société individualiste contemporaine a été favorisée et accompagnée par la domination des sciences, du libéralisme et de la mondialisation sur les autres doctrines. En conséquence, de nombreuses formes d'organisation communautaires comme les états-nations, les religions, les syndicats, les partis politiques, les corporations etc... ont subi un net déclin ou ont perdu en légitimité et en représentativité. Au niveau local, les conséquences sociales directes de l'affaiblissement des communautés s'illustrent par exemple en une diminution de la solidarité entre personnes, une augmentation de l'isolement, une diminution en quantité et qualité des relations familiales, de voisinage et des échanges. Pierre Bouvier dans un livre sur le lien social écrira « *dans le monde nouveau, être homme, c'est être seul* ». (Bouvier, 2005, p18)

D'un point de vue sociologique, les monnaies locales complémentaires et autres associations citoyennes peuvent être vues comme un moyen de recréer du lien social et combler le vide causé par l'affaiblissement des anciennes communautés. Elles restaurent ou renforcent en partie ces liens à travers le développement d'une nouvelle communauté ou plus souvent en jouant le rôle de moyen supplémentaire de définition et d'affirmation d'une communauté déjà établie (Litaer, 2008). En favorisant les commerçants et producteurs appartenant à la communauté sous-jacente, les consommateurs utilisant la monnaie locale permettent le renforcement des réseaux sociaux locaux. Ils luttent également contre les échanges de biens et services anonymes et impersonnels propres aux sociétés modernes. (Fourel & Magnen, 2015)

La plupart des monnaies locales se construisent sur une communauté identifiée préexistante comme des associations de citoyens, d'entreprises ou une population spécifique.

En effet, il est beaucoup plus facile de lancer un projet comme un système d'échange avec des membres se connaissant au préalable ou partageant un certain nombre de similitudes (comme une même langue, une même zone géographique, une même catégorie sociale, même secteur d'activités etc.) et qui entretiennent un lien émotionnel avec cette communauté. Ce dernier point se révélant souvent essentiel vu les limitations budgétaires qui requièrent dans une majorité des cas du bénévolat.

De plus, les membres visent le plus souvent à atteindre un but commun, à savoir dynamiser l'économie de la région, créer du lien social et réduire les émissions polluantes. Si l'on suit ce schéma, les monnaies locales complémentaires faisant participer les citoyens suivent donc bien en priorité le modèle de la *Gemeinschaft* au sens de Tönnies.

Les monnaies locales reposant largement sur le principe de communauté, il n'est donc pas étonnant de les voir se multiplier de la même façon que les autres communautarismes en Europe.

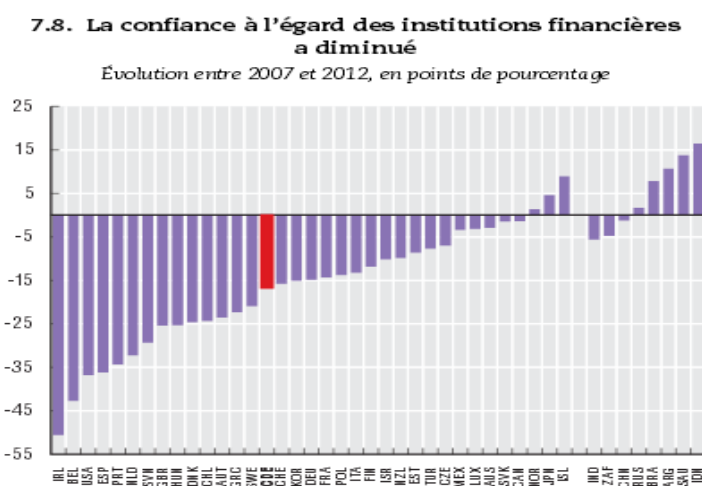
Effectivement, la prise de conscience récente des aspects négatifs de la mondialisation, du déplacement du pouvoir des Etat-Nations vers les institutions internationales et d'une complexification générale des relations économiques entre les agents, a amené, ces dix dernières années, les peuples à un réflexe de repli sur l'environnement familial et rassurant de la nation. (Fischer, 2014) Les entreprises ont bien compris ce phénomène et promeuvent désormais l'origine nationale ou locale des produits dans de nombreux spot publicitaires. Si l'on ajoute à cela les craintes relatives aux bouleversements politiques mondiaux et un sentiment de peur vis-à-vis de l'étranger aussi bien en tant qu'espace géographique ou que personne, on constate l'apparition d'un mouvement identitaire et socioéconomique prônant le protectionnisme sous toutes ses formes. Les traités internationaux comme les règles de l'OMC ou les lois internes de l'Union Européenne réduisant les possibilités des Etats dans cette matière, les monnaies locales sont un moyen pour les citoyens d'appliquer à leur échelle cette idée de priorisation de l'économie locale sur le reste du monde. Il est intéressant de remarquer que nombre de régions ou villes européennes possédant des identités culturelles fortes disposent de leur propre monnaie locale complémentaire. Quelques exemples : la Bavière et le Chiemgauer qui est de très loin la monnaie locale la plus développée d'Allemagne, le Pays Basque et l'Eusko, la Bretagne avec l'Heol et le Galléco, le Pays de Galles et la Bristol Pound, Milan et le DANE, la Sardaigne et le SARDEX etc.

## 5.2.2. La peur de l'inconnu

### *Crise et média*

Les crises successives des subprimes et des dettes souveraines ont marqué les mémoires et ont très certainement jeté dans certaines couches de la population le doute et la défiance vis-à-vis des institutions et du monde de la finance comme en témoigne la fulgurante montée des extrêmes et des mouvements contestataires en Europe. Que ce soit Podemos en Espagne, Syriza et Aube Dorée en Grèce, UKIP en Grande-Bretagne, le Front National ou le Front de Gauche en France, les mouvances d'inspiration anarchiste, communiste ou nationaliste gagnent du terrain en Europe (Boutih, 2015). A ces partis s'ajoutent un nombre croissant de lanceurs d'alerte ou de mouvements spontanés comme celui des indignés ; seuls l'Allemagne et les pays nordiques demeurent à ce jour relativement épargnés par ces phénomènes. Une étude de l'OCDE réalisée en 2014 traduit en chiffres la perte de confiance des citoyens dans les institutions financières traditionnelles. En examinant la figure 19, on constate que l'Irlande, la Belgique, les Etats-Unis, le Portugal et l'Espagne qui ont vu leur paysage bancaire se modifier arrivent en tête des pays où la confiance s'est le plus dégradée.

Figure 19



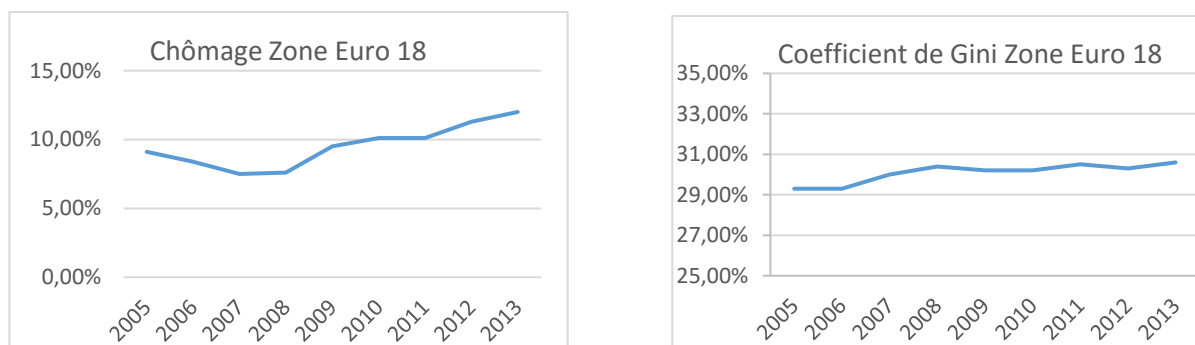
Source : Gallup World Poll ([www.gallup.com](http://www.gallup.com)) ; Perspectives économiques de l'OCDE 2013, n°93 ([www.oecd.org/fr/eco/perspectives/](http://www.oecd.org/fr/eco/perspectives/)).

Un certain nombre de ces organisations contestataires clament haut et fort vouloir lutter contre le capitalisme moderne ou ont pour ambition de réfréner le processus de mondialisation. Mais traduisent-elles un véritable désir de voir la finance évoluer dans l'intérêt du citoyen ou un réveil de la lutte des classes (résurgence de la Gemeinschaft)? Difficile d'affirmer l'une ou l'autre hypothèse tant la première sert souvent de prétexte à la deuxième. Un sondage Odoxa

(2016) pris quelques jours après la diffusion des Panama Papers montre que pour 70% des français, la lutte des classes est toujours une réalité. (Lepetit & Plichon, 2016) Dans les pays les plus touchés par le ralentissement économique, une nouvelle fracture semble bel et bien se former entre les catégories les plus fragiles, victimes privilégiées de ces crises et les élites. Certains chiffres vont dans ce sens<sup>22</sup>. Ainsi, le chômage qui touche principalement les moins qualifiés, les jeunes et les quinquagénaires a significativement augmenté dans la zone euro (figure 20).

Cependant, le coefficient de Gini, l’outil statistique reflétant les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres, bien qu’il ressorte également en hausse, signe un rythme de croissance bien moins élevé que la courbe du chômage. Les inégalités entre les classes les plus riches et les plus pauvres n’ont donc que très peu évolué du fait principalement des politiques redistributives européennes qui jouent efficacement leur rôle de mesures contra-cycliques.

Figure 20 : Taux de chômage et indice de Gini zone euro



Source : données provenant de [www.eurostat.eu](http://www.eurostat.eu), mises en graphiques par mes propres soins

Les réalités économiques sont certainement positivement corrélées avec la confiance du citoyen dans les institutions. Néanmoins, force est de constater que des facteurs psychologiques autres que purement rationnels ont joué un rôle primordial dans la perte de confiance que nous avons observée. Pour illustrer ceci prenons l’exemple de la Belgique. Entre 2007 et 2012, le taux de chômage n’a augmenté que de 0,6 points de pourcentage ; sur la même période, le coefficient de Gini stagne à 27% (les inégalités n’augmentent pas) ; le PIB à prix courants a quant à lui augmenté de 12%.

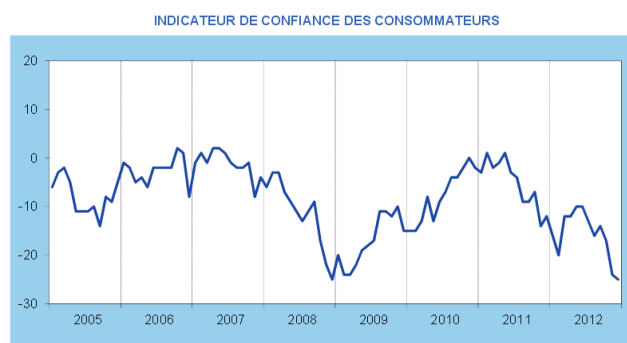
Malgré ces résultats économiques plutôt rassurants en contexte de crise économique et le fait que personne n’ait perdu un centime sur son épargne du fait d’une quelconque faillite bancaire,

<sup>22</sup> Le vote référendaire britannique de 2016 pour une sortie de l’UE est un bon exemple (disponible dans l’annexe)

on observe une chute de plus de 40 points dans la confiance portée aux institutions financières ainsi qu'une diminution de 17 points dans la confiance portée au gouvernement.

De plus, l'indice de confiance du consommateur belge, représenté en figure 21, a sans cesse évolué en territoire négatif durant cette période avec des creux prononcés en 2008 et 2012 malgré les signes de résilience susmentionnés.

Figure 21



<https://www.nbb.be/doc/dq/f/dq3/histo/pfe1212.pdf>

Comment expliquer une telle distorsion ? Une des explications pourrait être l'apparition d'une ambiance médiatique anxigène prolongée dans le temps qui aurait servi de levier entre les mauvaises nouvelles économiques et le sentiment des citoyens.

En effet, les médias ne sont probablement pas restés simples informateurs mais ont pu jouer un rôle actif et amplificateur dans l'aggravement de la crise.<sup>23</sup> D'un point de vue neurologique, les sentiments d'angoisse et de stress peuvent se manifester dans l'amygdale et l'hippocampe lorsqu'on est confronté à quelque chose que l'on ne comprend pas et qu'il nous est impossible d'influencer directement comme une crise économique grave. Ces émotions lorsqu'elles apparaissent dans un contexte menaçant altèrent la cognition.<sup>24</sup> En diffusant en boucle les dégâts engendrés par la chute de Lehmann Brother puis par leur transmission à d'autres groupes financiers dans le monde et dans l'économie réelle, les médias ont induit des peurs chez les citoyens quant à l'avenir de leur épargne ou la perte de leur emploi et ont terni l'image de toute l'industrie financière. Les discours sensationnalistes ont si ce n'est causé au moins amplifié des paniques bancaires comme dans le cas de Northern Rock au Royaume-Uni, des banques grecques et chypriotes, de Fortis et Dexia en Belgique etc... Ces banques étaient solvables mais avaient des problèmes de liquidité à très court terme. (Brown, 2015)

<sup>23</sup> Voir le cercle vicieux de la diminution de la consommation (supra).

<sup>24</sup> Voir l'article sur <http://www.neuroplasticite.com/mecanismes-neuroplasticite/stress/>

Bien qu'un nombre limité de banques aient joué un rôle évident dans cette crise, tous les agents économiques ont eu leur part de responsabilité. Ainsi la diminution des crédits attribués par les banques forcées de renforcer leur capital allié à l'anxiété médiatique ont servi de ponts entre la crise financière et la crise économique à travers l'augmentation de l'épargne et la réduction de la consommation.

Comme l'explique Marie-Eve Carignan (2014) dans sa thèse de doctorat relative aux médias canadiens et français, les comportements journalistiques sont bouleversés en temps de crise (quel que soit le type de celle-ci) et ne respectent plus les codes déontologiques habituels « *...des études démontrent que les journalistes, en situation de crise, auront tendance à contourner certaines responsabilités journalistiques et à s'éloigner de la notion d'intérêt public* » (Carignan, 2014, p58), « *...dans les reportages analysés, ... une saturation des thèmes liés à la crise, au détriment de la couverture des autres informations de la journée* » (Carignan, 2014, p272), ou encore « *les intervenants étaient beaucoup moins neutres pour aborder les faits lors de crises sociales qui mettaient parfois en doute l'avenir du pays* ». (Carignan, 2014, p290)

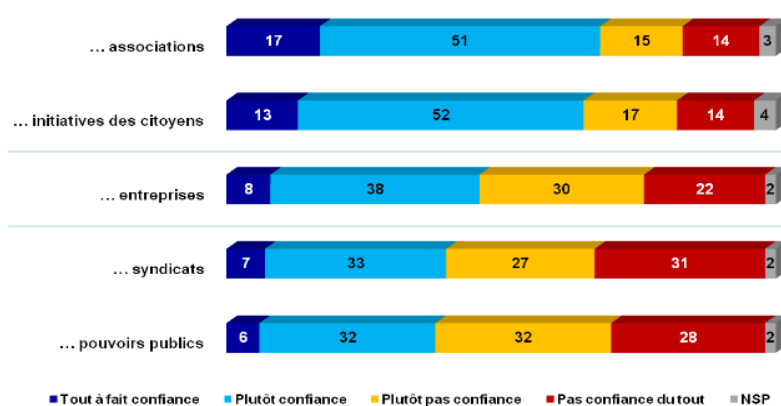
Enfin, une étude de l'université de l'Alabama ajoute « *Not surprisingly, when reporting on a crisis, the news media tend to assign specific blame to the individual or organization and to attribute responsibility for the crisis to one or the other* » (Seon-Kyoung & Gower, 2009, p111)

En réaction à ce climat médiatique délétère, la pression de l'opinion publique force, politiques et intervenants en tout genre, à prendre position sur le sujet. Qu'elles soient fondées ou non, un nombre grandissant d'initiatives apparaissent donc à l'échelle de gouvernements, de régions, d'institutions, de groupes, de partis ou d'entreprises. Les gouvernements, par exemple, doivent choisir entre plans de relance et austérité. Les économistes s'affrontant sur la question, c'est souvent la rue et les manifestations syndicales qui font basculer la décision. Les partis politiques et les médias, par nécessité ou clientélisme, réorganisent quant à eux leur programme et leur communication. De leur côté, un certain nombre d'entreprises tentent de redorer leur blason en communiquant de nouveaux projets qualifiés d'éthiques mais qui s'apparentent dans certains cas à du « cosm-éthique » ou du « greenwashing ». (Bréchet & Desmet, 2015) C'est dans ce contexte de crise et de perte de confiance dans les agents susmentionnés qu'un certain nombre d'actions citoyennes se sont développées en Europe et dans le monde.

En effet, contrairement à ces poids lourds, le citoyen en tant qu'individu n'a que peu de pouvoir de négociation et n'a pas les moyens d'atténuer les impacts de la crise sur la société.

Néanmoins, lorsque qu'ils se réunissent et s'organisent en associations, les citoyens peuvent parfois préserver voire améliorer le tissu économique et social d'une région. D'ailleurs une étude réalisée en 2009 par le conseil supérieur de l'audiovisuel<sup>25</sup> montre que la confiance des français portée aux associations et initiatives citoyennes dans ces domaines est plus grande que celle portée aux entreprises, aux syndicats et aux pouvoirs publics. A la question « *Dans la période actuelle, pour agir efficacement face aux difficultés provoquées par la crise, faites-vous tout à fait confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas confiance du tout aux...?* », les français ont répondu (en %)

Figure 22 : Sondage sur les organismes sociaux en France



<http://www.csa.eu/multimedia/data/sondages/data2009/opi20090925-les-francais-les-associations-et-la-crise.pdf>

Cette confiance accrue dans les initiatives citoyennes au détriment des institutions financières et des autres acteurs socio-économiques et politiques est sans doute l'un des moteurs de la croissance du nombre de monnaies locales en Europe.

### *L'indépendance et la responsabilité des banques centrales*

Depuis 2008, on a redécouvert l'importance et les pouvoirs qu'exerçaient les banques centrales sur l'économie. Les chiffres pharaoniques liés aux politiques monétaires exceptionnelles, comme le Quantitative Easing de la BCE, ont de quoi donner le tournis. Compte tenu de l'impact potentiel qu'ont les banques centrales sur notre quotidien (prix et emplois), la question de savoir d'où vient la légitimité de leurs actions apparaît importante.

En effet, leurs membres ne sont pas élus, ils ne reçoivent aucun ordre ou recommandation des gouvernements ou parlement nationaux. Bref, les banquiers centraux sont libres d'injecter des quantités illimitées de liquidités dans l'économie s'ils le souhaitent afin d'atteindre les objectifs

<sup>25</sup> Accessible via ce lien [www.csa.eu/multimedia/data/sondages/data2009/opi20090925-les-francais-les-associations-et-la-crise.pdf](http://www.csa.eu/multimedia/data/sondages/data2009/opi20090925-les-francais-les-associations-et-la-crise.pdf)

définis dans leurs statuts. En Europe, ces règles sont édictées dans les statuts du système européen de banques centrales et de la banque centrale européenne.<sup>26</sup>

Bernard Litaer et Kennedy (2008) s'inquiètent de cet état de fait :

*Cependant un danger existe: celui que l'euro devienne un carcan institutionnel. On commence à s'apercevoir dans plusieurs pays – aussi bien à gauche qu'à droite dans le spectre politique – que l'euro est ressenti comme antidémocratique et comme une contrainte budgétaire intolérable, au point d'évoquer une nostalgie pour les monnaies nationales.* (Litaer & Kennedy, p208)

Néanmoins, avant de jeter l'opprobre sur ces banques, il convient de comprendre pourquoi celles-ci ne souffrent pas du besoin d'élections. Premièrement, nous avons déjà mentionné plus haut que les banques centrales doivent respecter des objectifs chiffrés. Ces objectifs ont été définis dans les traités constitutifs des banques puis signés en 1992 à Maastricht par les politiciens de l'époque qui étaient alors en pleine représentation de leurs électeurs ce qui est une première source de légitimité démocratique en soi. Ce qu'il faut comprendre c'est que la structure des banques centrales (en tout cas pour la BCE) a été délibérément isolée du monde politique afin d'atteindre de façon efficace et cohérente l'objectif d'inflation faible mais positive.<sup>27</sup> Si le principe d'indépendance n'était pas respecté, alors le pays en question tomberait probablement dans des situations où la banque centrale finance directement le gouvernement, ce qui générerait de fortes pressions inflationnistes comme cela se passe dans de nombreux pays d'Afrique. (Kempf & Lanteri, 2008)

Une banque centrale fiable doit être indépendante du monde politique et doit s'affranchir de tout type de clientélisme. Le travail et les objectifs des banques centrales sont incompatibles avec les aléas du vote.

Néanmoins, les banques centrales restent responsables de leur bilan et doivent la plupart du temps en répondre devant les parlements. (Cuhe-Curti, 2015)

Le principe d'indépendance est formalisé dans l'article 7 des statuts du système européen des banques centrales :

*Conformément à l'article 108 du traité, dans l'exercice des pouvoirs et dans l'accomplissement des missions et des devoirs qui leur ont été conférés par le traité et*

---

<sup>26</sup> Les statuts du système européen des banques centrales et de la BCE se trouvent à l'annexe

<sup>27</sup> Voir l'article 7 des statuts du système européen de banques centrales fourni en annexes.

*par les présents statuts, ni la BCE, ni une banque centrale nationale, ni un membre quelconque de leurs organes de décision ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions ou organes communautaires, des gouvernements des États membres ou de tout autre organisme. Les institutions et organes communautaires ainsi que les gouvernements des États membres s'engagent à respecter ce principe et à ne pas chercher à influencer les membres des organes de décision de la BCE ou des banques centrales nationales dans l'accomplissement de leurs missions.* (Statuts du SEBC et de la BCE, chap. 3)

### **5.2.3. Quelques arguments non fondés**

Afin d'illustrer quelques motivations non-fondées qui sous-tendent parfois le soutien populaire et même politique aux monnaies locales, je propose une critique de quelques extraits de la Mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux demandée par la Ministre français du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, et de la Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire :

*Pour reprendre les termes de P. Viveret et C. Whitaker, le dysfonctionnement actuel du système monétaire dominant est triple : 1/ la démesure de l'économie spéculative par rapport à l'économie réelle, 2/ la coupure entre économie et écologie et 3/ la coupure entre finance et monnaie d'une part, et exercice de la citoyenneté de l'autre.* (Fourel & Magnen, 2015, p13)

La banque centrale européenne travaille quotidiennement à accomplir son mandat qui est d'atteindre une inflation proche de 2% chaque année. Cet objectif est le moyen le plus efficace pour garantir la confiance de l'économie, réduire les couts liés à l'inflation, favoriser la croissance et les emplois de façon pérenne. (Friedman, 1998) L'exercice de la citoyenneté n'est malheureusement pas nécessaire et même dangereux pour atteindre cet objectif.

*« Concernant la monnaie centrale, son espace de circulation, mondial, ainsi que sa déconnexion des préoccupations majeures des citoyens sont certainement une des causes de nos problèmes »* (Fourel & Magnen, 2015, p13)

Comme dit précédemment, les banques centrales dans les pays développés font tout pour faire croître l'économie et créer des emplois de façon pérenne tout en évitant les crises.

De plus, un sondage réalisé en 2011 par Harris Interactive pour RTL indique que pour 81% des français, le dossier du chômage devrait être traité prioritairement. Il y a donc bien connexion entre les préoccupations majeures des citoyens et la monnaie centrale.

*« Et même, la création de monnaie est exclusivement orientée vers les opérations commercialement rentables. Il en résulte que l'entretien des biens communs est de plus en plus délaissé faute d'un financement approprié »* (Fourel & Magnen, 2015, p13)

La création monétaire et la baisse des taux d'intérêts décidées par les banques centrales permettent aux états de financer leur dette plus facilement sur les marchés. L'état est donc l'un des premiers bénéficiaires de la baisse des taux ; n'est-il pas aussi le plus grand garant du bien commun ?

*Sylvio Gesell imaginait des monnaies fondantes pour favoriser la circulation monétaire et décourager les tendances à l'accumulation. Même si toutes les expériences de monnaies locales ne reprennent pas ce principe, parfois complexe, il y a toujours, dans l'ambition des monnaies locales, l'idée qu'une monnaie doit, justement, freiner au maximum ce rôle de réserve, viser une suppression totale ou partielle de la fonction de réserve de valeur, ceci afin de supprimer les effets de spéculation à partir de l'intérêt et afin également de démultiplier les échanges* (Landriot et Poulnot). (comme cité dans Fourel & Magnen, 2015, p14)

La réserve de valeur est nécessaire pour les investissements lourds, le capital est autant nécessaire que le travail dans une économie. (de Crombrughe, 2011) Comment faire pour acheter une machine très coûteuse, comment acheter une maison, une voiture s'il n'y a pas moyen d'économiser avec la réserve de valeur ?

*Le monde économique qui promeut la concurrence est paradoxalement très centralisé dès qu'il s'agit de monnaie. Même si le paradoxe n'est qu'apparent, puisque la monnaie est avant tout un système de confiance, il reste saugrenu que dans un monde qui prétend promouvoir la concurrence, une institution aussi essentielle que la monnaie soit en quelque sorte en dehors du champ de la concurrence, au moins dans les faits.* (Fourel & Magnen, 2015, p16)

Il n'y a rien de paradoxal à cela, la multiplication des monnaies engendre des coûts de conversion et administratifs qui sont nuisibles à la concurrence. Ainsi, la centralisation monétaire est un moyen nécessaire mais non suffisant à la concurrence.

« *Constatant la faillite d'un système global reposant sur les nations, les monnaies locales sont des monnaies à la fois non globales et non nationales.* » (Fourel & Magnen, 2015, p16)

Même si tout n'est pas parfait, les évolutions du pouvoir d'achat, de l'espérance de vie et des indices de développement humain des nations ayant joué le jeu de la globalisation ces 40 dernières années ont tous très fortement augmenté. Le rapport sur le développement humain de 2014 publié par le programme des Nations Unies pour le développement confirme ces avancées. Il est donc peut-être exagéré de qualifier tous ces progrès de faillite.

## **Conclusion partie théorique**

Pour conclure, les raisons ayant poussé des centaines de milliers de personnes à travers le monde à adopter au cours des 20 dernières années de nombreuses MLC sont diverses et variées. Elles peuvent soit prendre leurs sources dans des considérations rationnelles à propos de l'économie, de l'environnement et des inégalités sociales ou bien verser dans l'irrationnel. Evidemment, seules les premières raisons ont un intérêt dans le cadre de ce mémoire.

D'un point de vue économique, les MLC auraient les moyens d'augmenter la masse monétaire et la vélocité au niveau local et donc de faire augmenter le PIB local nominal. Cependant, ces outils pourraient également générer de l'inflation et réduire les avantages de la concurrence interrégionale et internationale.

Si l'on adopte l'opinion des keynésiens, les MLC pourraient augmenter le PIB réel et réduire le chômage des territoires dont le taux est supérieur au plein emploi sans pour autant générer trop d'inflation.

Du point de vue des monétaristes, les MLC n'auraient aucun effet à long terme sur le PIB réel ou le chômage bien qu'elles pourraient être utiles à court terme.

Enfin, du point de vue des attentes rationnelles, les MLC n'auraient aucun effet si ce n'est de faire monter les prix à la consommation même dans le court terme.

Dans la partie pratique, nous nous attacherons à décrire comment une utilisation optimale des monnaies locales complémentaires pourrait apporter une aide socio-économique aux régions dans le besoin. Nous prendrons ensuite l'exemple de l'épi lorrain afin d'estimer l'impact économique de cette MLC sur le PIB nominal de son territoire d'émission.

Nous nous emploierons enfin à illustrer comment les outils à la disposition des MLC pourraient apporter une aide concrète aux banques centrales.

## **Partie pratique**

Cette partie aura pour but de répondre aux deux objectifs décrits au début de ce mémoire. En plus d'un rapide argumentaire basé, entre autre, sur la partie théorique, nous illustrerons pour chacun des objectifs des éléments de réponse aux moyens d'exemples et d'estimations concrètes.

### **Objectif 1 : Les MLC peuvent-elles aider certaines régions et professions sinistrées, grandes perdantes de la mondialisation, à enrayer la dégradation de leur situation économique ?**

Afin d'aboutir à une conclusion pour ce premier objectif, nous nous poserons d'abord la question du « pourquoi ? ». Pourquoi aider au moyen de MLC certaines régions plutôt que d'autres ? Ensuite, nous tenterons de localiser les régions les plus propices à une implantation de MLC. Enfin, nous illustrerons de manière chiffrée comment une MLC en activité peut augmenter le PIB et donc l'emploi des régions sélectionnées.

### **6. Pourquoi aider certaines régions plutôt que d'autres ?**

Le processus de mondialisation qui est en cours depuis déjà plusieurs siècles a connu ces 50 dernières années une accélération sans précédent. Bien qu'elle soit le gage de prospérité pour le plus grand nombre, la mondialisation aurait tout de même pu nuire à certaines populations qui n'étaient pas adaptées à ces changements.

#### **6.1. La mondialisation**

La mondialisation, phénomène de rapprochement des différentes économies internationales favorisé à la fois par les progrès de la science et par les politiques libérales, fut globalement l'opportunité de créer d'importantes richesses profitant au développement de l'humanité dans sa majorité. (Programme des Nations Unis pour le Développement PNUD, 2014) Le principe de concurrence qui s'élargit avec la diminution progressive des barrières douanières, des déformations économiques d'origine gouvernementale (subventions) et la mise en commun de nombreuses réglementations (OMC, UE, ASEAN,...) permet la spécialisation des industries par pays, d'augmenter la productivité humaine et de développer les économies modernes d'aujourd'hui. En principe, il n'y a que des gagnants à cette évolution comme le décrit si bien la loi des avantages comparatifs selon laquelle le libre-échange permet à chaque pays de se spécialiser dans la production pour laquelle il jouit d'une productivité relative, d'un avantage comparatif supérieur aux autres. Ce principe est formellement expliqué et démontré par David

Ricardo (1817) dans son traité « Des principes de l'économie politique et de l'impôt ». Dans cet ouvrage, l'auteur explique l'avantage que tireraient, dans un contexte de libre-échange, l'Angleterre à se spécialiser dans la confection de draps et le Portugal dans la confection de vin, la première abandonnant donc la production de vin, le deuxième la production de draps. Les deux nations gagnent à se spécialiser dans les productions de ce qu'elles font le mieux. Au final, les Portugais et les Anglais peuvent consommer plus de vin et de draps qu'auparavant même s'ils ne produisent plus l'un des deux biens car le commerce des excès de production rapporte les devises nécessaires à l'achat des biens manquants.

Cependant, des critiques usuelles sont souvent levées. Parmi celles-ci, l'objection d'un coût social initial lié à la destruction créatrice des industries non compétitives.

En effet, la mobilité physique et sectorielle des personnes n'est pas toujours garantie et faute de réformations efficaces, la mondialisation peut être responsable de chômage de longue durée dans les secteurs et régions sinistrées par l'abandon d'une telle ou telle industrie. Une compensation sous la forme de nouvelles opportunités d'emploi devrait être prévue pour prendre en compte ces injustices.

Néanmoins, il ne faut pas se tromper, dans son ensemble une nation dont les politiques protectionnistes mutent vers plus de libéralisme générera in fine plus d'emploi qu'il n'en aura détruit. (Jamet, 2007) D'autres critiques avancent que l'avantage comparatif n'est pas forcément immuable mais changeant et que le coût des adaptations successives aux nouvelles données concurrentielles est plus élevé que le bénéfice de celles-ci. De plus, à partir d'un certain niveau de production, le rendement marginal de la production d'un bien devient décroissant. Ceci limiterait donc la spécialisation. (de Crombrugghe, 2011)

Si au niveau global, la libéralisation des économies génère plus de richesses qu'elle n'en détruit et que tous les pays en profitent, l'équilibre n'est tout de même pas complètement pareto efficient. De Crombrugghe (2011) écrit « *A court terme, on doit reconnaître une différence entre pays et personnes en matière de gains de l'échange.* ». Les bassins miniers et sidérurgiques de Wallonie, de Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais en sont des exemples concrets. Les vies de centaines de milliers de travailleurs ont été bouleversées par les faillites et délocalisations en tout genre nées de l'ouverture à la concurrence internationale.

Malheureusement, les programmes de reconversion professionnelle n'ont peut-être pas été à la hauteur des attentes et le chômage de longue durée est devenu endémique.

La question qui se pose est donc, comme nous l'avons évoqué plus haut, celle des compensations économiques entre régions gagnantes et perdantes. La redistribution au travers de l'imposition et les allocations de chômage est-elle suffisante ? Ne freine-t-elle pas le retour à l'emploi, l'entrepreneuriat et la créativité ? Une redistribution économique par l'investissement et la formation de qualité ne serait-elle pas beaucoup plus efficace que toute autre compensation financière ?

Quoi qu'il en soit, les bassins de pauvreté demeurent tenaces et s'auto-entretiennent dans le temps. En effet, la trappe à pauvreté s'établit comme suit : « *Unemployment Up => Economic Exclusion => Violence by a Few => Fear for the Many => Unfavourable Investment Climate* » (Litaer, 2001, p. 155) L'existence de tels bassins est un gaspillage de ressources humaines qui démontre l'échec du système à compenser complètement les effets négatifs de la mondialisation.

## **6.2. Les MLC comme amortisseur socioéconomique**

La standardisation monétaire de ces derniers siècles a participé à la mise en concurrence des marchés et donc a contribué à marginaliser certains au profit d'autres. De cette manière, une relocalisation de certaines monnaies pourrait instaurer des boucles de modération à des changements sectoriels trop rapides. Comme le dit très bien Litaer : « *L'homogénéisation monétaire a incontestablement facilité les échanges à l'échelle correspondant à chacune de ces étapes, mais elle a, à chaque fois, pénalisé la capacité de gérer sur place les problèmes qui se manifestent dans les économies régionales ou locales* ». (Litaer, 2008, p75) Les caractéristiques monétaires des MLC développées dans la partie théorique pourraient jouer un rôle important dans la redynamisation endogène des territoires les plus nécessiteux. Leurs caractéristiques protectionnistes pourraient ponctionner un peu d'activité économique des régions favorisées par la mondialisation pour la réattribuer à celles qui en ont souffert. Théoriquement, des monnaies locales bien implantées et de grande envergure auraient le potentiel d'apporter les liquidités nécessaires à la résilience, à la reconversion et à la réinvention d'économie locales décadentes :

*Le champ mondial de nos grandes monnaies contemporaines les conduit à cesser de valoriser des ressources ou des savoirs marginalisés par le vaste mouvement de mondialisation qui marque notre époque. Réveiller ces savoirs, revaloriser ces ressources est un moyen puissant d'améliorer le niveau local de l'emploi, d'intensifier le dynamisme européen par la mise en œuvre d'un niveau régional actif,*

*efficace et capable d'initiative. La création de monnaies régionales peut être une forte contribution dans ce sens* (Michel Rocard). (comme cité dans Litaer, 2008, p11)

## 7. Où les MLC devraient-elles s'implanter?

Deux sujets doivent ici être abordés : à la fois la définition de la taille du territoire d'émission optimal et le choix des territoires pour lesquels l'effet d'une MLC serait le plus grand sur les quantités produites et sur l'emploi.

### 7.1. La taille du territoire

La question de l'envergure du territoire que devrait avoir la zone d'émission est une décision importante pour la viabilité de la monnaie locale complémentaire en question. Ci-dessous se trouve une tentative de réponse basée sur l'utilité que les usagers et prestataires de monnaies locales peuvent retirer de la détention de x unités de monnaie locales.

Utilité de l'usager ( x unités de MLC) = utilité possession x euro

- +utilité de bonne conscience écologique, économique et sociale
- +utilité liée aux retombées économiques effectives
- +utilité liée à la baisse de CO2
- +utilité liée aux relations amicales créées entre membres
- désutilité d'obtention de x (cout en déplacements et temps)**
- désutilité de la dispersion géo. des lieux de dépenses**
- désutilité liée à la méfiance dans le système
- désutilité des coûts d'adhésion (temps, paperasse, cotisations)
- désutilité diversité réduite de la consommation**
- désutilité de la divergence sociale

Utilité du prestataire (x unités de MLC reçues) =

Maximum<sup>28</sup> : (utilité (x euros) \* taux de reconversion  
-désutilité coût reconversion en temps et déplacement)

ou

(utilité (x euros)  
+utilité de bonne conscience écologique, économique et sociale  
- **désutilité diversité réduite de la consommation**  
- **désutilité de dispersion géo. des lieux de dépenses**  
- désutilité non acceptation des MLC comme salaire par les salariés  
- désutilité taxes non payable en MLC  
- désutilité liée à la méfiance dans le système  
- **désutilité liée à l'accumulation de x )**

---

<sup>28</sup> Le prestataire a le choix entre dépenser la MLC reçue des usagers ou bien la reconvertir en monnaie centrale

- + utilité de la publicité liée à l'adhésion au système
- + utilité des gains de monopole sur x
- + utilité liée aux retombées économiques effectives
- + utilité liée à la baisse de CO2
- + utilité liée aux relations amicales entre membres
- désutilité coûts d'adhésion (temps, cotisations)
- désutilité des coûts de gestion en MLC

Les points mis en gras sont des composants relatifs à l'étendue du territoire, la densité de prestataires adhérents et la diversité en biens et services de l'offre. Ces points mettent en évidence l'importance pour les usagers, tout comme les prestataires, de pouvoir dépenser la monnaie locale qu'ils possèdent dans une grande variété de secteurs sans devoir se déplacer excessivement. Ainsi, l'objectif est de définir un territoire disposant d'un nombre et une densité suffisante de potentiels prestataires pour satisfaire la majorité des besoins des usagers et des entreprises. Plus le territoire est étendu, plus le nombre de prestataires adhérents potentiels est grand. Similairement, plus la densité du tissu entrepreneurial est développée, plus le nombre de prestataires adhérents potentiels est grand. Ce qui découle de cet état de fait, est que plus la densité d'entreprises est faible, plus le territoire doit être grand pour assurer la diversité requise de biens et services acheteables en monnaies locales. Une grande ville et sa périphérie sont à première vue suffisantes pour satisfaire une grande partie des besoins. Par contre, il faudra un territoire significativement plus grand en zone rurale.

Comme discuté dans la partie théorique, le succès de la monnaie locale peut également dépendre des particularités culturelles et communautaires du territoire visé. (Litaer, 2008)

En Europe, la tâche de définition d'un territoire répondant à tous ces critères est rendue plus aisée par l'existence historique de bassins de vie bien délimités. Il peut ainsi s'agir de régions, de sous régions, de départements, de länders ou de provinces. On ne s'avancera pas trop en considérant les villages ou communautés de villages comme étant trop petits pour offrir une diversité commerciale suffisante.

Par contre, au-delà de l'échelon régional, la monnaie locale complémentaire se rapprocherait trop de la monnaie centrale que pour pouvoir assurer une fonction redistributive ou communautaire.

## **7.2. Quelles régions ?**

Nous avons vu dans la partie théorique comment les monnaies locales peuvent augmenter la masse monétaire locale et augmenter la vitesse de circulation. Les monnaies locales apportent

des supports économiques liés à leur activité monétaire mais aussi à un certain protectionnisme vis-à-vis des biens extrarégionaux.

Cependant, ces deux outils génèrent également des coûts liés à l'inflation d'une part, à la réduction du libre-échange d'autre part. Le point crucial se trouve donc être dans la détermination des situations pour lesquelles les bénéfices d'une monnaie locale outrepassent ses coûts. Ainsi, l'implantation d'une monnaie locale dans toutes les régions du monde n'est pas désirable car les coûts liés au protectionnisme ou à l'inflation seraient probablement trop élevés.

Dans l'absolu, rien ne génère plus de richesses que le libéralisme économique. Néanmoins, il peut être source d'instabilités et d'inégalités menaçant son propre fonctionnement. (PNUD, 2014) Ainsi d'un point de vue socio-économique, l'établissement de monnaies locales complémentaires est particulièrement justifiable si elles permettent la réduction des inégalités interrégionales tout en minimisant la hausse des prix. Les régions d'intérêt seraient donc, en toute logique, des régions pauvres relativement à leurs voisines et résilientes face à l'inflation.

Bernard Litaer (2008) conteste cependant l'effet inflationniste des monnaies locales qui est pourtant la première critique du monde économique à l'encontre des MLC: « *Dans le cas des bons<sup>29</sup>, puisque ceux-ci sont achetés avec des euros et gardés en contrepartie, par définition, pour chaque bon émis, un euro est bloqué. Donc l'effet d'inflation potentiel est annulé* ». (Litaer, 2008, p 167)

Je me permets ici d'émettre un désaccord. En effet, l'auteur suppose ici que les euros reçus en contrepartie de l'émission de monnaie locale sont complètement sortis du système économique. Cependant, il est assez invraisemblable que l'organisme gérant une monnaie locale garde les euros du fond de garantie sous un matelas ou dans un coffre-fort. Si le fonds de réserve est gardé en banque, celle-ci ne se gênera aucunement d'utiliser cet argent pour l'octroi de crédit ou pour exercer diverses autres activités. (Petkantchin, 2013) Le dédoublement monétaire est donc bel et bien effectif et peut-être la source d'inflation car le fonds de réserve réintègre le circuit économique. Quand bien même l'organisme émetteur de monnaie locale ne place pas le fonds dans une banque, c'est probablement pour créer sa propre banque (Sardex, Wir, Palmas...) et prêter par ses propres moyens une partie du fonds. Il y a donc bel et bien création monétaire. De plus Litaer explique lui-même que la vélocité des monnaies locales est

---

<sup>29</sup> Billets de monnaie locale complémentaire.

supérieure à la vitesse de la monnaie nationale. Or, une vitesse accrue n'implique pas automatiquement une traduction complète en augmentation de l'activité réelle ; elle peut tout aussi bien se traduire en inflation. L'impact haussier de l'apparition de monopoles sur les prix ainsi que l'effet inflationniste de l'amélioration de la balance commerciale régionale en euro ne sont pas pris en compte. Les monnaies locales devraient donc bel et bien prendre conscience de leur propension à générer de l'inflation qui peut n'être que régionale mais aussi nationale si le fond est réinvesti en dehors du territoire d'émission.

### **7.2.1. Méthode de sélection**

Afin de maximiser l'intérêt socioéconomique des monnaies locales, il convient d'étudier les régions les plus propices à la minimisation de l'impact inflationniste et celles bénéficiant le plus de son adoption. Je propose ici une série de critères arbitraire mais cohérents avec ce qui a déjà été discuté.

Critère numéro 1=> la région doit être en période de faible inflation

Ce critère est aujourd'hui rempli dans presque tous les pays européens. En effet, depuis 2008, l'inflation est nulle partout en Europe voir négative comme dans certains pays du sud et de l'est.<sup>30</sup>

Critère numéro 2=> la région doit avoir un taux de chômage présent supérieur à son taux structurel

Souvenons-nous des enseignements keynésiens : l'inflation due à une expansion monétaire est plus faible lorsque le chômage est supérieur au plein emploi.

Critères numéros 3 et 4=> le taux de chômage structurel régional est supérieur au taux de chômage structurel national, le PIB/Hab régional est inférieur au PIB/Hab national

Ces deux critères, plus qualitatifs cette fois, se dégagent des inégalités socio-économiques entre régions (chômage et inégalités salariales en pouvoir d'achat principalement). Ces inégalités, soit créées soit exacerbées par la mondialisation, sont sources de troubles politiques qui génèrent de façon indirecte de l'instabilité économique.

En effet, différentes configurations d'inégalités régionales et sectorielles sont présentes dans beaucoup de pays européens. Comme nous l'avons déjà relevé, celles-ci deviennent

---

<sup>30</sup> Source Eurostat, All-items HICP, extrait en 2006, retravaillé sur excel. Disponible dans les annexes.

particulièrement visibles ces dernières années en ce qu'elles génèrent des comportements populistes. Rééquilibrer les contributions économiques par habitant entre régions semblerait donc bénéfique pour la stabilité du système libéral. Pour cela, il serait nécessaire de réduire les écarts de PIB/Habitant en pouvoir d'achat et de niveau de chômage au sein d'un même pays pour commencer, entre différents pays ensuite. Les monnaies locales complémentaires pourraient être des outils mis à la disposition des régions pour amorcer un tel rééquilibrage. Plus particulièrement, des monnaies locales implantées de façon exclusive dans les régions défavorisées pourraient amorcer une certaine convergence économique.

En effet, l'augmentation de la masse monétaire, de la vélocité et le protectionnisme qu'apporte une monnaie locale à une région est un moyen pour elle d'augmenter sa balance commerciale et son PIB sur le reste du monde, surtout s'il ne réagit pas en faisant de même. Un effet de redistribution économique entre le reste du monde (les régions ne possédant pas de monnaie locale) et la région d'intérêt s'établit tout en réduisant les inégalités susmentionnées.

Critère numéro 5 => si deux régions limitrophes sont sélectionnées pour l'instauration d'une MLC, alors une MLC commune aux deux devrait être envisagée.

Afin d'assurer une fonction redistributive efficace entre régions privilégiées et plus défavorisées sans nuire excessivement au libéralisme et sans générer trop d'inflation, les monnaies locales devraient apparaître de manière ciblée. Idéalement, il serait préférable que les régions disposant d'une monnaie locale ne soient pas limitrophes entre elles afin d'éviter une concurrence nuisible pour elles deux.

Pour conclure, les monnaies locales ont un effet économique optimal lorsqu'elles sont implantées dans des régions dont l'inflation est faible, dont le taux de chômage est élevé par rapport aux régions voisines, dont le taux de chômage est supérieur aux taux de chômage structurel (plein emploi), dont le PIB/Hab est significativement inférieur à la moyenne nationale.

En appliquant ces critères, il serait possible de favoriser la réinsertion professionnelle dans les zones sinistrées. La banque centrale pourrait dès lors être soulagée d'un poids dans le sens où elle maintient peut-être des taux anormalement bas dans le pays afin d'aider ces régions défavorisées tout en payant le prix de l'inflation dans les autres régions. Bernard Litaer (2001) semble être du même avis:

The New Zealand central bank suddenly discovered that complementary currencies are useful in attaining its inflation control objective. If in the pockets of highest unemployment people create a complementary currency to alleviate their own problems, then the political pressure to lower interest rates and potentially fuel inflation would also be reduced. Suddenly, the first central banker in favour of complementary currencies was born... In central banks whose main objective is to keep inflation in check, rather than to protect by principle or monetary dogma a monopoly of currency issuance, then a conclusion similar to the one in New Zealand should prevail. (Litaer, 2001, p 250)

### **7.2.2. Régions européennes remplissant les critères**

Parmi environ 350 régions européennes, 63 remplissent les critères énoncés dans la section précédente. Ces régions seraient donc celles profitant le plus, en 2015, de l'apparition et du développement d'une monnaie locale selon ces critères.<sup>31</sup> Parmi celles-ci on retrouve sans grande surprise en Belgique les provinces du Hainaut, de Liège et de Namur. En France, ce sont les régions du Nord qui en auraient le plus besoin comme le Nord-pas-de-Calais, la Picardie, la Lorraine et la Champagne.

Au contraire, 41 de ces 350 régions n'auraient à priori pas besoin de MLC<sup>32</sup> d'un point de vue économique. Parmi celles-ci figurent de nombreuses régions d'Allemagne, de Roumanie, de Grande Bretagne etc.

En combinant et en cartographiant les données régionales relatives aux PIB/Hab et au taux de chômage, il est plus aisé de repérer d'un coup d'œil les régions répondant potentiellement aux critères de sélection. L'observation des cartes suivantes peut donc nous aider à définir des zones d'installation de MLC. L'observation des figures 23 et 24 représentant la Belgique et ses frontières révèle un ensemble de régions limitrophes plutôt modestes (Wallonie, Lorraine, Picardie, Nord-pas-de-Calais) entourées de régions plus riches (régions parisiennes au sud, Flandre, Pays-bas au nord, Allemagne et Luxembourg à l'est) Une monnaie locale commune aux anciennes grandes régions minières et industrielles pourrait être une idée à explorer.

---

<sup>31</sup> Source Eurostat, taux de chômage 17-64 ans, PIB en indice de pouvoir d'achat, (2016) retravaillé sur excel, disponible dans l'annexe.

<sup>32</sup> Également disponible dans l'annexe.

Figure 23 : Indice de PIB/Hab ajusté en pouvoir d'achat, Eurostat, données sur cartes 2015.

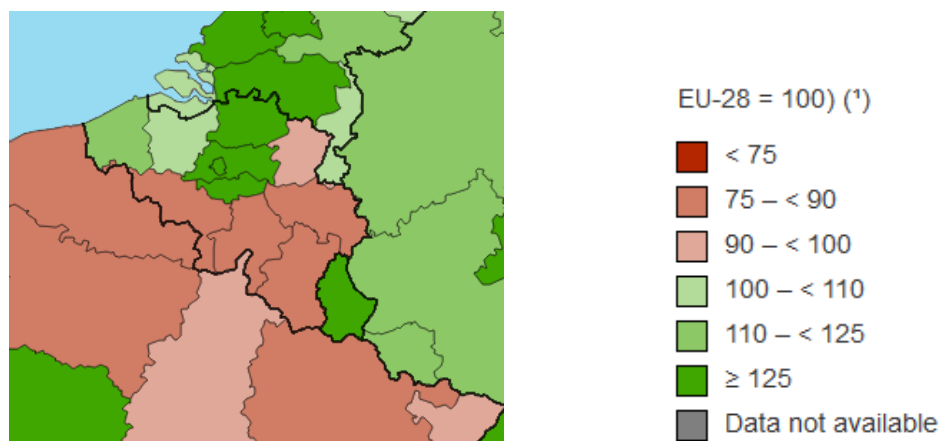
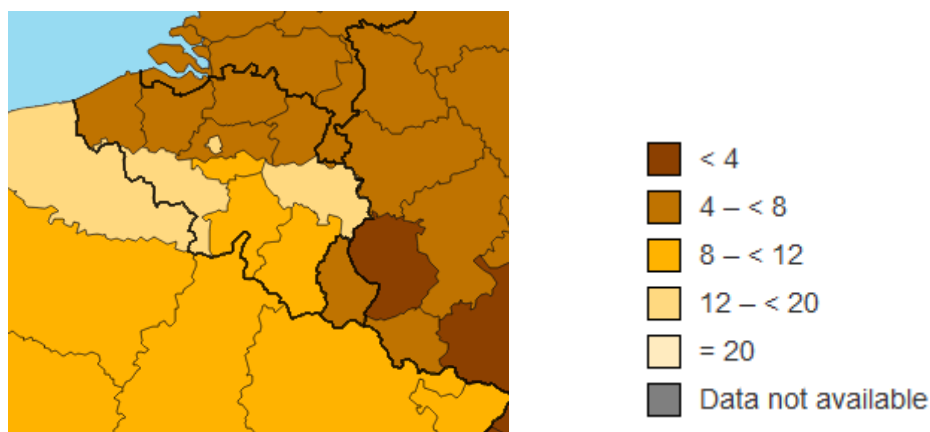


Figure 24 : Taux de chômage 15-74 ans, Eurostat, données sur cartes 2015.



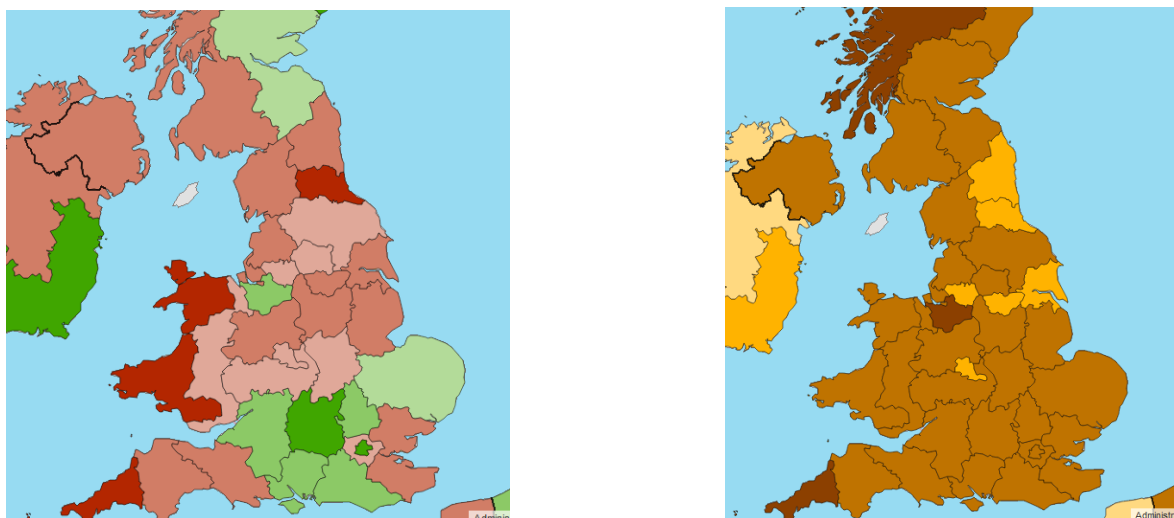
Du côté du Royaume-Uni<sup>33</sup> (figure 25), la région londonienne et sa périphérie ainsi que l'Ecosse se portent plutôt bien avec un chômage faible et un PIB/Hab élevé.

Au contraire, les régions nordiques de l'Angleterre, le Pays de Galles et les Cornouailles sont plus pauvres. Une monnaie locale complémentaire commune à la Tees Valley and Durham, Northumberland and Tyne and Wear, une autre au Pays de Galles, ainsi qu'une dans les Cornouailles pourraient peut-être permettre un rééquilibrage régional de l'activité économique.

---

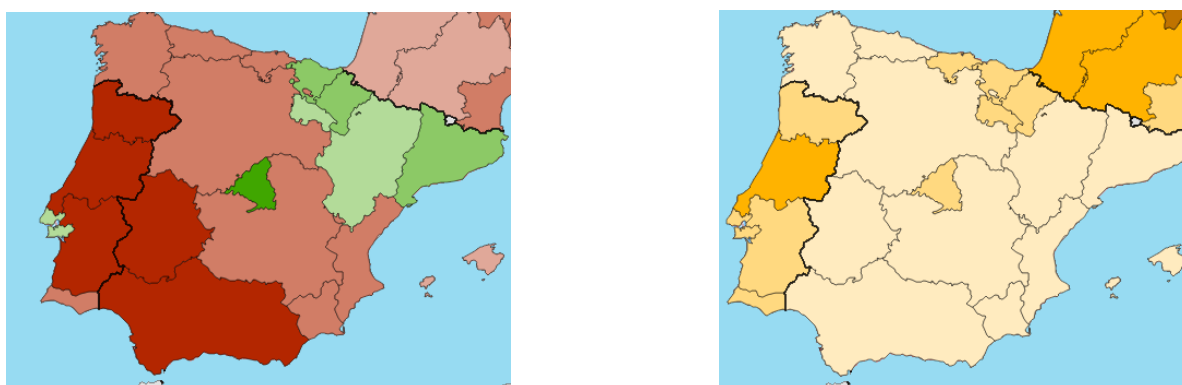
<sup>33</sup> Il serait intéressant de mettre en relation les cartes qui suivent avec la carte du vote au référendum britannique concernant l'appartenance du royaume à l'UE. La carte du vote est fournie en annexe.

Figure 25 : PIB/Hab en pouvoir d'achat et taux de chômage au Royaume-Uni



L'étude de la figure 26, révèle que l'extrême sud de l'Espagne est bien plus pauvre que les régions du nord et de Madrid. En Espagne, une monnaie locale complémentaire commune à l'Andalousie et à l'Extremadura pourrait donc être à envisager. Au Portugal, les régions du sud et du nord subissent le plus fort taux de chômage. Les régions de Lisbonne et de l'Algarve ont cependant un pouvoir d'achat supérieur aux autres régions. Des monnaies locales complémentaires seraient donc particulièrement indiquées dans la région de Porto et au centre-sud du pays.

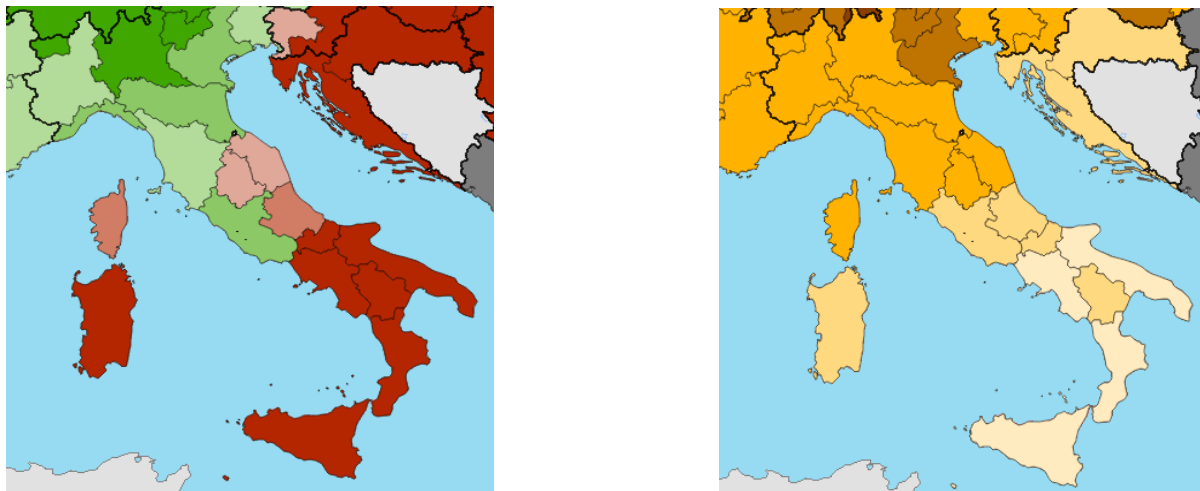
Figure 26 : PIB/Hab en pouvoir d'achat et taux de chômage en Espagne et au Portugal



En Italie (figure 27), les bassins industriels du Nord (Lombardie, Piémont, Gênes, Venise) forment avec Rome les régions les plus riches du Pays. Au contraire, les régions rurales du sud et les zones insulaires (Sicile et Sardaigne) sont significativement plus pauvres. D'ailleurs de nombreuses tensions politiques basées sur ces inégalités socio-économiques creusent un fossé nord-sud dans le pays. Une monnaie locale complémentaire dans la botte de l'Italie, une

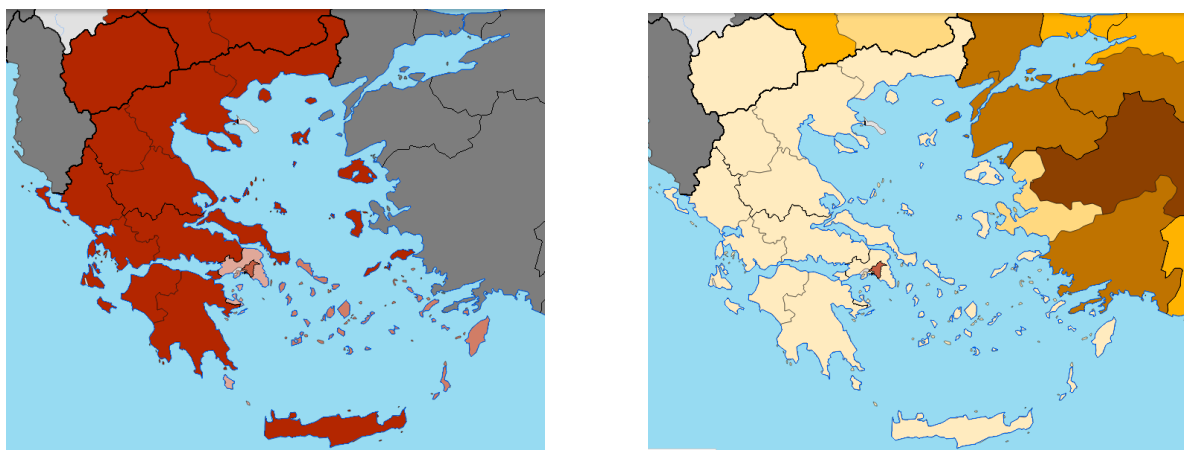
monnaie locale en Sicile et une en Sardaigne pourraient donc participer au rééquilibrage de cette situation.

Figure 27 : PIB/Hab en pouvoir d'achat et taux de chômage en Italie



La Grèce bien que sinistrée depuis la crise, résiste mieux dans la capitale et dans les îles touristiques. Les zones prioritaires se trouvent dans les régions thessaliennes, macédoniennes, d'Epire (toutes 3 limitrophes) d'une part et du Péloponnèse d'autre part. Ces régions sont les zones continentales de la figure 28.

Figure 28 : PIB/Hab en pouvoir d'achat et taux de chômage en Grèce



Nous nous limiterons à ces quelques pays. L'analyse des 28 pays de l'UE serait trop longue dans le cadre de ce mémoire et n'apporterait plus beaucoup d'éléments intéressants. La liste exhaustive des régions sélectionnées selon nos critères se situe dans les annexes.

## 8. Comment les MLC remplissent-elles, sur le terrain, le premier objectif ? Exemple illustratif de MLC : L'épi lorrain

Afin d'illustrer comment le développement d'une MLC remplit sa fonction de rééquilibrage socioéconomique en stimulant la croissance économique et l'emploi dans sa zone d'émission, nous présenterons le cas de l'épi lorrain qui est une des MLC les plus développées de Belgique.

### 8.1. La Lorraine belge

La Lorraine belge est la région la plus méridionale de Belgique (figure 29). Elle regroupe l'arrondissement de Virton (Gaume) et d'Arlon (Pays d'Arlon). Le territoire dispose d'une identité communautaire forte qui puise ses racines dans une série de particularismes : géologie et architecture différente du reste du Pays, patois différents des patois wallons, isolement du reste du pays par le massif forestier ardennais, d'où une ouverture plus forte sur la France et le Luxembourg, microclimat généreux etc.

Selon l'institut de statistiques wallon Walstat, l'arrondissement de Virton est l'un des plus pauvres de Belgique avec un PIB/Habitant moitié moins grand que le PIB/Habitant national. Le chômage en Lorraine belge s'élève à 11,2%, soit 3 points de pourcentage au-dessus de la moyenne nationale.

Figure 29 : zone géographique de la Lorraine belge



[http://users.sfr.be/travelingirl/belgique\\_\\_regions.htm](http://users.sfr.be/travelingirl/belgique__regions.htm)



<https://www.google.be/maps/@49.6140433,5.5216089,10z>

### 8.2. L'épi lorrain

En 2012, un groupe de citoyens crée l'épi lorrain, la monnaie locale de la Lorraine belge, dans l'optique de sauver de la cessation une petite épicerie nommée l'Epicentre. Au départ, le projet ne réunissait que le village de Meix-devant-Virton. Par après, l'ASBL demande et reçoit une subvention de 270 000 euros de la fédération Wallonie Bruxelles afin de développer l'épi en tant que projet pilote. Deux employés sont recrutés. L'épi s'étend à Virton et aux autres

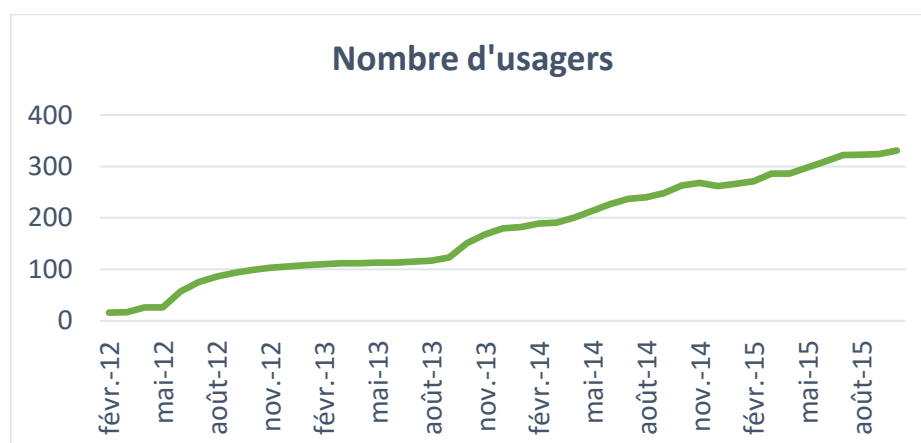
communes voisines pour recouvrir la majorité du territoire lorrain. En 2016, les subventions s'arrêtent et des bénévoles reprennent le flambeau et créent un nouveau conseil d'administration.<sup>34</sup>

L'épi lorrain regroupe les caractéristiques communes à un grand nombre de MLC européennes. 1 épi vaut 1 euro. Les épis ont une validité limitée à la Lorraine belge. Les usagers peuvent convertir des euros en épi dans plusieurs comptoirs de changes répartis dans la région. Jusqu'en 2016, les prestataires adhérents pouvaient reconverter les épis en euros en s'affranchissant d'une taxe de reconversion de 3%. Aujourd'hui, la taxe a été temporairement suspendue pour convaincre plus de prestataires de rejoindre la communauté. Outre les épis sous forme de billets, les prestataires ont également accès à des comptes électroniques pour échanger entre eux des fonds en « e-épi ». En effet, une plateforme informatique a été créée dans le but d'offrir les mêmes avantages qu'un compte à vue. Un fonds de réserve en euro équivalent à la masse d'épi en circulation est conservé en banque<sup>35</sup> afin de garantir la parité. Cependant, 24% de ce fonds ont permis un prêt de 10000 euros à un théâtre local<sup>36</sup> et un petit investissement de 600 euros dans un projet local de parc éolien.

### 8.3. Le développement de l'épi en quelques chiffres<sup>37</sup>

Depuis 2012, le nombre d'usagers évolue de façon constante au rythme des conférences, des présentations, de la publicité (télévision, journaux, ...), des activités et du bouche à oreille. La figure 30 retrace ce développement régulier dans le temps.

Figure 30



<sup>34</sup> Dont j'ai le plaisir de faire partie.

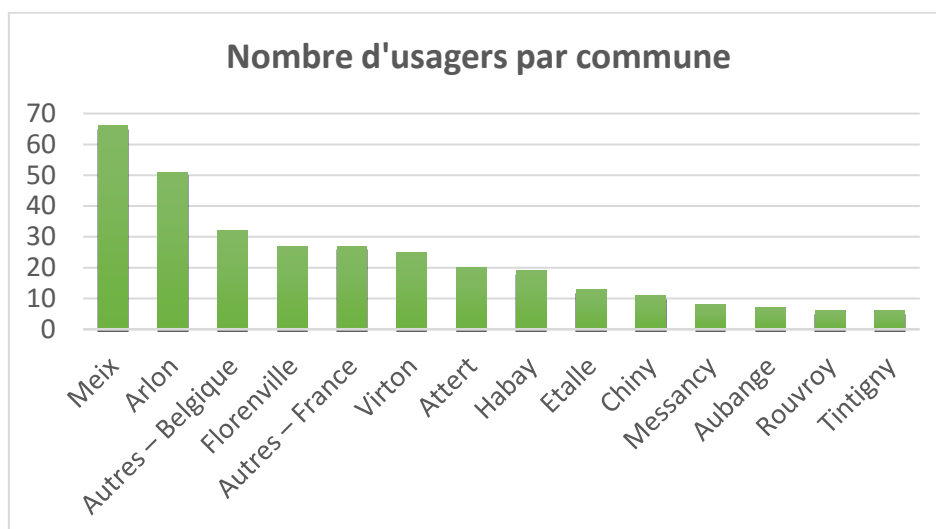
<sup>35</sup> Triodos et Crédal

<sup>36</sup> Par l'intermédiaire de Crédal en 2014

<sup>37</sup> Les chiffres ont été fournis par l'ASBL L'Epi Lorrain

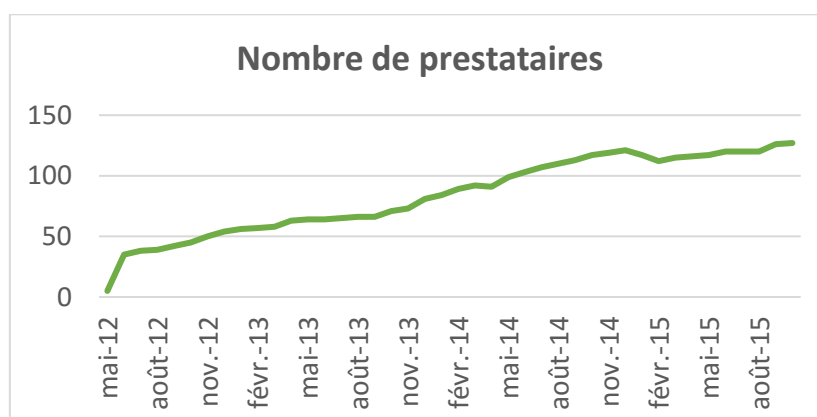
Sans surprise, l'observation de la figure 31 montre que le village d'origine du projet (Meix-devant-Virton) regroupe le plus grand nombre d'utilisateurs. Suivent ensuite logiquement les villes les plus peuplées de la région à savoir Arlon, Virton et Florenville.

Figure 31



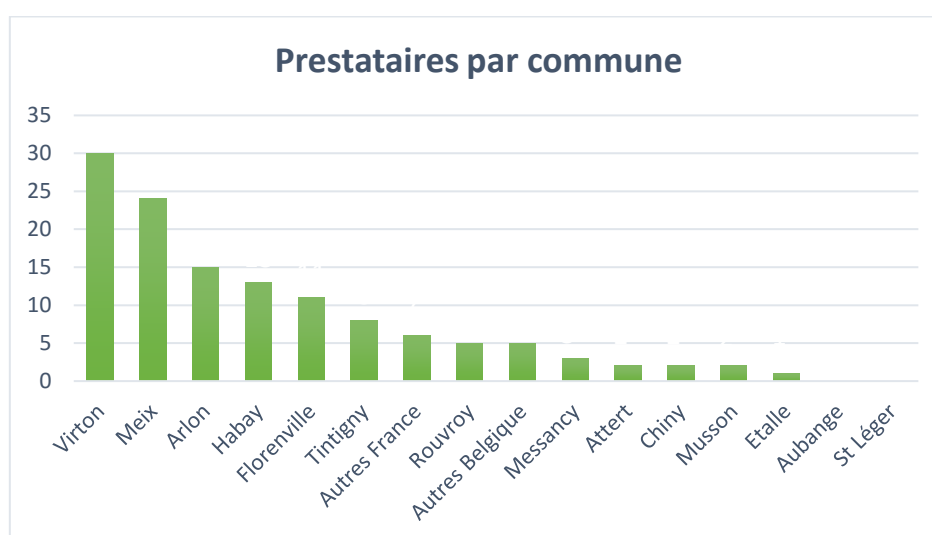
La figure 32 nous montre que le nombre de prestataires a évolué de façon exponentielle les deux premiers mois ayant suivi la création de l'épi. Il s'est ensuite développé de manière linéaire pour finir par atteindre un certain plafond aujourd'hui. Ce plafond est bien entendu compréhensible lorsqu'on prend en compte le nombre fini d'entreprises sur le territoire lorrain. Il est aisé de motiver les personnes les plus sensibles puis plus difficile lorsqu'il devient nécessaire de convaincre le restant. Ainsi, comme de nombreuses monnaies locales ayant vécu un rapide développement basé sur une base militante, le risque de tassement voir d'effritement dû à une désillusion est réel. (Blanc, 2006)

Figure 32



Pour la figure 33, le même commentaire que celui des usagers par commune (voir plus haut) est applicable. Les villes de la région et le village d'origine du projet regroupent sans surprise le plus de prestataires.

Figure 33



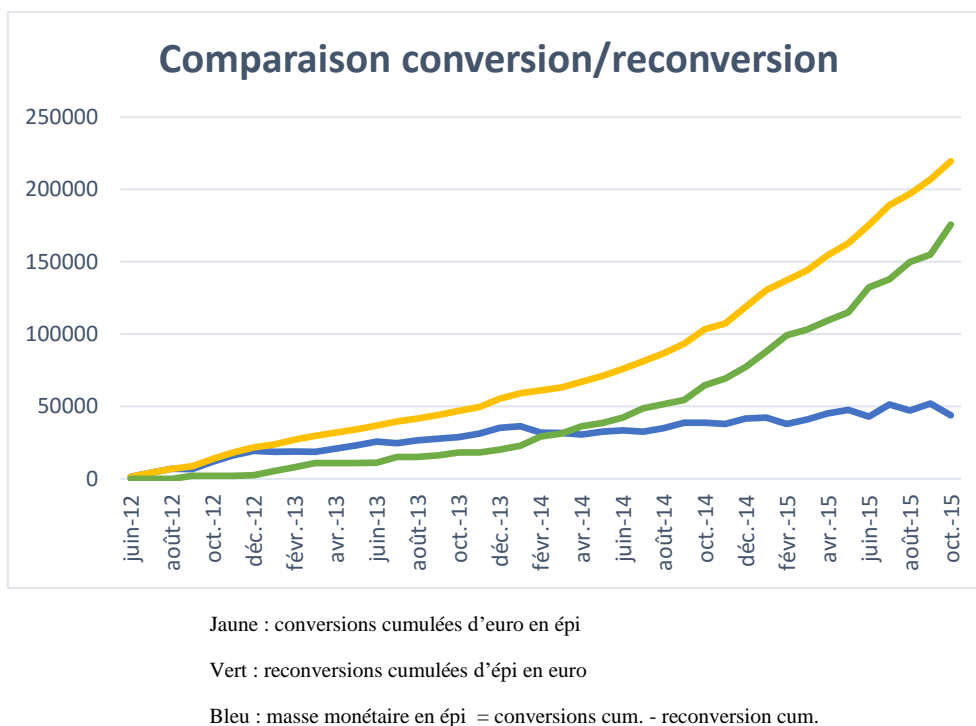
La figure 36 résume en un seul graphique les quantités cumulées de conversions, de reconversions et de la masse monétaire en épi qui naît de la différence. Au début du projet, les montants de conversion grandissaient alors que les reconversions étaient proches de 0.

En effet, il faut du temps pour que les épis se propagent parmi les prestataires.

De plus, les faibles montants perçus et l'enthousiasme des débuts poussaient les prestataires à utiliser les épis reçus chez d'autres prestataires plutôt que de les reconvertir en euros. Il y a donc dans les premiers mois une divergence entre les courbes jaunes et vertes, qui génère simultanément une masse monétaire M1 en monnaie locale (courbe bleue) dans l'économie locale. Au fil du temps, la proportion de reconversion s'est élevée et a atteint en 2015 les 98%. Les courbes jaune et verte sont devenues presque parallèles et la masse monétaire a commencé à stagner.

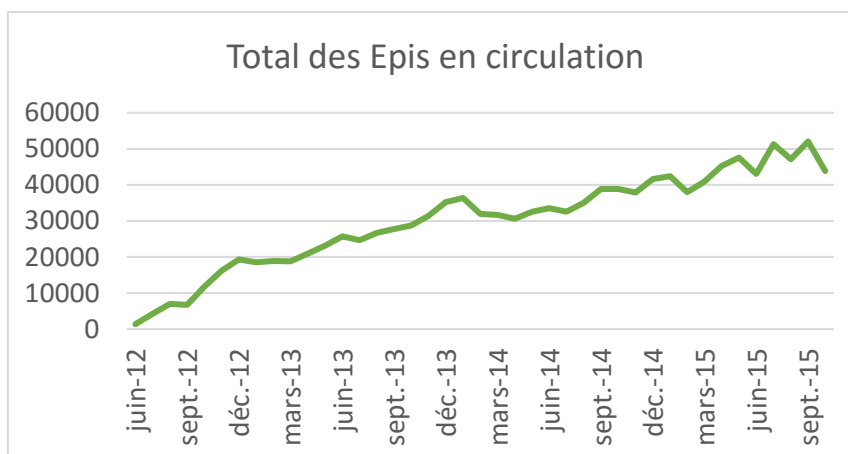
De plus, la taxe de reconversion de 3%, qui était censée inciter les prestataires à consommer les épis entre eux plutôt que de les reconvertir, a été suspendue en 2016, faisant craindre par là même une reconversion encore plus importante. Le projet se trouve actuellement dans une situation délicate où les épis convertis sont à presque 100% reconvertis dans l'année empêchant de ce fait tout effet positif sur l'économie.

Figure 34



La figure 37 illustre de manière plus détaillée la courbe bleue du graphe précédant à savoir la masse d'épis en circulation.

Figure 35



#### 8.4. Diversité des prestataires

Les types de prestataires adhérents au projet sont assez variés. Le secteur de l'agroalimentaire et de l'horeca est particulièrement représenté mais il existe également une palette de services proposés ainsi que des fournisseurs de biens plus conséquents dans l'énergie, la construction, l'automobile, la bijouterie etc.

Cependant, il est important pour l'Épi lorrain de développer encore un peu plus la diversité des prestataires afin de diminuer la proportion de reconversions. La liste des prestataires et des comptoirs de change est disponible dans les annexes.

### 8.5. Impact économique de l'épi lorrain sur la Lorraine belge

Malgré un développement assez remarquable de l'Épi lorrain, son impact économique sur la Lorraine belge reste actuellement extrêmement limité car la masse monétaire ne parvient pas à décoller et le fonds de garantie n'est pas complètement investi dans la région. Sont en causes : la reconversion à 98% des épis par les prestataires qui ne jouent pas le jeu de la circulation locale malgré une diversité assez forte des débouchés, la facilité de reconversion dû à l'absence de taxe de reconversion efficace, une diffusion lente de l'usage de la monnaie locale dans la population, la faiblesse ou l'absence de soutien des autorités locales, l'impossibilité en Belgique de rémunérer les employés ou de payer les taxes en monnaies locales (pas encore considérée comme titre de paiement).

Estimons à présent l'impact économique de l'épi sur le PIB aux prix courants lorrain et envisageons des scénarios de développements, d'amélioration. Les chiffres présentés en figure 38 serviront de base de travail pour les estimations subséquentes. Ils proviennent de l'institut Walstat<sup>38</sup> (PIB, PIB/Hab, Chômage), la masse monétaire M1 pour la Belgique est fournie par le site de statistiques économiques en ligne tradingeconomics.<sup>39</sup> La masse monétaire M1 en euro pour la Lorraine belge est calculée en proportion de la contribution de cette région au PIB national. La vélocité monétaire est calculée sur base de l'équation quantitative de la monnaie en divisant le PIB nominal belge par la masse monétaire M1 belge.

Figure 36 : Données macroéconomiques belges

Données 2013				
Taux de chômage Belgique	8,30%		Hab Arr Virton	53.000
Taux de Chômage Lorraine belge	11,20%		Hab Arr Arlon	59.821
PIB Lorraine Belge	2.300.707.438		PIB/Hab Arr Virton	16.910
PIB Belgique	395.262.000.000		PIB/Hab Arr Arlon	23.478
Masse Monétaire M1 Belgique	130.000.000.000		PIB/Hab Belgique	32.939
M1 Lorraine Belge	756.692.945		Habitants Lorraine Belge	112.821
Masse Epis	44.000		Prop PIB Lorr/Belgique	0,58%
Vélocité M1 Belgique	3,04		Proportion de reconversion actu	98%

<sup>38</sup> Disponible sur [walstat.iweps.be](http://walstat.iweps.be)

<sup>39</sup> Disponible sur <http://fr.tradingeconomics.com/>

## 8.6. Effets annuels de la création monétaire et de la vitesse augmentée sur le PIB Lorrain.<sup>40</sup>

Le calcul utilisé pour estimer la variation annuelle du PIB lorrain imputable à l'épi repose sur l'équation quantitative de la monnaie  $M \times V = P \times Q$  :

$\text{var PIB} = \text{var fond de réserve (création monétaire)} \times \text{vitesse euro} \times \% \text{ du fond investi ds région} + \text{var masse monétaire en épi} \times (\text{vitesse épi} - \text{vitesse euro})$ .

Actuellement, 0,27% de la population de Lorraine belge utilise l'épi lorrain. La moyenne des conversions d'euro en épi est de 400 par an par usager. Ceci représente donc environ 400 épis\*300 usagers= 120000 épis.

Néanmoins, 98% des épis reçus par les prestataires sont directement reconvertis. Il ne reste plus alors qu'une création de 2400 épis sur l'année. En ce qui concerne le fonds de réserve, 24,09% de celui-ci a été investi dans la région à travers des prêts et participations dans des initiatives locales (théâtre local, éolienne).<sup>41</sup> L'augmentation de masse monétaire locale s'élève donc à 597 euros. Malheureusement, la vitesse de l'épi lorrain n'est pas disponible<sup>42</sup>. Je me base donc sur le travail de De la Rosa et Stodder (2013), en prenant la fourchette basse des vitesses de monnaies locales de type et de taille comparables à savoir 4. Avec toutes ces données, il nous est désormais possible de calculer l'augmentation du PIB. En effet, celui-ci s'élève de 597 euros\* 3,04 (vitesse de l'euro en Belgique) + 2400\*(4-3,04)= 4200 euros environ.

Figure 37 : estimation de l'impact monétaire actuel de l'épi sur la Lorraine belge

Coûts d'initiation subv.	Fond de garantie prêté dans la région	Euro converti par an par usager	Epi reconverti en Euro		
270000	24,09%	400	392,00		
réel	réel	réel	réel		
Prop de reconversion	Vitesse Monnaie Locale	Coûts par an par personne pour convers	Temps depuis création		
0,98	4	20	4		
réel	estimé	estimé	réel		
Prop usager/pop	Création durable d'Epis/an	Création monétaire régionale annuelle	Variation annuelle de PIB	Augmentation marginale du PIB	
0,27%	2.480	597	4.196	0,0002%	
1,00%	9.026	2.174	15.271	0,0007%	
5,00%	45.128	10.872	76.357	0,0033%	
10,00%	90.257	21.744	152.715	0,0066%	

<sup>40</sup> L'amélioration de la balance commerciale, la substitution des comportements sont ignorées de même que tous les autres effets économiques illustrés dans la partie théorique.

<sup>41</sup> Informations fournies par Tatiana Gossuin, ancienne employée de l'ASBL.

<sup>42</sup> Pour cela il aurait fallu obtenir tous les chiffres d'affaires en épis de tous les prestataires puis diviser la somme par la masse monétaire en épi. Malheureusement, les prestataires ne souhaitent pas communiquer ces chiffres.

L'impact purement monétaire annuel actuel estimé de l'épi sur le PIB lorrain est de 0.0002%. Comme indiqué plus haut, cet effet se décompose en une augmentation de la vélocité de 3 à 4 sur les 2480 nouveaux épis non reconvertis par les prestataires (augmentation de M en épis) + l'augmentation de la masse monétaire en euro venant de la proportion du fonds de réserve investi en Lorraine belge multipliée par la vélocité habituelle de l'euro. L'impact peut être augmenté si le nombre d'usager augmente à 1%, 5% ou 10% (voir figure 39). Cependant, il restera faible tant que la proportion de reconversions ne diminuera pas.

L'effet historique en termes d'augmentation absolue du PIB à prix courant des subventions reçues et de la somme des effets monétaires entre 2012 et 2016, s'élèverait à environ 345000 euros. Cependant, l'effet est presque entièrement dû aux subventions qui s'élevaient à 270000 euros. Le résultat économique de l'épi lorrain est donc assez faible au vu des sommes dépensées.

Bénéfice historique pour la région
344.448,07

### Scénario 1

Imaginons maintenant que le fonds de garantie passe d'un investissement régional de 24% à 70%. L'impact annuel grandirait alors à 0.0003 (voir figure 40).

Toutes choses étant égales par ailleurs, l'effet multiplicateur de l'investissement régional serait égal à  $(7658/4196-1)/(70\%-24\%)=1,8$ . Cela signifierait donc qu'augmenter de 1 point de % l'investissement du fond dans la région augmenterait de 1,8% l'impact économique de l'épi lorrain.

Figure 38 : augmentation des prêts octroyés dans la région

Coûts d'initiation du projet	Fond de garantie prêté dans la région	Euro converti par an par usager	Epi reconverti en Euro		
270.000,00	70%	400	392		
réel		réel	réel		
Prop de reconversion	Vélocité Monnaie Locale	Coûts par an par personne pour convers	Temps depuis création		
0,98	4	20	4		
réel	estimé	estimé			
Prop usager/pop	Création durable d'Epis/an	Var création monétaire régionale	Bénéfice en var ann de PIB	Augmentation marginale du PIB	
0,27%	2.480	1.736	7.658	0,0003%	
1%	9.026	6.318	27.870	0,0012%	
5%	45.128	31.590	139.350	0,0061%	
10%	90.257	63.180	278.700	0,0121%	

*Scénario 2*

En se basant sur le premier scénario, imaginons que l'on réduise de moitié la reconversion des épis en euros par les prestataires. Dans ces conditions, l'impact de l'épi atteindrait 0,008% (voir figure 41). Toutes choses étant égales par ailleurs, l'effet multiplicateur de la diminution des reconversions serait de  $(191447/7658-1)/(98\%-50\%)=50$ . Ceci signifie donc que diminuer de 1 point de % les reconversions augmenterait de 50% l'impact économique de l'épi lorrain. Ce paramètre est donc crucial à l'impact économique d'une monnaie locale comme l'épi lorrain.

Figure 39 : diminution du pourcentage de reconversion

Coûts d'initiation du projet	Fond de garantie prêté dans la région	Euro converti par an par usager	Epi reconverti en Euro		
270000	70%	400	200		
réel					
Prop de reconversion	Vélocité Monnaie Locale	Coûts par an par personne pour convers	Temps depuis création		
50%	4	20	4		
	estimé	estimé			
Prop usager/pop	Création durable d'Epis/an	Var création monétaire régionale	Bénéfice en var ann de PIB	Augmentation marginale du PIB	
0,27%	62.000	43.400	191.447	0,008%	
1%	225.642	157.949	696.750	0,030%	
5%	1.128.210	789.747	3.483.751	0,151%	
10%	2.256.420	1.579.494	6.967.502	0,303%	

*Scénario 3*

En se basant sur le scénario 2, appliquons à présent une augmentation de la vélocité de 4 à 5. L'impact de l'épi sur le PIB s'élève désormais à 0,011% (voir figure 42). Toutes choses étant égales par ailleurs, l'effet multiplicateur de l'augmentation de la vélocité de l'épi lorrain serait alors de  $(253447/191447-1)/(5/4-1)= 1,3$ . Augmenter la rapidité de circulation de l'épi lorrain de 1% augmenterait de 1,3% l'impact de cette monnaie locale sur le PIB régional.

Figure 40 : augmentation de la vélocité

Coûts d'initiation du projet	Fond de garantie prêté dans la région	Euro converti par an par usager	Epi reconverti en Euro		
270000	70%	400	200		
réel					
Prop de reconversion	Vélocité Monnaie Locale	Coûts par an par personne pour convers	Temps depuis création		
0,5	5	20	4		
	estimé				
Prop usager/pop	Création durable d'Epis/an	Var création monétaire régionale	Bénéfice en var ann de PIB	Augmentation marginale du PIB	
0,27%	62.000	43.400	253.447	0,011%	
1%	225.642	157.949	922.392	0,040%	
5%	1.128.210	789.747	4.611.961	0,200%	
10%	2.256.420	1.579.494	9.223.922	0,401%	

*Scénario idéal*

Plaçons-nous maintenant dans une situation où les usagers convertissent 400 épis par mois, les épis sont non reconvertibles en euros => 0% de reconversions par les prestataires, la vélocité est de 5, le fonds de garantie est complètement réinvesti dans l'économie de la Lorraine belge. L'impact de l'épi sur la Lorraine belge serait alors de 0,404% soit un demi-point de PIB (voir figure 43). Pour seulement 0,27% de la population utilisant la MLC, l'impact serait donc tout à fait significatif.

Figure 41 : scénario idéal

Coûts d'initiation du projet	Fond de garantie prêté dans la région	Euro converti par an par usager	Epi reconverti en Euro		
270000	100%	6000	0		
réel					
Prop de reconversion	Vélocité Monnaie Locale	Coûts par an par personne pour convers	Temps depuis création		
0%	5	20	20		
estimé					
Prop usager/pop	Création durable d'Epis/an	Var création monétaire régionale	Bénéfice en var ann de PIB	Augmentation ann marginale du PIB	
0,27%	1.860.000	1.860.000	9.300.000	0,404%	
1%	6.769.260	6.769.260	33.846.300	1,471%	
5%	33.846.300	33.846.300	169.231.500	7,356%	
10%	67.692.600	67.692.600	338.463.000	14,711%	

Dans ce scénario parfait, l'impact économique de la monnaie locale pourrait être très grand, 14% de croissance du PIB régional par an si 10% de la population était usager. Avec un tel niveau de croissance et si les prix montaient moins que proportionnellement, les prestataires devraient recruter beaucoup plus de gens pour faire face à la demande.

Cependant, il n'est pas simple d'atteindre des caractéristiques similaires à ce cas de figure. Il existe un équilibre à trouver entre restrictions et nombre de prestataires adhérents. Plus la monnaie locale est inconvertible, plus il est difficile de convaincre les prestataires d'adhérer au projet. Dans les premières années de développement d'une monnaie locale, l'objectif est pourtant bien de créer le réseau de telle manière que la diversité de biens et services soit assez grande. La diversité des débouchés et le nombre d'adhérents convainc alors à son tour d'autres prestataires ou usagers qui étaient peut-être plus sceptiques au départ. Le plus important est donc de convaincre un maximum de prestataires et usagers au début du processus.

Ensuite, lorsque le réseau atteint une taille conséquente et se stabilise, les règles de reconversion pourraient éventuellement être durcies afin d'augmenter effectivement l'impact économique du dispositif. N'oublions pas, en effet, que le taux de reconversion est le paramètre principal de l'impact économique de la MLC.

Le problème de cette tactique pourrait être son anticipation par les prestataires. En effet, une perte de confiance nuisible à la construction du réseau pourrait s'installer si les règles du système changeaient de manière impromptue.

De plus, pour pouvoir changer les règles de reconversion, il serait nécessaire d'inscrire une clause dans le contrat d'adhésion qui le permette. Cette clause formaliserait dès lors cette anticipation.

Ce problème est d'un certain point de vue similaire à celui qu'affrontent les banques centrales pour limiter les anticipations d'inflation. Dans la première partie du mémoire, nous avons vu que la théorie des jeux préconisait le respect de règles constitutives. Ainsi, la MLC devrait peut-être également fixer des objectifs ou des règles chiffrées et s'y tenir de façon stricte afin de maintenir la confiance dans l'organisme émetteur. La question de la stratégie économique et de développement reste néanmoins difficile à régler et doit probablement être confrontée à la réalité vécue sur le terrain.

L'exemple de l'épi lorrain montre de façon concrète comment une MLC peut impacter le PIB d'une région. En supposant comme les Keynésiens ou les monétaristes (court terme) que cette expansion monétaire n'augmente pas les prix à la consommation, l'épi lorrain pourrait être un facteur propice à la création d'emploi et au rattrapage économique de cette région défavorisée de Belgique. Ainsi, sous réserve des perspectives inflationnistes, l'objectif premier de ce mémoire me paraît rempli.

## **Objectif 2 : Les MLC comme outils complémentaires à l'action des banques centrales**

Afin d'éclairer les motivations de ce deuxième objectif, nous décrirons en premier lieu pourquoi les banques centrales pourraient bénéficier d'une aide des MLC. Ensuite, nous expliquerons en pratique comment les MLC pourraient utiliser leurs outils pour atteindre les objectifs de stabilité des prix et de stimulation de l'activité économique. Enfin, nous décrirons dans quelles situations les MLC devraient contrebalancer ou accentuer les décisions des banques centrales.

## **9. Pourquoi les banques centrales auraient-elles un intérêt dans le développement des MLC ?**

Commençons le développement du second objectif par l'analyse de l'article 21 des statuts du système européen des banques centrales qui nous indiquera pourquoi la banque centrale pourrait considérer les MLC comme des alliés potentiels :

*21.1. Conformément à l'article 101 du traité, il est interdit à la BCE et aux banques centrales nationales d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions ou organes de la Communauté, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la BCE ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite (Statuts du SEBC et de la BCE, 1992, chap. 4)*

Ce paragraphe précise que la BCE n'a, en aucun cas, le droit d'orienter sa politique en faveur d'un état plutôt qu'un autre en rachetant de la dette souveraine, régionale ou locale pour en diminuer le coût de financement (faire chuter les taux d'intérêt obligataires locaux). Ainsi, de cet article découle l'impossibilité pour la BCE d'aider de façon ciblée un pays ou une région en difficulté ; elle ne peut intervenir que de façon globale afin d'éviter toutes discriminations, tout favoritisme. Si la BCE juge l'état global de la zone euro plutôt favorable, elle augmentera ses taux directeurs même si quelques régions auraient nécessité une baisse et inversement. En 2016, dans la continuité du 'Quantitative Easing', la BCE a maintenu les facilités d'emprunt et de dépôt à des taux historiquement bas. En conséquence de quoi, les taux de rendement sur les dettes souveraines ont baissé partout dans la zone euro même pour les pays qui en avaient le moins besoin comme l'Allemagne et les autres pays nordiques. Le problème de la BCE est que la zone euro sur laquelle elle opère de manière forcément équitable (traités) n'est pas homogène économiquement parlant.

Idéalement, une zone monétaire devrait regrouper quatre caractéristiques : une forte intégration des échanges commerciaux, une symétrie des chocs<sup>43</sup>, la mobilité des facteurs travail et capital

---

<sup>43</sup> Toutes les régions de la zone monétaire devraient être satisfaites par la politique monétaire commune lorsqu'elles sont confrontées à un même choc. Le taux d'intérêt décidé par la banque centrale de l'ensemble devrait être le même que celui décidé par les banques à l'échelon inférieur. De telle façon à ce que les pays ne soient pas lésés par l'abandon de la possibilité de dévaluer ou de réévaluer leur ancienne monnaie.

et une coordination des sphères fiscales.<sup>44</sup> Clairement, la zone euro ne respecte pas la coordination des sphères fiscales (les impôts allemands ne financent pas directement les difficultés de l'Espagne par exemple) et la symétrie des chocs<sup>45</sup> (Cuche-Curti, 2015)

Vu qu'elles ne peuvent pas jouer un rôle de rééquilibrage local, spécifique, les décisions de la BCE ne sont pas forcément adaptées à chaque région. Auparavant, lorsqu'un pays était en difficulté, il lui était possible de jouer la carte de l'expansion monétaire, de la réduction des taux et de la dévaluation pour redresser la barre. Aujourd'hui, avec la monnaie unique, ceci est devenu impossible. Certains éléments de la crise grecque, présentés de façon succincte dans les annexes, illustrent la baisse de flexibilité monétaire ayant suivi la création de la zone euro.<sup>46</sup>

Dans ce cadre de perte de pouvoir au niveau local, la montée en force des monnaies locales complémentaires pourrait signifier le retour à la disposition des régions, des villes de l'outil économique monétaire. Les MLC permettrait alors d'agir de manière complémentaire avec l'euro.

## **10. Comment les MLC peuvent-elles apporter une aide aux banques centrales ?**

Si le développement des MLC en taille se confirmait, leurs outils économiques et leur proximité de l'économie locale fourniraient les moyens d'atteindre les mêmes objectifs que les banques centrales plus rapidement.

### **10.1. Les MLC, des outils potentiels de politiques monétaires locales**

Nous nous efforcerons dans cette rubrique d'expliquer comment une MLC pourrait utiliser la taxe de reconversion, le fonds de réserve, les taux de fonte et une éventuelle possibilité d'épargne pour dynamiser ou ralentir le rythme économique d'une région selon qu'elle se situe en basse ou en haute conjoncture.

#### *Taxe de reconversion variable*

Imaginons que la taxe de reconversion entre la monnaie locale et la monnaie centrale vienne à augmenter. Dans ce cas, il est fort probable que les prestataires reconvertiraient moins d'unités locales en unités centrales. La masse monétaire M1 totale régionale augmenterait, la balance commerciale s'améliorerait, la vitesse moyenne de M1 (euro et monnaie locale confondues)

---

<sup>44</sup> Si une région est lésée par la politique de la banque centrale, alors elle devrait être dédommée par une redistribution fiscale.

<sup>45</sup> Voir infra

<sup>46</sup> Une explication concernant le Grexit est disponible en annexe.

grimperait. L'augmentation de la taxe de reconversion devrait donc augmenter le PIB réel, l'emploi régional et/ou l'inflation. Inversement, une diminution de la taxe de reconversion risquerait de faire diminuer M1 ainsi que V et de faire ralentir la croissance du PIB réel régional et/ou l'inflation.

#### *Prêts variables du fonds de réserve*

La proportion d'investissement du fonds de réserve dans l'économie détermine en majorité la création monétaire liée à la conversion en monnaie locale. Ainsi, une augmentation des prêts favorise l'accroissement du PIB et/ou des pressions inflationnistes. C'est l'inverse qui se produit lorsque la proportion des prêts diminue (argent gardé dans un coffre-fort). A noter que si la MLC est reconvertible, le fonds ne peut être à 100% investi dans des actifs peu liquides. En effet, il est nécessaire de garantir la reconversion des prestataires désireux de recouvrir l'équivalent en monnaies centrale de leur monnaie locale.

#### *Taux d'intérêt de fonte variable*

La mise en place d'un système de fonte variable selon l'état de l'économie locale à travers le temps permettrait de faire varier la vélocité de la monnaie locale. Plus le taux sera négatif plus la vélocité augmentera et inversement.

#### *Possibilité d'épargne en MLC à taux de rendement variable*

La mise à disposition d'un plan épargne en monnaie locale pourrait permettre de retirer de la circulation des unités monétaires et ainsi ralentir une économie locale en surchauffe sans pour autant menacer l'existence de la monnaie locale. Par exemple, les prestataires ou usagers recevant de la monnaie locale pourraient remettre cet argent à l'organisme émetteur et percevoir les intérêts découlant de l'équivalent monétaire du fond de réserve prêté en euro. L'organisme émetteur pourrait augmenter les taux sur l'épargne en monnaie locale lorsque l'économie régionale se porte bien puis les réduire lorsqu'un creux conjoncturel se manifeste.

### **10.2. Un mécanisme de transmission plus rapide**

Nous venons de décrire comment la MLC pouvait influencer le comportement des agents économiques et l'activité de leurs transactions. Nous ne nous sommes cependant pas encore intéressés à la rapidité avec laquelle ces outils concrétisaient leurs effets dans l'économie. En cette matière, le caractère local de la MLC pourrait permettre de réduire le temps séparant la mise en œuvre d'une décision monétaire et son effet.

Habituellement, les politiques monétaires de la banque centrale se propagent dans l'économie à travers l'intermédiaire des services bancaires. (Cuche-Curti, 2015) Une baisse des taux d'intérêt directs devrait rendre l'accès à l'emprunt plus aisé pour les entreprises et les ménages.

Cependant, les périodes de taux bas correspondent le plus souvent aux périodes de creux économique. Paradoxalement, c'est donc au moment où les taux sont bas que les banques sont les plus frileuses à prêter de l'argent. L'effet désiré par la banque centrale sur l'économie d'une expansion monétaire est donc souvent atteint plus difficilement du fait des comportements procycliques du secteur bancaire. (Henrard & Olieslagers, 2014)

Au contraire, les monnaies locales sont autofinancées par leur fond de réserve, elles peuvent définir les règles de reconversion et n'ont pas d'objectifs de lucre. Ainsi, elles peuvent agir directement sur l'économie locale, sans intermédiaires et quand bon leur semble. Une politique monétaire pilotée par ce type d'organisme émetteur serait donc beaucoup plus efficace au niveau local en termes de rapidité d'action que le mécanisme habituel.

## **11. Quand les MLC devraient-elles appliquer une stratégie monétaire ?**

Dans les sections suivantes nous résumerons tout ce qui vient d'être dit en décrivant des pistes de « politique monétaire » adaptée à différentes situations économiques. Nous décrirons aussi dans quelles situations les MLC doivent accentuer ou bien réfréner les actions de la banque centrale.

### **11.1. Situation de basse conjoncture**

En situation économique morose (chômage anormalement élevé, inflation basse, augmentation de la précarité), un organisme émetteur de monnaie locale complémentaire pourrait décider d'augmenter la taxe de reconversion, d'augmenter la fonte, de réduire les intérêts sur l'épargne en monnaie locale et d'accroître les prêts régionaux provenant du fonds de réserve.

### **11.2. Situation de haute conjoncture**

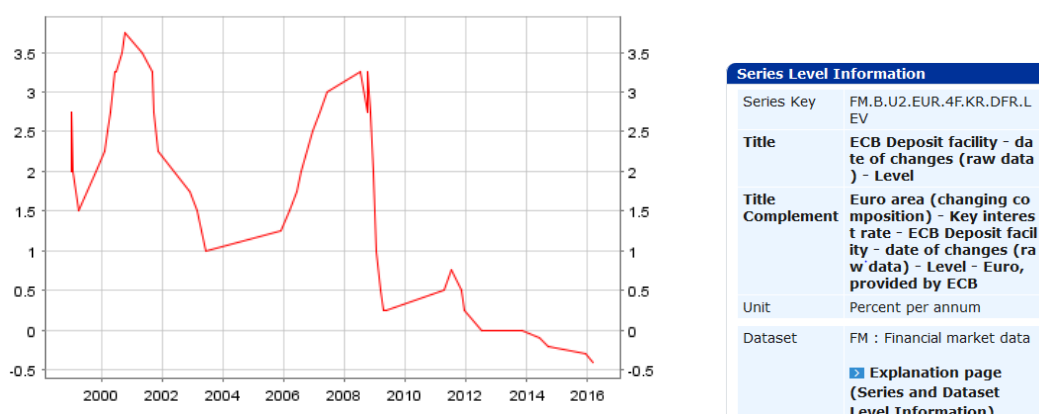
En situation de boom économique (chômage faible, inflation élevée, augmentation du pouvoir d'achat), un organisme émetteur de monnaie locale complémentaire pourrait décider de diminuer la taxe de reconversion jusqu'à 0, ou bien même en territoire négatif, de réduire la fonte, d'augmenter les taux d'intérêt en épargne locale et de réduire les investissements provenant du fonds de réserve.

### 11.3 Interactions BCE et MLC

Nous venons d'examiner la façon dont une MLC pourrait jouer, tout comme une banque centrale, un rôle contra-cyclique. Voyons maintenant comment les MLC pourraient interagir avec les décisions des banques centrales.

La série représentée en figure 43 illustre les taux d'intérêt appliqués par la banque centrale européenne sur les dépôts qu'elle propose aux institutions financières agréées. On remarque une succession de baisses et de hausses rapides correspondant aux basses (respectivement, hautes) conjonctures. Entre 2001 et 2003, éclatement de la bulle internet, baisse des taux (2.5 points de pourcentage). Entre 2003 et 2008, reprise et échauffement économique, hausse des taux (2 points de pourcentage), hausse des prix du pétrole et de l'inflation. De 2008 à nos jours, crises financières, économiques et politiques, baisse continue des taux (3.5 points de pourcentage) et passage dans le domaine négatif.

Figure 41 : taux d'intérêts directeurs de la BCE



<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=bbn131>

Vu que la BCE définit sa politique monétaire en se basant sur l'analyse statistique de données agrégées au niveau de la zone euro, les taux d'intérêt proposés ne sont donc pas toujours adaptés au niveau local. Prenons par exemple la forte croissance des taux entre 2006 et 2007. Globalement, elle correspond à une année faste pendant laquelle le chômage dans la zone euro a baissé d'un point de pourcentage. Les régions centrales, les grandes métropoles, les ports, les régions connectées à de grands axes de communications comme des plateformes multimodales ont particulièrement bénéficié du commerce international bondissant, tiré par les pays émergents. Dans ces régions densément peuplées où le taux de chômage descendait significativement en dessous de leur moyenne de long terme, les pressions inflationnistes nécessitaient logiquement la hausse des taux. Comme ces régions sont en nombre d'habitants

les plus importantes d'Europe, la moyenne des prix augmentaient et justifiaient l'action modératrice de la BCE.

Cependant, certaines régions enclavées, rurales, industrielles souffraient dans le même temps de la concurrence sur les matières premières agricoles, du prix du pétrole sans cesse à la hausse, des délocalisations etc. Ces régions subirent une double peine, à la fois, la montée du chômage et des taux. Sur la figure 44, est affiché un extrait de quelques régions ayant particulièrement profité du dynamisme économique entre 2005 et 2007. Le taux de chômage fut réduit de manière significative et la décision de la BCE d'augmenter les taux se justifiait.

Figure 42 : Quelques régions profitant d'une baisse de chômage entre 2006 et 2007.

GEO/TIME	2006	2007
Euro area (19 countries)	8,3	7,4
Belgium	8,2	7,5
Berlin	18,7	16,4
Brandenburg	16,6	13,8
Spain	8,5	8,2
Centro (ES)	9,3	8,4
France	8,9	8,0
Île de France	8,5	7,8
Bassin Parisien	8,1	7,4

La figure 45 montre au contraire certaines régions ayant subi une forte hausse du chômage sur la même période. Dans ce genre de cas de figure, il aurait été possible aux gérants de monnaie locale de contrebalancer l'action de la banque centrale sur leur territoire en haussant la taxe de reconversion, en baissant les taux sur les prêts qu'elle accorde, en augmentant la fonte s'il y a fonte. Alternativement dans les régions florissantes, l'organisme en charge de la monnaie locale aurait pu ralentir l'inflation et agir dans la même direction que la banque centrale.

Figure 43 : Quelques régions subissant une hausse du chômage entre 2006 et 2007.

GEO/TIME	2006	2007
Illes Balears	6,4	7,2
Ciudad Autónoma de Melilla (E	13,6	18,2
Champagne-Ardenne	6,8	8,0
Limousin	5,8	6,7
Auvergne	7,3	8,3
Algarve	5,5	6,7
Região Autónoma da Madeira	5,3	6,8
Greater Manchester	5,4	6,4

Une MLC devrait agir de manière contraire à la BCE lorsque le chômage régional évolue de façon contraire au chômage agrégé européen. A l'inverse la MLC devrait accentuer l'action de la BCE lorsque le chômage régional évolue dans le même sens mais plus fortement que le chômage agrégé européen.

## Conclusion partie pratique

Dans cette deuxième partie du mémoire nous nous sommes attelés à expliquer comment les MLC pouvaient atteindre les deux objectifs que nous nous étions fixés initialement. Pour cela, nous nous sommes basés sur les outils économiques vus dans la première partie puis avons illustré avec des exemples concrets comment ces différents outils pouvaient être utilisés en pratique.

Ainsi, nous avons montré que les MLC pouvaient bel et bien stimuler la croissance du PIB et donc éventuellement réduire le chômage et la pauvreté dans les régions les plus défavorisées. Nous avons également montré que les MLC pouvaient assurer au niveau local un rôle complémentaire à l'action des banques centrales.

## Conclusion Générale

Litaer et Kennedy (2008) écrivaient :

*La résilience augmente avec la diversité et le nombre d'interconnexions. En revanche, l'efficacité est améliorée quand on réduit la diversité et qu'on élimine les connexions moins importantes ... La justification théorique classique en vue d'imposer un monopole d'une seule monnaie dans une économie nationale, est l'efficacité accrue de la formation des prix et des échanges ... notre système monétaire hyper-efficace est structurellement non durable, et était donc condamné à s'écrouler, comme il vient de le faire. La solution structurelle est donc claire également: il faut augmenter la diversité des agents monétaires dans notre écosystème économique et augmenter les interconnexions. (Litaer & Kennedy, 2008, p. 206)*

Bien qu'il ne me semble pas, comme ces deux auteurs l'indiquent, que notre système monétaire se soit écroulé en 2008, le présent mémoire pourrait, néanmoins, se terminer sur une conclusion assez similaire.

En effet, nous avons montré dans la partie théorique qu'un pan de la littérature économique affirmait que la monnaie n'était pas forcément neutre face au chômage et à la production. La monnaie peut à la fois être source de déséquilibres lorsque les taux et la masse monétaire ne sont pas adaptés aux besoins de l'économie ou source de résilience lorsque ces derniers contrebalancent au bon moment les fluctuations conjoncturelles. En opposition de cela, un autre pan de la littérature soutenait que les stratégies monétaires actives n'auraient d'autre pouvoir que de susciter de l'inflation ou de la déflation et seraient donc à proscrire.

Par la suite, nous avons analysé les caractéristiques économiques propres aux MLC qui leurs permettraient de jouer un rôle monétaire proportionnel à leur taille. Prenant en compte les arguments des différentes écoles et des critiques émises contre les MLC (inflation et protectionnisme), nous avons également illustré dans quelles régions les MLC auraient la plus grande légitimité.

Nous avons ainsi formulé l'hypothèse selon laquelle les régions les plus pauvres et dont le taux de chômage est anormalement élevé devraient être les seules, d'un point de vue économique, à bénéficier d'une MLC. Dans ces conditions, une expansion monétaire menée par une MLC ne devrait pas occasionner d'inflation excessive et pourrait dès lors remplir l'objectif premier de ce mémoire à savoir le redressement économique des régions ayant le moins profité du processus de mondialisation.

Enfin, nous avons décrit en tentant d'atteindre le deuxième objectif comment les MLC pouvaient donner aux régions la possibilité de se réappropriier l'outil monétaire et de faire face à des problèmes conjoncturels locaux ignorés par les banques centrales.

Pour conclure, les MLC pourraient effectivement servir à rééquilibrer les inégalités socioéconomiques entre régions et aider les banques centrales à mettre en œuvre des politiques monétaires à géométrie variable. Au-delà de l'aspect économique, un certain nombre d'arguments écologiques et sociologiques en faveur des MLC mériterait également une attention plus approfondie.



## Bibliographie

- Agence France Presse, Le Monde. (2011). *Le chômage, première préoccupation des Français*. [http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/01/02/le-chomage-premiere-preoccupation-des-francais\\_1460182\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/01/02/le-chomage-premiere-preoccupation-des-francais_1460182_823448.html) (Consulté le 15/07/2016)
- Balin, M. (1960). Les problèmes du développement de Cuba. *Tiers-Monde*, tome 1, n°4. Paris: Presse universitaire de France. pp. 447-460.
- Banque Nationale de Belgique, (2012). *Enquête auprès des consommateurs de décembre 2012*. <https://www.nbb.be/doc/dq/f/dq3/histo/pfe1212.pdf> (consulté le 06/11/2015)
- Banque du Canada (N.D.). *L'économie et la politique économique*. <http://www.banqueducanada.ca/publication/livres-et-monographies/importance-politique-monnaire-perspective-canadienne/leconomie-et-la-politique-economique/> (Consulté le 05/06/2016)
- Bayou, J., Rousseau, S. (2015). *EELV se félicite de la publication du rapport sur les monnaies locales complémentaires*. <http://eelv.fr/2015/04/13/eelv-se-felicite-de-la-publication-du-rapport-sur-les-monnaies-locales-complementaires/> (Consulté le 16/07/2016)
- Belgian Asset Managers Association. (N.D.). *Le fonctionnement de l'offre de monnaie et de la formation du taux d'intérêt*. <http://www.beama.be/fr/aptitude-financiere/de-financiele-markten-fr/werking-fr/werking-van-de-geldvoorziening-en-de-rentevorming> (Consulté le 09/06/2016)
- Bente, H. (1926). *Die deutsche Währungspolitik von 1914–1924*. *Weltwirtschaftliches Archiv*. p. 134. <http://www.jstor.org/stable/40416196> (Consulté le 08/06/2016)
- Blanc, J. (1998), *Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques*. Thèse, Université Lumière Lyon 2.
- Blanc, J. (2006). *Les monnaies sociales : un outil et ses limites*. Paris: Economica. pp. 11-23.
- Blanc, J., Fare, M. (2014). *Les modèles économiques des monnaies locales complémentaires*. Lyon: Triangle.
- Boutih M. (2015). *Génération radicale*. [www.boutih.fr/wp-content/uploads/2015/07/Génération-radical.pdf](http://www.boutih.fr/wp-content/uploads/2015/07/Génération-radical.pdf) (Consulté le 23/06/2016)
- Bouvier, P. (2005). *Le lien social*. Paris : Gallimard. p. 18.
- Bréchet, T., Desmet, C. (2015). *Responsabilité Sociale de l'Entreprise*. Syllabus, Louvain School of Management.
- Brown, M. (2015), *Retail Banking*. Syllabus, Universität St.Gallen.
- Caballero, J.M., Calegar G., Cappi C. (N.D.). *Les instruments de protection et leurs conséquences économiques*. <http://www.fao.org/docrep/003/X7352F/x7352f03.htm> (Consulté le 23/06/2016)
- Carignan, M.E. (2014). *La modification des pratiques journalistiques et du contenu des nouvelles télévisées, du quotidien à la situation de crise : analyse*. Thèse, Université de Montréal. [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11410/Carignan\\_Marie-Eve\\_2014\\_these.pdf;jsessionid=0168C2841846268090CFB80736358ADC?sequence=4](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11410/Carignan_Marie-Eve_2014_these.pdf;jsessionid=0168C2841846268090CFB80736358ADC?sequence=4) (Consulté le 24/09/2015)

- Collin, A., (2015). *L'Allemagne de 1918 à 1945 de Wahl, A. Metz* : Cours
- Complementary Currency Resource Center. (2016). *Online Database of Complementary Currency Systems Worldwide*. [http://www.complementarycurrency.org/ccDatabase/les\\_public.html](http://www.complementarycurrency.org/ccDatabase/les_public.html) (Consulté le 05/10/2015)
- Credit Cooperatif & Maif. (2009). *Les Français, les associations et la crise*. Paris: CSA  
<http://www.csa.eu/multimedia/data/sondages/data2009/opi20090925-les-francais-les-associations-et-la-crise.pdf> (consulté le 09/10/2015)
- Cuche-Curti, N.A. (2015). *Economics of Central Banking*. Syllabus, Universität St. Gallen
- De Combrugghe, A. (2011). *Choix et décisions économiques* (1<sup>ère</sup> édition). Bruxelles : De Boeck. . pp. 368-449.
- De la Rosa, J. L., Stodder J. (2013). *On Velocity in Several Complementary Currencies*.  
[www.iss.nl/fileadmin/.../iss/.../Josep\\_Lluis\\_de\\_la\\_Rosa.pdf](http://www.iss.nl/fileadmin/.../iss/.../Josep_Lluis_de_la_Rosa.pdf) (Consulté le 24/08/2015)
- Eurobaromètre (2008). *Les attitudes des Européens vis-à-vis du changement climatique*. numéro spécial 300.  
[ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_300\\_full\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_300_full_fr.pdf) (Consulté le 13/07/2016)
- European Central Bank. (2016). *ECB Deposit Facility*.  
<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=bbn131> (Consulté le 15/06/2016)
- Eurostat. (2015). *Gini coefficient of equivalised disposable income - EU-SILC survey*.  
<http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&language=en&pcode=tessi190> (Consulté le 10/11/2015)
- Eurostat. (2015). *Greenhouse Gaz*. [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/File:Greenhouse\\_gas\\_\(CO2,\\_CH4\\_and\\_N2O\)\\_emissions\\_by\\_economic\\_activity,\\_EU-27,\\_2000\\_and\\_2012\\_\(%C2%B9\)\\_\(%25\\_of\\_total\\_emissions\\_in\\_CO2\\_equivalents\)\\_YB15-fr.png](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/File:Greenhouse_gas_(CO2,_CH4_and_N2O)_emissions_by_economic_activity,_EU-27,_2000_and_2012_(%C2%B9)_(%25_of_total_emissions_in_CO2_equivalents)_YB15-fr.png) (Consulté le 12/07/2016)
- Fisher, I. (1922). *The purchasing power of money, its determination and relation to credit interest and crisis*. New-York: The Macmillan Company. pp. 69-104.
- Fischer, J. (2014). 2015, l'année de tous les dangers pour l'Europe. *Les Echos*.  
<http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-120477-2015-lannee-de-tous-les-dangers-pour-leurope-1078759.php> (Consulté le 20/07/2016)
- Fourel C., Magnen, J.P. (2015). *Mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux*.  
[http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/rapport\\_monnaies\\_locales\\_complementaires\\_1.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/rapport_monnaies_locales_complementaires_1.pdf) (Consulté le 28/12/2015)
- FRED, Economic data. (2016). *Velocity of M2 Money Stock*.  
<https://fred.stlouisfed.org/series/M2V> (Consulté le 22/06/2016)
- Friedman, M., (1968). *The role of monetary policy*. The American Economic Review, volume LVIII, number 1, pp. 1-17.
- Friedman, M., (1970). *The Counter-Revolution in Monetary Theory*. London: Institute Of Economic Affairs.
- Gallup World Poll. (2013). *Perspectives économiques de l'OCDE*. <http://oecd.org/fr/eco/perspectives/> (Consulté le 06/11/2015)

- Gesell, S. (1948). *L'Ordre économique naturel*. Paris: Issautier.
- Goertz, G. (2006): *Social Science Concepts: A User's Guide*. Princeton NJ: Princeton University Press.
- Henrard, L., Olieslagers, R., (2014). *The risk management of financial institutions*. Syllabus, Louvain School of Management.
- Jahan, S. et Papageorgiou C. (2014). Qu'est-ce que le monétarisme?. *L'abc de l'économie. Finances & développement*, numéro de mars 2014, pp. 38-39.
- Jamet, J.P. (2007). *La préférence communautaire ou les illusions du protectionnisme européen*. <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0064-la-preference-communautaire-ou-les-illusions-du-protectionnisme-europeen> (Consulté le 17/09/2015)
- Jamet, M. (2015). COP21 : chronologie de 200 ans d'histoire du changement climatique. *Euronews*. <http://fr.euronews.com/2015/09/09/cop21-200-ans-d-histoire-du-changement-climatique/> (Consulté le 18/07/2016)
- Kalinowski, W. (2014). *L'impact socio-économique des monnaies locales et complémentaires*. pp.1-2 [http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2015/10/impact\\_socio-economique\\_des\\_monnaies\\_locales\\_et\\_complementaires-2-copie.pdf](http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2015/10/impact_socio-economique_des_monnaies_locales_et_complementaires-2-copie.pdf) (Consulté le 23/06/2016)
- Keynes, J. M. (1936). *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (livres I à III). Paris : Edition Payot. pp. 106-107.
- Kempf, H., Lanteri, M. (2008). *La gouvernance des banques centrales dans les pays émergents et en développement : le cas de l'Afrique subsaharienne*. [https://www.banque-france.fr/fileadmin/.../banque.../etu171\\_6.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/.../banque.../etu171_6.pdf) (Consulté le 12/07/2016)
- Lager, C. (2005). L'euro, symbole d'identité européenne ? *Etudes internationales*. Volume 36, 61-82.
- Legrand, E. (2012). *Préparation aux concours de professorat d'économie et de gestion*. Syllabus, IUFM d'Auvergnes/Université de Rennes.
- Lepetit B., Plichon O. (2016). Sondage : la lutte des classes reste d'actualité. *Le Parisien* <http://www.leparisien.fr/politique/la-lutte-des-classes-reste-d-actualite-30-04-2016-5756797.php> (Consulté le 05/07/2016)
- Levannier, C. *Le Chiengauer - une monnaie au service de sa région*. [www.euskalmoneta.org/uploads/chiengauer.pdf](http://www.euskalmoneta.org/uploads/chiengauer.pdf) (Consulté le 09/07/2016)
- Lietar, B., (2001). *The Future of Money: Creating New Wealth, Work and a Wiser World*. London: Random House. pp. 30-250.
- Lietar, B., Kennedy, M. (2008). *Monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable*. Paris : Éditions Charles Léopold Mayer.
- Mignolet, M. (2012). *Macroéconomie*. Syllabus, Université de Namur. pp. 108-176.
- Neuroplasticité. *Le stress*. <http://www.neuroplasticite.com/mecanismes-neuroplasticite/stress/> (Consulté le 19/09/2015)
- OCDE (2014), *Confiance à l'égard des institutions. Panorama de la société 2014. Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Paris: Éditions OCDE.
- Organisation des Nations Unies. (2014). *L'ONU et le changement climatique*. <http://www.un.org/climatechange/fr/la-science/> (consulté le 07/07/2016)

- Petkantchin, V. (2013). *Déposer de l'argent sur un compte c'est prêter aux banques*. <http://www.contrepoints.org/2013/05/14/124190-deposer-de-largent-sur-un-compte-cest-preter-aux-banques> (Consulté le 13/06/2016)
- Pindyck, R., Rubinfeld, D. (2012). *Microéconomie*. 443-494. Paris : Pearson. pp. 443-494.
- Ponsard, C. (1959). La théorie quantitative de la monnaie. In Colin A. *Économies, Sociétés, Civilisations* : Vol. 14 (pp. 106-121). [http://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_1959\\_num\\_14\\_1\\_2802#ahess\\_0395-2649\\_1959\\_num\\_14\\_1\\_T1\\_0107\\_0000](http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1959_num_14_1_2802#ahess_0395-2649_1959_num_14_1_T1_0107_0000) (Consulté le 04/07/2016)
- Programme des Nations Unies pour le Développement (2014). *Rapport sur le développement humain 2014 Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience (PNUD)*. Washington : Communications Development Incorporated. p.1 [hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-fr.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-fr.pdf) (Consulté le 09/07/2016)
- Rabreau, M. (2015). Grexit ou pas Grexit : ce qu'en pensent les économistes. *Le Figaro* <http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/decryptage/2015/07/08/29002-20150708ARTFIG00004-pour-ou-contre-un-grexit-ce-qu-en-pensent-douze-economistes.php> (Consulté le 07/07/2016)
- Radio Canada (2001). *L'Irak détruit par l'embargo*. [http://archives.radio-canada.ca/guerres\\_conflits/conflits\\_moyen\\_orient/clips/3028/](http://archives.radio-canada.ca/guerres_conflits/conflits_moyen_orient/clips/3028/) (Consulté le 12/07/2016)
- Ricardo, D., (1817). *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* (3ème édition). Quebec, Bibliothèque universitaire. pp. 81-97.
- Rigaux, N. (2011). *Introduction à la sociologie par sept grands auteurs* (2<sup>ème</sup> édition). Bruxelles : De Boeck.
- Seon-Kyoung A., Gower, K. K. (2009). How do the news media frame crises? A content analysis of crisis news coverage. doi:10.1016/j.pubrev.2009.01.010 (Consulté le 07/07/2016)
- Tönnies, F. (1922). *Gemeinschaft und Gesellschaft* (4ème édition). Karl Curtius: Berlin
- Trading Economics. (2016). *Belgique – Masse monétaire 1M*. <http://fr.tradingeconomics.com/belgium/money-supply-m1> (Consulté le 20/06/2016)
- Union Européenne (1992), *Protocole sur les statuts du système européen de banques centrales et de la banque centrale européenne*. [https://www.ecb.europa.eu/ecb/legal/pdf/fr\\_statute\\_2.pdf](https://www.ecb.europa.eu/ecb/legal/pdf/fr_statute_2.pdf) (Consulté le 05/07/2016)
- WalStat. (2015). *Produit Intérieur Brut par habitant*. [http://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=15&indicateur\\_id=209300&ordre=2](http://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=15&indicateur_id=209300&ordre=2) (Consulté le 24/06/2016)
- Wikipedia. *Le blocus continental*. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Blocus\\_continental](https://fr.wikipedia.org/wiki/Blocus_continental) (Consulté le 24/06/2016)





## Annexes

**Annexe 1 :** Données internationales relatives aux masses monétaires MB et M3, au PIB et à l'inflation. Données fournies par le docteur Cuche-Curti (Banque Nationale Suisse et Universität St-Gallen).

COUNTRY	MB	M3	GDP	INF
ALBANIA	16,26	19,90	1,91	25,47
ANGUILLA	10,48	13,09	7,78	3,69
ANTIGUA AND BARBUDA	12,53	12,19	4,51	4,51
ARUBA	13,40	11,06	2,08	3,95
AUSTRALIA	11,54	10,17	3,35	4,94
AUSTRIA	6,32	7,03	2,67	2,85
BAHAMAS	8,81	10,31	-1,89	4,03
BAHRAIN	7,98	11,30	5,26	1,52
BANGLADESH	14,19	16,71	4,68	6,11
BARBADOS	11,47	10,20	1,63	4,82
BELGIUM	3,47	6,00	2,16	3,21
BELIZE	11,27	10,90	5,70	3,03
BENIN	12,49	12,84	4,41	6,21
BOTSWANA	17,89	21,63	8,05	10,23
BURKINA FASO	10,67	11,19	6,41	4,61
BURUNDI	12,37	15,23	1,97	11,43
CAMBODIA	18,56	27,70	7,56	6,09
CAMEROON	8,23	8,81	3,27	5,87
CANADA	8,25	6,98	2,74	3,90
CAPE VERDE	12,39	14,15	5,95	4,93
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	6,89	7,53	1,44	3,68
CHAD	11,37	11,43	5,55	4,19
CHILE	21,42	23,66	4,88	13,26
CHINA	20,52	22,33	9,83	6,41
COLOMBIA	21,57	22,59	3,60	17,97
CONGO, REPUBLIC OF	12,79	13,44	4,24	4,82
COSTA RICA	22,61	25,69	4,09	18,33
COTE D IVOIRE	6,83	6,65	2,56	5,75
CYPRUS	13,13	15,25	5,11	4,45

CZECH REPUBLIC	12,01	9,36	2,46	5,08
DENMARK	8,70	7,49	1,81	3,99
DOMINICA	10,33	10,49	2,89	4,58
DOMINICAN REPUBLIC	22,02	22,53	4,67	16,67
ECUADOR	6,22	9,14	3,14	30,45
EGYPT	13,82	17,81	5,05	11,74
EL SALVADOR	6,03	9,01	2,87	11,35
EQUATORIAL GUINEA	27,16	26,68	21,29	4,18
ESTONIA	38,77	26,79	5,88	15,91
FIJI	11,31	9,15	2,72	5,16
FINLAND	19,75	9,23	2,91	3,99
GAMBIA	17,33	17,58	3,42	9,90
GEORGIA	21,13	28,27	6,58	20,95
GERMANY	7,71	6,76	2,24	2,03
GHANA	35,98	37,20	2,66	32,62
GREECE	16,84	17,21	2,20	11,85
GRENADA	9,39	10,40	4,14	4,89
GUATEMALA	15,54	16,14	2,96	11,60
GUINEA-BISSAU	71,28	61,32	1,66	26,13
GUYANA	20,77	22,35	0,76	6,69
HAITI	14,37	15,69	0,23	14,84
HONDURAS	15,20	17,46	3,50	12,01
HONG KONG	9,77	8,94	5,54	4,70
HUNGARY	14,33	15,08	1,87	12,59
ICELAND	28,55	28,37	3,39	17,66
INDIA	15,41	17,15	5,54	7,93
INDONESIA	19,70	23,47	5,12	11,26
IRAN	24,59	24,33	2,84	19,51
IRELAND	11,63	13,62	5,10	5,53
ISRAEL	55,77	80,58	4,76	50,14
ITALY	9,66	8,47	1,91	6,33
JAMAICA	22,83	21,62	1,30	18,82
JAPAN	7,08	5,20	2,57	1,33
JORDAN	9,87	12,54	5,13	5,82
KENYA	14,77	15,08	5,86	13,34
KOREA	13,20	16,32	6,37	6,27
KUWAIT	7,31	9,30	4,18	3,48

KYRGYZTAN	24,69	26,28	0,74	14,03
LAOS	32,91	36,86	6,20	25,42
LATVIA	17,46	20,17	1,81	29,47
LESOTHO	17,46	14,51	26,10	9,97
LIBERIA	21,27	20,13	-2,01	6,12
LIBYA	11,56	11,08	3,89	4,48
LITHUANIA	18,61	21,24	1,79	36,69
MACAO	14,49	14,60	7,91	3,89
MACEDONIA	17,67	13,98	0,18	11,76
MADAGASCAR	17,58	18,85	2,24	15,64
MALAWI	25,29	26,23	2,87	21,27
MALAYSIA	12,36	12,18	6,33	3,27
MALDIVES	19,28	19,58	8,48	8,51
MALI	10,40	10,91	3,58	3,27
MALTA	35,69	10,67	4,06	3,18
MAURITIUS	11,85	15,99	4,62	8,64
MEXICO	36,51	35,19	3,04	31,99
MONGOLIA	33,84	43,46	4,43	33,76
MOROCCO	11,13	12,36	3,82	4,89
MOZAMBIQUE	30,05	28,70	6,43	31,36
MYANMAR	25,85	25,31	5,13	19,52
NAMIBIA	21,69	18,47	4,39	10,20
NEPAL	15,39	18,33	4,04	8,55
NETHERLANDS	6,86	5,98	2,38	2,64
NEW ZEALAND	8,81	10,65	2,85	5,96
NIGER	7,44	7,83	3,02	3,77
NIGERIA	0,00	27,52	2,73	21,26
NORWAY	12,83	8,30	2,98	4,38
OMAN	9,34	12,78	6,20	1,66
PAKISTAN	15,93	15,41	5,12	8,14
PANAMA	9,85	11,19	4,54	2,40
PAPUA NEW GUINEA	13,13	11,23	2,64	7,53
PARAGUAY	21,18	21,41	3,38	15,81
PHILIPPINES	14,94	15,89	3,68	10,19
POLAND	44,02	46,28	2,96	46,64
Portugal	16,32	17,66	2,58	9,54
QATAR	10,47	12,75	7,38	4,44

ROMANIA	37,64	41,93	1,43	73,48
RWANDA	11,19	13,16	10,19	9,50
SAMOA	13,65	15,65	1,60	8,19
SAUDI ARABIA	7,69	9,98	2,27	1,02
SENEGAL	9,13	9,30	3,37	4,83
SEYCHELLES	11,39	12,65	3,64	4,53
SIERRA LEONE	36,91	36,33	1,96	39,00
SINGAPORE	9,72	12,32	6,97	2,19
SLOVAK REPUBLIC	11,64	10,61	5,37	7,05
SLOVENIA	31,19	28,59	3,02	9,23
SOLOMON ISLANDS	18,26	15,42	0,43	10,83
SOUTH AFRICA	18,59	15,43	2,61	10,41
SPAIN	11,40	9,93	2,88	6,34
SRI LANKA	14,27	17,90	4,91	11,85
ST. KITTS AND NEVIS	16,31	11,99	4,74	4,07
ST. LUCIA	11,04	11,09	3,99	4,28
ST. VINCENT AND GRENES.	11,33	9,82	5,11	4,40
SURINAME	40,71	40,32	0,80	43,21
SWAZILAND	14,80	14,62	4,45	11,18
SWEDEN	9,65	7,25	2,39	4,49
SWITZERLAND	4,85	5,02	1,85	2,33
SYRIA	14,96	16,88	4,43	11,95
THAILAND	10,50	13,80	5,78	4,77
TOGO	8,69	8,48	2,10	5,20
TRINIDAD AND TOBAGO	11,89	10,57	3,30	8,33
TUNISIA	10,47	12,20	4,48	4,91
TURKEY	56,00	63,37	4,10	52,46
UGANDA	49,70	50,10	10,01	42,21
UNITED KINGDOM	11,89	13,63	2,40	5,05
UNITED STATES	4,77	7,25	2,90	4,10
VANUATU	7,69	8,86	2,44	5,05
VENEZUELA	38,07	32,17	2,37	30,02
VIETNAM	27,17	30,36	7,44	6,16
YEMEN	15,45	19,87	6,05	19,71
ZAMBIA	35,40	37,44	2,19	52,12

Cette annexe se réfère à la page 14 du texte





1950-	20,71									5756,33	
1950-	20,66									5720,33	
1950-	20,82									5969,00	
1950-	21,03									5567,00	
1951-	21,26									5625,33	
1951-	21,66									5655,00	
1951-	21,98									5638,00	
1951-	22,30									5852,33	
1952-	22,32									5826,67	
1952-	22,32									5556,00	
1952-	22,39									5733,00	
1952-	22,37									5988,00	
1953-	22,17									6215,67	
1953-	22,14									6078,33	
1953-	22,20									6145,67	
1953-	22,27									6218,67	
1954-	22,17									6293,67	
1954-	22,24									6094,67	
1954-	22,43									6307,33	
1954-	22,59									6350,67	
1955-	22,48									6422,67	
1955-	22,50									6197,33	
1955-	22,59									6189,67	
1955-	22,69									6423,33	
1956-	22,62									6603,67	
1956-	22,82									6351,33	
1956-	23,02									6439,67	
1956-	23,15									6751,67	
1957-	23,11									7028,67	
1957-	23,23									6779,67	
1957-	23,44									7084,33	
1957-	23,64									7267,67	
1958-	23,60									7509,67	
1958-	23,76									7966,00	
1958-	23,88									8410,67	
1958-	23,90									8428,67	
1959-	23,66									8572,00	
1959-	23,53									8334,00	
1959-	23,60									8306,00	
1959-	23,73									8061,67	
1960-	23,74									8010,00	
1960-	23,90									7648,33	
1960-	24,07									8382,67	
1960-	24,17									8582,67	
1961-	24,09									9342,33	
1961-	24,23									8771,00	
1961-	24,46									8998,67	
1961-	24,87									9112,33	
1962-	25,08									9257,67	
1962-	25,40									9244,33	
1962-	25,65									9526,67	
1962-	25,73									9658,00	
1963-	25,99									10015,6	
1963-	26,21									9931,67	
1963-	26,44									9852,00	
1963-	26,73									10491,3	
1964-	26,86									10532,6	70,24
1964-	27,13									10555,6	70,76
1964-	27,23									10703,6	70,45
1964-	27,40									11134,6	70,09
1965-	27,52				29,75					11665,0	69,35

1965-	27,89			30,16					10999,3	69,30
1965-	28,27			30,44					11194,3	70,26
1965-	28,65			30,95					11547,0	70,52
1966-	29,00			31,31					11626,3	70,42
1966-	29,32			31,72					11261,0	70,70
1966-	29,49			31,86					11534,6	70,68
1966-	29,88			32,31					11763,3	71,01
1967-	30,15			32,76					11972,0	70,79
1967-	30,44			33,15					12033,0	71,17
1967-	30,84			33,38					12632,0	71,48
1967-	31,00			33,62					12877,3	72,26
1968-	31,22			34,08					13601,0	72,56
1968-	31,20			34,02					13146,0	72,38
1968-	31,29			34,08					13437,0	72,70
1968-	31,68			34,67					14071,3	72,87
1969-	31,95			34,77					13992,6	72,45
1969-	32,02			34,96					13980,0	71,73
1969-	32,13			35,05					13879,3	72,13
1969-	32,41			35,62					15281,0	70,86
1970-	32,69			36,06					14733,6	70,20
1970-	32,96			36,34					14940,0	69,65
1970-	33,40			36,90					15303,0	69,90
1970-	34,10			37,74					16196,0	70,05
1971-	34,72			38,95					16175,3	70,32
1971-	35,21			39,75					18291,3	71,94
1971-	35,63			40,46					19167,6	73,28
1971-	36,35			41,04					24291,6	73,32
1972-	37,01			43,15					24621,0	72,49
1972-	37,48			43,65					21578,0	72,50
1972-	37,98			44,09					22100,6	73,81
1972-	38,89			44,59					20530,6	74,60
1973-	39,86			46,37					21691,3	78,92
1973-	40,55			47,20					21611,6	81,02
1973-	41,12			47,54					20875,3	81,67
1973-	43,07			48,45					21528,3	80,93
1974-	44,01			49,37					21454,6	82,15
1974-	44,36			50,20					21995,0	82,24
1974-	45,46			51,20					22665,0	83,17
1974-	46,85			52,63					23654,3	88,63
1975-	47,53			52,79					24280,3	91,77
1975-	48,11			53,70					23155,3	89,15
1975-	48,42			54,49					23216,0	88,22
1975-	48,72			55,47					24412,0	89,15
1976-	48,95			55,08					24718,6	91,07
1976-	48,85			55,16	826,30				24400,3	93,78
1976-	49,05			55,35	839,91				24091,3	92,99
1976-	49,24			55,47	825,15				25341,6	91,34
1977-	49,43			54,39	915,92				25271,0	86,07
1977-	49,53			55,08	923,14				25067,3	83,72
1977-	49,78			56,19	848,20				24936,6	85,88
1977-	49,90			56,11	846,57				26286,6	90,97
1978-	50,00			56,82	899,36				29297,6	97,12
1978-	50,22			57,41	914,61				26992,6	95,86
1978-	50,29			58,23	928,68				26907,3	103,68
1978-	50,19			56,93	977,94				33610,0	101,27
1979-	50,93			57,79	1030,3				36022,0	97,38
1979-	51,80			58,49	1067,1				29312,3	95,78
1979-	52,48			58,46	1095,5				29266,0	95,71
1979-	52,76			59,32	1180,4				30013,6	94,28
1980-	53,16		88666,4	59,43	1378,6				29318,0	89,67
1980-	53,81		89710,2	60,37	1127,6				28623,0	87,85

1980-	54,47		90965,3	60,52	1237,2					28577,6	87,89
1980-	54,92		89823,9	60,60	1295,6					29808,6	85,76
1981-	56,24		88892,1	62,79	1163,6					29202,3	82,62
1981-	57,02		91493,2	63,13	1094,7					28489,0	82,26
1981-	58,37		93183,6	63,74	1049,1					28262,6	84,89
1981-	58,75		91348,4	64,90	990,80					28661,6	91,84
1982-	59,26		91543,4	65,94	998,45					28409,0	92,24
1982-	60,39		90448,7	68,04	994,90					28833,0	89,11
1982-	61,62		90122,6	69,34	1002,1					28970,6	88,51
1982-	62,15		88024,3	70,04	984,77					30450,3	88,69
1983-	62,09		89534,8	69,19	1047,5					30636,3	90,90
1983-	62,51		90633,6	69,59	1053,1					29749,0	90,40
1983-	62,72		91624,9	70,22	1071,0					29814,6	90,68
1983-	63,26		90647,2	70,73	1034,5					31091,6	90,75
1984-	63,93		91998,7	71,59	1057,4					30847,3	89,53
1984-	64,36		92804,7	72,57	1071,3					30571,6	87,31
1984-	64,48		94410,8	72,92	1009,3					30762,0	84,64
1984-	65,15		94130,3	73,17	970,54					32174,3	85,06
1985-	66,37		95728,2	73,29	964,70		90423,3	201342,	254227,	31691,0	82,24
1985-	66,68		96966,7	74,04	929,20		91088,6	200973,	257934,	31473,3	82,85
1985-	66,55		97700,7	74,38	898,18		90458,3	199464,	257271,	31263,0	85,60
1985-	67,18		96664,0	75,14	916,72		96500,3	207389,	263620,	32437,0	87,43
1986-	67,35		97616,7	75,57	964,58		96221,3	212433,	267980,	32009,3	87,56
1986-	67,23		99185,0	76,38	962,65		97402,3	214297,	273429,	31780,6	88,91
1986-	66,96		99562,8	76,96	933,04		96701,6	213129,	276229,	31917,3	93,12
1986-	67,25		97889,0	76,94	912,90		103110,	221877,	283353,	33285,6	92,65
1987-	67,95		98705,4	77,35	903,36		103736,	226941,	289625,	33045,3	93,77
1987-	67,98		99781,0	77,85	985,66		105630,	230634,	296847,	33030,0	94,12
1987-	68,14		101719,	78,32	1030,7		106829,	233379,	302647,	32976,6	93,00
1987-	68,59		100298,	79,04	1035,1		115429,	243859,	314299,	34676,3	95,15
1988-	69,12		101938,	79,34	1057,7		120992,	257563,	321623,	33145,0	95,30
1988-	69,39	4,08	103085,	79,97	1086,9		123612,	264513,	329846,	31143,0	92,58
1988-	69,42	4,27	104605,	80,64	1118,1		120896,	261545,	331910,	30906,3	89,58
1988-	69,83	4,08	104001,	81,32	1096,8		124729,	264691,	335398,	30749,0	89,35
1989-	70,69	4,54	105749,	81,88	1121,8	5,83	119865,	257453,	342368,	30593,6	87,01
1989-	71,38	5,06	107625,	83,11	1100,8	7,05	117443,	248608,	349286,	29910,3	83,94
1989-	71,58	5,19	109251,	83,39	1107,4	7,35	114864,	240628,	349929,	29411,0	85,29
1989-	72,88	5,40	108918,	84,00	1082,1	8,07	117966,	242029,	355152,	29785,3	85,69
1990-	74,20	6,12	111473,	85,28	1092,1	9,42	111706,	231158,	354772,	29218,3	87,61
1990-	74,88	6,39	112202,	86,61	1171,3	9,08	110918,	226730,	354282,	28621,0	90,64
1990-	75,76	6,29	112793,	87,56	1124,7	8,76	108754,	222652,	353784,	28482,3	93,36
1990-	77,18	6,55	110933,	88,26	1038,4	8,59	114902,	229540,	361492,	29271,6	93,90
1991-	78,55	6,32	111057,	90,03	1031,3	8,38	112116,	229112,	363107,	29552,0	93,63
1991-	79,56	5,94	110940,	91,41	1053,4	8,31	113471,	231117,	365481,	29160,6	91,37
1991-	80,35	6,10	111364,	92,53	1034,1	8,03	111971,	229086,	363623,	28883,6	89,23
1991-	81,25	6,51	109943,	92,56	987,48	8,27	117417,	236164,	370050,	29498,0	89,78
1992-	82,30	6,23	111243,	93,17	966,29	7,94	115641,	237295,	370045,	29162,3	88,63
1992-	83,04	6,71	111203,	93,66	1011,4	9,06	115383,	236350,	374902,	28984,3	86,82
1992-	83,26	6,78	111359,	93,64	998,22	8,20	112548,	231543,	370985,	28620,6	91,65
1992-	84,02	5,96	109304,	93,85	972,29	6,46	120472,	246253,	376987,	29311,6	92,87
1993-	85,17	5,08	109359,	94,98	1034,5	5,45	123973,	262778,	382871,	29562,6	90,73
1993-	85,94	4,74	110291,	95,63	1051,7	5,11	127604,	273811,	386238,	29314,3	91,93
1993-	86,16	4,52	111533,	96,27	1043,3	4,73	126468,	276490,	385942,	29182,3	93,99
1993-	86,29	4,20	111369,	96,10	1099,2	4,47	134801,	291717,	396641,	30041,0	95,09
1994-	86,66	4,36	111759,	96,95	1177,4	4,11	135631,	303947,	406471,	30166,6	96,63
1994-	86,50	5,06	111226,	97,01	1252,7	4,16	135008,	304989,	409681,	30009,3	95,95
1994-	86,64	5,46	112976,	96,93	1337,0	4,26	132287,	300043,	403408,	29730,3	98,36
1994-	86,69	5,49	112210,	96,65	1378,8	4,12	138749,	308687,	411263,	30295,6	98,23
1995-	87,83	5,31	110130,	97,31	1465,7	3,89	139959,	309333,	413362,	30306,3	101,38
1995-	88,15	4,98	111591,	97,49	1495,9	3,37	141717,	312999,	415262,	29939,3	104,11
1995-	88,37	4,73	113193,	97,93	1477,7	2,86	143271,	318422,	414536,	29791,6	103,30

1995-	88,38	4,21	115412,	97,66	1448,1	2,14	153655,	336778,	423569,	30549,0	105,79
1996-	88,77	4,36	111641,	97,78	1469,8	1,77	158753,	355266,	438178,	30796,6	103,97
1996-	88,85	4,51	112761,	98,28	1551,1	2,21	159895,	356904,	445386,	30852,0	100,54
1996-	88,90	4,45	112922,	97,70	1509,7	2,31	159039,	352519,	444391,	30899,0	100,98
1996-	89,07	4,15	115708,	97,46	1434,0	1,93	168539,	365379,	453979,	32080,0	96,55
1997-	89,42	3,82	111714,	97,70	1499,2	1,82	173825,	377191,	468165,	32794,6	91,42
1997-	89,32	3,71	114834,	97,57	1585,5	1,64	176745,	381414,	471173,	32616,3	92,39
1997-	89,32	3,63	116593,	97,75	1552,8	1,50	178038,	379435,	464291,	32358,6	92,40
1997-	89,39	3,64	120366,	97,37	1507,6	1,86	182566,	385499,	469086,	33096,6	94,70
1998-	89,42	3,05	116218,	97,68	1429,4	1,21	192689,	399445,	475981,	33275,6	94,91
1998-	89,37	3,24	119104,	97,63	1389,2	1,69	189659,	392285,	475309,	33249,0	92,53
1998-	89,40	3,18	119883,	97,65	1277,0	1,83	188729,	386939,	469562,	33281,0	93,24
1998-	89,32	2,82	121951,	96,95	1185,1	1,48	196826,	395490,	473900,	34705,3	95,65
1999-	89,67	2,55	117455,	97,35	1176,6	1,28	203471,	403913,	480532,	34608,6	94,30
1999-	89,88	2,69	119705,	97,17	1161,8	1,05	209876,	408807,	481521,	34156,0	92,19
1999-	90,26	3,16	121091,	98,13	1177,7	1,17	209482,	404372,	475499,	33853,6	91,57
1999-	90,57	3,59	126747,	97,92	1232,3	2,08	210877,	402988,	476594,	35380,3	90,72
2000-	91,07	3,80	122947,	98,58	1259,3	2,26	209758,	397927,	475350,	35514,3	88,97
2000-	91,33	4,03	124864,	98,67	1305,6	3,13	205091,	386574,	471045,	34551,3	89,77
2000-	91,60	3,91	126405,	99,27	1301,5	3,44	199006,	373827,	464279,	34258,0	90,10
2000-	92,00	3,80	129920,	99,34	1302,0	3,48	204263,	375209,	469432,	34863,0	90,87
2001-	92,00	3,45	126020,	100,00	1312,7	3,43	203387,	373898,	478691,	35478,0	91,99
2001-	92,70	3,44	127615,	100,04	1313,4	3,21	204693,	372139,	484938,	35773,0	90,62
2001-	92,54	3,35	127912,	100,21	1258,7	3,07	202896,	367557,	479455,	36121,6	92,27
2001-	92,38	3,21	129882,	99,72	1202,2	2,05	215136,	383982,	494409,	37823,0	94,31
2002-	92,52	3,57	126385,	99,62	1274,7	1,71	216594,	392326,	496529,	38968,6	93,82
2002-	93,34	3,48	127826,	99,54	1341,3	1,37	218114,	397116,	499578,	38121,6	95,15
2002-	92,83	3,10	128134,	99,73	1441,7	0,88	226020,	406746,	502840,	37772,3	95,85
2002-	93,32	2,73	129818,	99,76	1517,1	0,72	236898,	423198,	513009,	38672,0	96,26
2003-	93,48	2,40	125771,	100,33	1606,4	0,52	249041,	444836,	530052,	39240,6	97,64
2003-	93,85	2,50	126645,	100,67	1598,2	0,29	273012,	475002,	545186,	39861,6	95,68
2003-	93,24	2,76	128085,	100,68	1638,4	0,27	279025,	482470,	547449,	41009,0	92,88
2003-	93,80	2,87	131916,	100,73	1786,1	0,25	293101,	498091,	556935,	41538,0	93,24
2004-	93,53	2,69	129565,	100,87	2012,6	0,25	297413,	505243,	563838,	42246,3	92,58
2004-	94,66	2,87	131286,	101,19	2049,6	0,32	295468,	503490,	563624,	41669,0	93,76
2004-	94,09	2,85	131764,	100,73	1997,6	0,57	281947,	488343,	557889,	41099,6	93,50
2004-	95,10	2,52	134369,	101,18	2054,6	0,73	279064,	485378,	564795,	41817,0	95,20
2005-	94,80	2,29	132328,	101,17	2064,2	0,75	282829,	491007,	576076,	42053,6	93,86
2005-	95,67	2,08	134941,	101,38	2097,5	0,76	278660,	486707,	581010,	41577,6	93,09
2005-	95,20	1,96	136238,	101,79	2098,6	0,76	284294,	491210,	590644,	41204,3	91,14
2005-	96,14	2,10	139490,	102,19	2174,9	0,93	290928,	497486,	595871,	42650,0	91,60
2006-	95,97	2,22	137926,	103,04	2447,2	1,10	286464,	491784,	595283,	43302,0	90,74
2006-	96,94	2,72	140165,	103,54	2715,6	1,39	281835,	483254,	597502,	43328,3	90,99
2006-	96,36	2,65	141352,	103,99	2740,7	1,63	280455,	477108,	600369,	42270,6	89,81
2006-	96,58	2,42	145343,	103,89	2985,3	1,92	281041,	474053,	607935,	43593,6	89,19
2007-	96,05	2,60	143345,	105,16	3151,9	2,21	275941,	465882,	613501,	44635,3	87,60
2007-	97,44	2,94	146180,	105,94	3362,6	2,43	269790,	453871,	611897,	43977,0	86,65
2007-	96,97	3,09	147882,	106,18	3485,5	2,78	261297,	438952,	606964,	43393,0	86,32
2007-	98,20	3,02	150762,	106,54	3638,8	2,77	268664,	443472,	618769,	44785,6	86,83
2008-	98,43	2,96	148378,	107,38	4023,4	2,76	266422,	438689,	625258,	45815,6	90,55
2008-	100,06	3,22	150811,	108,22	4190,6	2,82	265279,	434300,	629389,	45433,3	90,99
2008-	99,86	3,03	151775,	108,16	4114,7	2,77	258445,	423785,	618092,	45305,3	89,79
2008-	99,76	2,51	150600,	108,22	3005,7	1,96	302165,	475817,	631300,	61693,3	93,13
2009-	98,41	2,17	144541,	108,45	2960,5	0,50	355233,	554822,	648307,	92946,0	94,59
2009-	99,31	2,37	145879,	108,47	3499,2	0,40	375342,	586149,	657899,	110228,	94,26
2009-	98,89	2,25	147828,	108,49	3867,4	0,34	382992,	599044,	664628,	103044,	94,17
2009-	99,58	2,10	150506,	108,36	4363,8	0,26	395228,	617170,	677234,	90129,3	95,60
2010-	99,51	1,97	148094,	108,72	4681,3	0,25	399713,	626479,	685725,	87936,3	96,50
2010-	100,29	1,72	150868,	108,87	4837,3	0,18	415518,	645981,	702244,	109793,	97,64
2010-	99,22	1,39	151903,	108,59	5211,4	0,16	422980,	656979,	707936,	88826,3	102,13
2010-	99,90	1,53	155279,	108,83	6069,9	0,17	431656,	669298,	720657,	74274,0	103,73

2011-	100,11	1,84	151728,	109,48	6907,2	0,17	434400,	676063,	733328,	75681,0	106,01
2011-	100,69	1,91	154436,	109,33	7197,7	0,18	441243,	685848,	744311,	73545,3	109,39
2011-	99,60	1,25	154098,	108,65	6912,1	0,08	459135,	707536,	758840,	164524,	115,59
2011-	99,45	0,93	156820,	108,45	6184,2	0,04	478352,	730595,	774271,	237162,	107,36
2012-	99,23	0,78	153136,	109,14	6362,9	0,08	481629,	737232,	782598,	220503,	107,65
2012-	99,66	0,68	155447,	108,78	6067,7	0,10	489911,	750501,	796406,	234494,	106,87
2012-	99,07	0,61	156250,	108,50	6322,2	0,06	516683,	783923,	826202,	333249,	105,02
2012-	99,10	0,55	159189,	108,55	6384,1	0,03	531844,	803531,	846815,	349275,	105,09
2013-	98,86	0,73	154885,	108,79	6327,4	0,02	536773,	813286,	857971,	342637,	104,61
2013-	99,24	0,76	158544,	108,97	6048,6	0,02	543946,	834816,	879545,	340793,	104,18
2013-	99,04	1,12	159212,	108,75	5952,2	0,02	550595,	866851,	910670,	379903,	104,20
2013-	99,07	1,11	162419,	108,39	5748,5	0,02	556383,	874284,	918875,	379726,	105,04
2014-	98,83	1,03	158310,	108,28	5975,7	0,02	563558,	884770,	933048,	379483,	105,76
2014-	99,34	0,83	160931,	108,06	6327,9	0,01	566584,	890823,	938302,	369202,	105,47
2014-	99,04	0,60	162035,	108,01	6056,2	0,01	566992,	892911,	941519,	372770,	105,10
2014-	98,94	0,47	165783,	107,45	5644,2	0,00	571448,	898980,	949937,	379764,	104,86
2015-	98,11	-0,01	160231,	107,40	5407,3	-0,72	568920,	898629,	955622,	437970,	114,96
2015-	98,24	0,02	162801,	106,84	5389,6	-0,79	567520,	898856,	954133,	449417,	116,43

Cette annexe se réfère à la page 16 de ce texte

**Annexe 3** : Loi française du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire obtenue en ligne le 4 août 2016 via

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&categorieLien=id>

#### Article 16

Le chapitre Ier du titre Ier du livre III du code monétaire et financier est complété par une section 4 ainsi rédigée :

« Section 4

« Les titres de monnaies locales complémentaires

« Art. L. 311-5.-Les titres de monnaies locales complémentaires peuvent être émis et gérés par une des personnes mentionnées à l'article 1er de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire dont c'est l'unique objet social.

« Art. L. 311-6.-Les émetteurs et gestionnaires de titres de monnaies locales complémentaires sont soumis au titre Ier du livre V lorsque l'émission ou la gestion de ces titres relèvent des services bancaires de paiement mentionnés à l'article L. 311-1, ou au titre II du même livre lorsqu'elles relèvent des services de paiement au sens du II de l'article L. 314-1 ou de la monnaie électronique au sens de l'article L. 315-1. »

**Annexe 4 :** Quelques embargos historiques d'importance :

- blocus continental imposé par Napoléon à l'Angleterre => l'Angleterre manque de coton pour son industrie textile, de bois pour sa marine, de blé. Elle ne peut plus non plus écouler ses spécialités textiles et marines sur le continent ;
- embargo des Etats-Unis sur Cuba => Cuba qui vivait principalement de ses exportations de sucre et du tabac (monocultures) ne pouvait plus écouler sa marchandise, ni importer toute une série d'articles absents de l'île. Une pénurie généralisée s'installe et les dirigeants sont forcés de reconvertir toute l'économie insulaire ; (Balin, 1960)
- embargo des Etats-Unis sur l'Irak de Sadam Hussein => l'Irak ne peut plus vendre son pétrole et ne peut plus acheter de denrées alimentaires ou de médicaments mêmes rudimentaires. 500000 enfants meurent de diarrhées et de dysenterie. L'indice de développement humain recule de 40 ans ; (Radio Canada, 2001)
- tensions russo-ukrainiennes => menaces pour l'Europe de voir son approvisionnement en gaz coupé en hiver du fait de dettes ukrainiennes non réglées ;
- embargo russe sur les denrées alimentaires européennes suite à l'annexion de l'Ukraine => les prix du porc et du fromage grimpent de 30% en Russie ; les fruits et légumes sont également touchés. En revanche les prix baissent dans le marché unique européen en raison de la surproduction. L'UE doit payer les producteurs pour qu'ils retirent du marché 5 à 10% de leur production. Des régions porcines et légumières comme la Flandre sont particulièrement touchées. (wikipedia)<sup>47</sup>

Tous ces exemples nous montrent qu'il est important de maintenir une diversité productive minimale de l'économie locale.

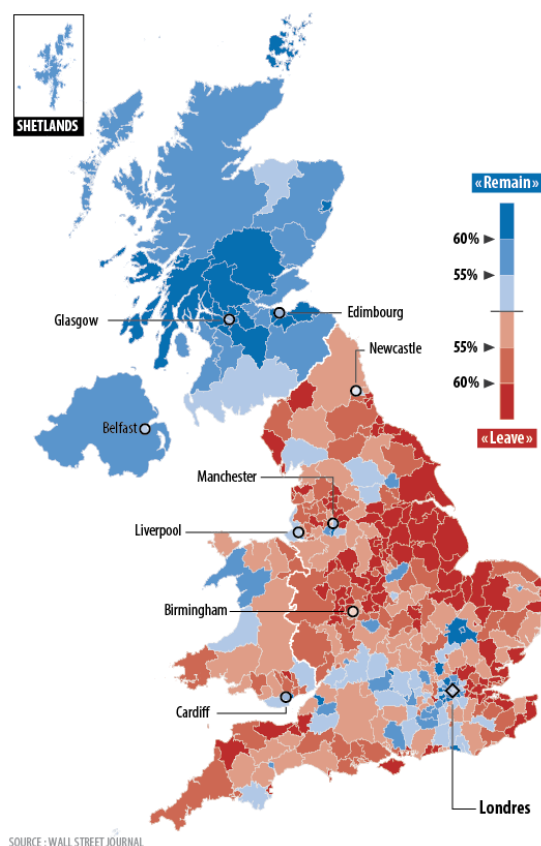
Cette annexe se réfère à la page 37 de ce texte

---

<sup>47</sup> Disponible via ce lien [https://fr.wikipedia.org/wiki/Embargo\\_alimentaire\\_russe\\_de\\_2014](https://fr.wikipedia.org/wiki/Embargo_alimentaire_russe_de_2014)

### Annexe 5 : Le « brexit »

Le Brexit est un exemple d'actualité qui illustre bien les tensions existant entre les régions et entre les classes perdantes ou gagnantes du processus de mondialisation. En effet, à la suite de son intégration dans l'union européenne, le Royaume-Uni s'est spécialisé dans les services financiers, l'industrie pétrolière et la haute technologie perdant progressivement un certain nombre d'emplois dans l'industrie lourde, automobile, l'agriculture et la pêche. La région londonienne (élites de la city) et l'Ecosse furent les grandes gagnantes de l'ouverture des marchés tandis que les régions périphériques de l'est et de l'ouest virent leur contribution relative à l'économie nationale décrocher. Le résultat de ces différences fut un vote massif des régions déclinantes pour la sortie de l'union européenne tandis que Londres et l'Ecosse votèrent pour y rester.



Si le gouvernement britannique avait suffisamment redirigé les investissements vers les régions qui en avaient besoin, la sortie du Royaume-Uni n'aurait peut-être pas eu lieu épargnant alors au royaume une crise politique sans précédent, une chute abyssale de la Livre Sterling, une destitution de la City comme place financière dominante en Europe et plusieurs années d'incertitude quant aux traités internationaux à mettre en place.

Cette annexe se réfère à la page 43 de ce texte.

**Annexe 6** : Liste de régions qui pourraient le plus bénéficier, en 2015, de monnaies locales selon les critères énoncés dans la méthode de sélection.

	PIB/Hab rég < PIB/Hab national	Chôm struct rég > chôm struct national	Chôm rég 2015 > chôm rég struct
Belgium Région wallonne	Oui	Oui	Oui
Belgium Prov. Hainaut	Oui	Oui	Oui
Belgium Prov. Liège	Oui	Oui	Oui
Belgium Prov. Namur	Oui	Oui	Oui
Denmark Sjælland	Oui	Oui	Oui
Ireland Border, Midland and Western	Oui	Oui	Oui
Greece Voreia Ellada	Oui	Oui	Oui
Greece Anatoliki Makedonia, Thraki	Oui	Oui	Oui
Greece Kentriki Makedonia	Oui	Oui	Oui
Greece Dytiki Makedonia	Oui	Oui	Oui
Greece Ipeiros	Oui	Oui	Oui
Greece Kentriki Ellada	Oui	Oui	Oui
Greece Thessalia	Oui	Oui	Oui
Greece Ionia Nisia	Oui	Oui	Oui
Greece Dytiki Ellada	Oui	Oui	Oui
Greece Sterea Ellada	Oui	Oui	Oui
Greece Peloponnisos	Oui	Oui	Oui
Spain Centro (ES)	Oui	Oui	Oui
Spain Castilla-la Mancha	Oui	Oui	Oui
Spain Extremadura	Oui	Oui	Oui
Spain Comunidad Valenciana	Oui	Oui	Oui
Spain Sur (ES)	Oui	Oui	Oui
Spain Andalucía	Oui	Oui	Oui
Spain Región de Murcia	Oui	Oui	Oui
Spain Ciudad Autónoma de Ceuta (ES)	Oui	Oui	Oui
Spain Ciudad Autónoma de Melilla (ES)	Oui	Oui	Oui
Spain Canarias (ES)	Oui	Oui	Oui
France Champagne-Ardenne	Oui	Oui	Oui
France Picardie	Oui	Oui	Oui
France Haute-Normandie	Oui	Oui	Oui
France Nord - Pas-de-Calais	Oui	Oui	Oui
France Lorraine	Oui	Oui	Oui
France Méditerranée	Oui	Oui	Oui
France Provence-Alpes-Côte d'Azur	Oui	Oui	Oui
France Guyane	Oui	Oui	Oui
Italy Sud	Oui	Oui	Oui
Italy Molise	Oui	Oui	Oui
Italy Campania	Oui	Oui	Oui

Italy Puglia	Oui	Oui	Oui
Italy Basilicata	Oui	Oui	Oui
Italy Calabria	Oui	Oui	Oui
Italy Isole	Oui	Oui	Oui
Italy Sicilia	Oui	Oui	Oui
Italy Sardegna	Oui	Oui	Oui
Netherlands Noord-Nederland	Oui	Oui	Oui
Netherlands Friesland (NL)	Oui	Oui	Oui
Netherlands Drenthe	Oui	Oui	Oui
Netherlands Flevoland	Oui	Oui	Oui
Netherlands Limburg (NL)	Oui	Oui	Oui
Portugal Norte	Oui	Oui	Oui
Portugal Algarve	Oui	Oui	Oui
Portugal Alentejo	Oui	Oui	Oui
Portugal Região Autónoma dos Açores (PT)	Oui	Oui	Oui
Portugal Região Autónoma da Madeira (PT)	Oui	Oui	Oui
Romania Sud-Est	Oui	Oui	Oui
Romania Sud – Muntenia	Oui	Oui	Oui
Finland Manner-Suomi	Oui	Oui	Oui
Finland Länsi-Suomi	Oui	Oui	Oui
Finland Pohjois- ja Itä-Suomi	Oui	Oui	Oui
Sweden Östra Mellansverige	Oui	Oui	Oui
Sweden Södra Sverige	Oui	Oui	Oui
Sweden Sydsverige	Oui	Oui	Oui
United Kingdom Tees Valley and Durham	Oui	Oui	Oui

Cette annexe se réfère à la page 59 de ce texte

**Annexe 7** : Liste des régions qui à priori n'ont pas besoin, en 2015, de MLC.

	PIB/Hab rég < PIB/Hab national	Chôm struct rég > chôm struct national	Chôm rég 2015 > chôm rég struct
Bulgaria Yugozapadna i yuzhna tsentralna Bulgaria	Non	Non	Non
Bulgaria Yugozapaden	Non	Non	Non
Czech Republic Česká republika	Non	Non	Non
Czech Republic Praha	Non	Non	Non
Germany Baden-Württemberg	Non	Non	Non
Germany Stuttgart	Non	Non	Non
Germany Karlsruhe	Non	Non	Non
Germany Tübingen	Non	Non	Non
Germany Bayern	Non	Non	Non
Germany Oberbayern	Non	Non	Non
Germany Oberpfalz	Non	Non	Non
Germany Mittelfranken	Non	Non	Non
Germany Unterfranken	Non	Non	Non
Germany Hamburg	Non	Non	Non
Germany Hessen	Non	Non	Non
Germany Darmstadt	Non	Non	Non
Germany Düsseldorf	Non	Non	Non
Germany Köln	Non	Non	Non
Estonia Eesti	Non	Non	Non
Lithuania Lietuva	Non	Non	Non
Hungary Közép-Magyarország	Non	Non	Non
Hungary Nyugat-Dunántúl	Non	Non	Non
Austria Tirol	Non	Non	Non
Austria Vorarlberg	Non	Non	Non
Poland Region Centralny	Non	Non	Non
Poland Mazowieckie	Non	Non	Non
Poland Slaskie	Non	Non	Non
Poland Wielkopolskie	Non	Non	Non
Romania Nord-Est	Non	Non	Non
Romania Bucuresti - Ilfov	Non	Non	Non
Romania Vest	Non	Non	Non
Slovakia Slovensko	Non	Non	Non
Slovakia Bratislavský kraj	Non	Non	Non
United Kingdom Cheshire	Non	Non	Non
United Kingdom Bedfordshire and Hertfordshire	Non	Non	Non
United Kingdom South East (UK)	Non	Non	Non
United Kingdom Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire	Non	Non	Non
United Kingdom Surrey, East and West Sussex	Non	Non	Non
United Kingdom Hampshire and Isle of Wight	Non	Non	Non

United Kingdom Gloucestershire, Wiltshire and Bristol/Bath area	Non	Non	Non
United Kingdom North Eastern Scotland	Non	Non	Non

**Annexe 8 : Liste des prestataires adhérents à l'Epi Lorrain A.S.B.L. (voir page 67)****Les comptoirs de change :**

ARLON	DU TIERS ET DU QUART, 153 rue de Neufchâteau
ARLON (centre)	TOUT UN FROMAGE, 25 rue du marché au beurre
ARLON (Toernich)	COMPTOIR DE LA CIGOGNE, 30 rue haute
AVIOITH	CENTRE DE PARTAGE, 1 rue du moulin
CHINY	EPI-CERISE, 8 rue du millénaire
FLORENVILLE	DAME NATURE, 11 rue de l'église
GÉROUVILLE	BOUCHERIE MARECHAL, 2 Grand rue
HABAY-LA-NEUVE	PEAU D'ÂNE, 2b rue de Bologne
LATOURE	CENTRE ARC-EN-CIEL, 2a rue Baillet Latour
MEIX-DEVANT-VIRTON	MAIRIE DE MEIX-DVT-VIRTON, 5 rue de Gérouville
MEIX-DEVANT-VIRTON	ÉPICENTRE, 27 rue de Virton
TINTIGNY (Han)	LE MARCHÉ FERMIER DE HAN, 36 Han
VILLERS-DEVANT-ORVAL	ÉPICERIE MDV, 3 rue de Margny
VIRTON (Saint-Mard)	Au GAG (groupement d'achats gaumais, mercredi à 20h), rue Lacmane
VIRTON	LA DÉDICACE, 11 Place Nestor Outer
VIRTON	MAISON DES JEUNES, 6 av Bouvier
VIRTON	OXFAM, 3 rue de la Roche

**ÉPICERIE - CHOCOLATERIE - COMMERCE ÉQUITABLE**

Dame Nature (diététique)	11 rue de l'église, Florenville
Épi-cerise	8 rue du Millénaire, Chiny
Épicentre*	27 rue de Virton, Meix-dvt-Virton
Épicerie MDV	3 rue de Margny, Villers-devant-Orval
Épices & tout	165 rue du Koun, Nobressart
Jean Le Chocolatier	15 rue Hôtel de Ville, Habay-la-Neuve
La Fée Verte (Épicerie fine, cave à vins & bières)	30 rue Comtesse Adèle, Anlier
Le Comptoir de la Cigogne (Épicerie fine)	30 rue Haute, Toernich
Les Vergers de la Civanne	284, La Civanne, Rossignol
L'univers des simples	127 rue de l'hydriion, Arlon
Magasin du Monde Oxfam	3 rue de la Roche, Virton
Réseau solidairement	27 rue de Virton, Meix-dvt-Virton

**SANTÉ - BIEN-ÊTRE**

ANTOINE Anne-Françoise (Reiki)	16 Rue Grande, Torgny
Cotransition (coach transition professionnelle)	www.cotransition.com
DE GRAEVE Katherine (Sage-femme)	39 rue belle-vue, Turpange
Dr BASTIN Pascale (Généraliste)	16 rue St-Amand, Hachy
Dr HUMBLET Pierre (Généraliste)	16 rue du sauveur, Lamorteau
Dr VANDELVEDE Christine (Généraliste)	6 faubourg St-Michel, Willancourt
JACQUES Isabelle (Acupuncture, Fleurs de Bach)	184 Vieille Rue, Gérouville
Jouvence ASBL (Cours de Qi Gong & Tai chi)	Place du midi, Maison la Baricade, Buzenol
L'imprudence Yoga etc.	Ethe (Ancienne Mairie) et Arlon (Centre Marina)
MALAISE Philippe (Psychopraticien)	141 av Bouvier, Saint-Mard
MATHIEU Lilian (Kinésologue)	28 rue du bois, Signeulx
Mouvement de Vie ASBL	Bibliothèque de Jamoigne

**SOINS ANIMAUX**

CHALON Étienne (Vétérinaire)	59 rue de Dampicourt, Virton
KASABY Mireille (Vétérinaire)	92 rue Fernand Didier, Robelmont

**LAINES - VÊTEMENTS - MATÉRIEL DE PUERICULTURE**

A Pas Feutrés	63 rue haute, Sommethonne
Baby-vintage (mode seconde main 0-12 ans)	29 rue Zénobe Gramme, Arlon
La compagnie des Laines	38 Grand rue, Virton
La Laine des coccinelles (filière laine)	4 rue St Hubert, Lahage
Le papa d'Eugénie (dépôt / vente)	11 rue du Centenaire, Habay-la-Vieille
Petites Bulles	9 rue de Habergy, Udange
Soin de soie	www.soindesoie.be

**JEUX, JOUETS, LIBRAIRIE JEUNESSE**

Du Tiers et du Quart	15 rue de Neufchâteau, Arlon
Peau d'Âne	2b rue de Bologne, Habay-la-Neuve

**CONSTRUCTION - RENOVATION - ENERGIE**

Copalbois (Menuiserie)	23 rue Edmond Jacques, Saint-Mard
Dominique Jaumotte (énergie durable)	170 rue du Buisson, Post
Helios Energies	35 rue de Gérouville, Meix-dvt-Virton

**VANNERIE - OSIÉRICULTURE - CUISINE VÉGÉTARIENNE**

Van d'Ouest - Les paniers de Melraux	37 rue des Pignons, Couvreur
--------------------------------------	------------------------------

**AUTRES PRESTATAIRES**

BENTZ Bougies & Pompes Funèbres	13 rue du Marché au Beurre, Arlon
Boulangier-Delmelle SPRL (Outilsillage)	56 rue de Dampicourt, Saint-Mard
Garage de la Station SPRL	10 rue de Dampicourt, Saint-Mard
Pascale Wéry (restauration d'éléments sculptés)	29 rue des Martyrs, Arlon

**BOULANGERIE**

Boulangerie Bousin	51 rue d'Harnoncourt, Saint-Mard
L'Épi Rebelle	10 rue Haute, Signy Montlibert
Le Comptoir d'Honoré	15 Grand Rue, Virton
Le Foyer Gourmand	12 rue de Virton, Meix-dvt-Virton

**SALON DE BEAUTE - COIFFURE - DETENTE**

Espace Arduina	1 rue Le Terme, Herbeumont
Espace Coiffure	70 rue haute, Sommethonne
Karen Coiffure	27 rue de Piessevaux, Saint-Mard
Métamorphose	17 place Nestor Outer, Virton
Sophie Coiffure à domicile	www.sophiecoiffureadomicile.be

**PRODUITS PAYSANS**

Benjamin Desset (Miel)	93 Grand Rue, Gérouville
Bergerie du Gros Cron (Viande d'agneau)	101 rue du Gros Cron, Lahage
BIO-Lorraine (Légumes bio)	96 Rue de Viville, Arlon
Chèvrerie du Hayon (Fromagerie)	108/D Ferme du Hayon, Sommethonne
Climax (Coopérative de permaculture)	4 rue Jacques, Habergy
Ferme de la Roussette (Pdt)	27 rue Charbeau, Sommethonne
Ferme du Bijou (Fromagerie)	153 rue Notre Dame, Orgéo
Ferme du Hayon (Pdt, Céréales)	Ferme du Hayon, Sommethonne
Ferme les Bleuets (Œuf)	101 rue Welschen, Longeau
Fromagerie du Marronnier	23 Watrinsart, Muno
Laurence Bodlet (Escargot)	7 rue du Centre, Bleid
Les Herbes Folles (Confitures et plantes)	38 rue Chanzy, Nouart
Les Œufs de Ska (Œuf)	57 rue de Gerlache, Gomery
Pascal François (Miel)	21 rue des roses, Meix-dvt-Virton
Réseau solidairement	www.reseausolidairement.be

**BOUCHERIE - FROMAGERIE - IRLAIEUR**

Euro Viande (Boucherie)	3 place Georges Lorand, Virton
Framboise et Mangetout (Traiteur)	36 Han, Tintigny
Jean-Claude Romain (Boucherie)	7 rue de la Station, Florenville
L'Armailli (Fromagerie)	14 rue de l'hôtel de ville, Habay-la-Neuve
La Cuisine de Pascaline	1 rue sous la digue, Bleid
Le Caprice sur l'Assiette (Traiteur)	46 Grand-Rue, Virton
Maréchal (Boucherie)	2 Grand Rue, Gérouville
MDViandes (Boucherie)	2 rue des Vieux Sarts, Meix-dvt-Virton
Toscana in Bocca (Traiteur italien - fr.)	6 rue la Brouchière, Neufchâteau
Tout un fromage (Fromagerie)	25 rue du Marché au Beurre, Arlon

**BOISSONS**

Brasserie artisanale Mille Vertus	3 chaussée de l'eau vive, Breuvanne
Iteabio (Thé, Café)	iteabio.com & Marché d'Avioith
Poirier du Loup (Vignoble)	5 place Albert Paul, Torgny
Un brin de Campagne (Sirop, tisanes)	65 rue de Rulles, Ansart
Vin en vie	12 rue de l'Escoffette, Torgny

**HORECA - PETITE RESTAURATION**

A La Marmite Ukrainienne	7 rue de la Poste, Arlon
Best of Kebab Gaume	21a Grand rue, Virton
Burger and Go	17 av Bouvier, Virton
Entre Nous	34 Grand rue, Virton
Knopes	24 Grand'Place, Arlon
La Boîte à Pizza	92/aa route d'Arlon, Virton
La Grange	10b rue de l'Abbé Delhotel, Avioith
La Paillote Gaumaise	104 au-dessus de Rabais, Ethe
La Taverne du Randonneur	33 rue Bravy, Herbeumont
Le Croccantino	23 place Albert 1 <sup>er</sup> , Florenville
Le Point B'Arts	15 rue du Magentot, Fratin
Prés Verts	52 Grand Rue, Virton
TartineS Etc...	21 av de la Gare, Habay-la-Neuve

**BIJOUTERIE - OPTICIEN**

Arnold Optique	15 Grand-rue, Arlon
Ophill	38 place Albert 1 <sup>er</sup> , Florenville
Sindic (Bijouterie)	26 place Albert 1 <sup>er</sup> , Florenville

**FLEURISTE - HORTICULTURE**

Fleurs Floranne	28 place Albert 1 <sup>er</sup> , Florenville
Le Jardin Potager Biologique	55 rue Nicolas Berger, Arlon

**SERVICES**

Black Flower Graphics (Graphiste, site internet)	5 rue des carabines, Ethe
Créativlabels	5 rue de la scierie, Frassem
Roland Electro (réparateur TV-électro)	7 chemin Morel, Saint-Mard
SCFG Comptable-Fiscaliste	52/1 rue de Virton, Meix-dvt-Virton

**LOGEMENT**

Centre de partage	1 rue du Moulin, Avioith
-------------------	--------------------------

**Annexe 9 : Le « Grexit »**

La Grèce est un bon exemple de la diminution de flexibilité dans la politique monétaire centrale. En 2015, la Grèce est au bord de la sortie de la zone euro suite à un référendum sur l'adoption ou non des mesures d'austérité demandée par la Troïka. Selon les économistes<sup>48</sup>, une sortie de la zone euro signifiant un retour à la drachme pourrait permettre au pays de payer ses dépenses publiques au moyen de la planche à billets tout en recourant à la dévaluation. Cependant, ce genre de manœuvre n'est pleinement efficace que pour des pays exportateurs et non des pays importateurs comme l'est la Grèce. De plus, cette dévaluation aurait principalement appauvri les classes moyennes car les élites avaient déjà anticipé ce risque et avaient placé leur épargne à l'étranger. En définitive, il n'était pas jugé judicieux de faire sortir la Grèce de la zone euro.

Néanmoins, cet épisode eut le mérite de faire parler des faiblesses du système monétaire unique lorsque les différentes économies le composant n'ont pas terminé une convergence suffisante. Particulièrement, la baisse de flexibilité monétaire n'a pas été compensée par un mécanisme de solidarité fiscale entre pays de la zone euro.

Cette annexe se réfère à la page 75 de ce texte.

---

<sup>48</sup> Article du Figaro [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr): Grexit ou pas Grexit : ce qu'en pensent les économistes (2015)

**Annexe 10** : Indice des prix all-items HICP, 2015=100

GEO/TIME	2000	2013	2014	2015
European Union	74,73	99,47	100,01	100,00
European Union (28 countries)	73,18	99,47	100,01	100,00
Euro area	76,17	99,54	99,97	100,00
Euro area (19 countries)	75,93	99,54	99,97	100,00
Euro area (18 countries)	75,96	99,54	99,97	100,00
Belgium	74,96	98,90	99,38	100,00
Bulgaria	54,08	102,72	101,08	100,00
Czech Republic	73,8	99,3	99,8	100,0
Denmark	77,5	99,4	99,8	100,0
Germany (until 1990 former territory of the FRG)	79,4	99,1	99,9	100,0
Estonia	58,22	99,46	99,93	100,00
Ireland	77,1	99,7	100,0	100,0
Greece	71,01	102,54	101,11	100,00
Spain	71,22	100,83	100,63	100,00
France	78,23	99,31	99,91	100,00
Croatia	69,32	100,04	100,26	100,00
Italy	74,2	99,7	99,9	100,0
Cyprus	74,91	101,84	101,57	100,00
Latvia	55,18	99,11	99,79	100,00
Lithuania	68,68	100,44	100,68	100,00
Luxembourg	70,43	99,25	99,94	100,00
Hungary	51,95	99,92	99,94	100,00
Malta	72,34	98,08	98,84	100,00
Netherlands	74,51	99,47	99,79	100,00
Austria	75,02	97,77	99,20	100,00
Poland	70,1	100,6	100,7	100,0
Portugal	73,18	99,65	99,50	100,00
Romania	28,01	99,04	100,41	100,00
Slovenia	61,98	100,39	100,76	100,00
Slovakia	61,50	100,45	100,35	100,00
Finland	76,79	98,96	100,16	100,00
Sweden	79,78	99,10	99,30	100,00
United Kingdom	72,7	98,5	100,0	100,0
European Economic Area	74,73	99,43	99,99	100,00
Iceland	47,60	98,76	99,74	100,00
Norway	77,1	96,2	98,0	100,0
Switzerland	:	100,8	100,9	100,00
Turkey	13,14	85,22	92,81	100,00
United States	73,36	99,43	100,73	100,00

Cette annexe se réfère à la page 57 de ce texte







## Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	<b>V</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>VI</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Objectifs</b> .....	<b>2</b>
<b>Partie théorique</b> .....	<b>3</b>
1. Qu'entend-on par monnaie locale complémentaire (MLC) ? .....	3
1.1. Caractéristiques propres aux MLC .....	5
1.2. Caractéristiques spécifiques à chaque MLC .....	6
2. MLC dans le monde .....	7
3. Pourquoi les étudier davantage .....	8
3.1. Impacts potentiels .....	8
3.2. Impacts réels .....	9
4. Les MLC un simple effet de mode ? .....	9
5. Moteurs du développement des MLC .....	9
5.1. Les moteurs rationnels .....	9
Bases économiques .....	9
5.1.1. Quelques rappels théoriques .....	10
<i>Les monétaristes</i> .....	11
<i>Les Keynésiens</i> .....	11
<i>Aujourd'hui</i> .....	13
5.1.2. Résultats empiriques .....	14
<i>Le long terme</i> .....	14
<i>Le court terme</i> .....	15
<i>Stratégie des banques centrales</i> .....	17
5.1.3. Pourquoi les règles des organismes émetteurs de monnaie sont importantes? .....	19
5.1.4. Les outils économiques des monnaies locales : .....	20
a) Augmenter la masse monétaire disponible dans la communauté .....	20
<i>Par rétention</i> .....	20
<i>Par dédoublement de la monnaie</i> .....	21
b) Augmenter la vélocité de la monnaie .....	23
<i>Taux d'intérêt nul</i> .....	24
<i>Monnaies fondantes</i> .....	26

c) Taxer les biens étrangers à la communauté .....	29
d) Rendre les politiques de dépense publique plus efficaces .....	30
e) Générer des positions de monopole .....	31
f) Inciter des substitutions de consommation .....	33
g) Pallier au manque de liquidité .....	33
h) Schéma récapitulatif .....	35
Bases écologiques. ....	35
Bases politiques .....	37
Bases légales.....	38
5.2. Les moteurs émotionnels .....	39
5.2.1. Le regain communautaire .....	39
5.2.2. La peur de l'inconnu .....	42
<i>Crise et média</i> .....	42
<i>L'indépendance et la responsabilité des banques centrales</i> .....	46
5.2.3. Quelques arguments non fondés.....	48
<b>Conclusion partie théorique .....</b>	<b>50</b>
<b>Partie pratique.....</b>	<b>51</b>
<b>Objectif 1 : Les MLC peuvent-elles aider certaines régions et professions sinistrées, grandes perdantes de la mondialisation, à enrayer la dégradation de leur situation économique ? .....</b>	<b>51</b>
6. Pourquoi aider certaines régions plutôt que d'autres ? .....	51
6.1. La mondialisation .....	51
6.2. Les MLC comme amortisseur socioéconomique .....	53
7. Où les MLC devraient-elles s'implanter? .....	54
7.1. La taille du territoire .....	54
7.2. Quelles régions ? .....	55
7.2.1. Méthode de sélection .....	57
7.2.2. Régions européennes remplissant les critères .....	59
8. Comment les MLC remplissent-elles sur le terrain le premier objectif ? Exemple illustratif de MLC : L'Epi Lorrain .....	63
8.1. La Lorraine belge .....	63
8.2. L'épi lorrain .....	63
8.3. Le développement de l'épi en quelques chiffres .....	64
8.4. Diversité des prestataires .....	67
8.5. Impact économique de l'épi lorrain sur la Lorraine belge : .....	68

8.6. Effets annuels de la création monétaire et de la vélocité augmentée sur le PIB lorrain .....	69
<i>Scénario 1</i> .....	70
<i>Scénario 2</i> .....	71
<i>Scénario 3</i> .....	71
<i>Scénario idéal</i> .....	72
<b>Objectif 2 : Les MLC comme outils complémentaires à l'action des banques centrales</b> .....	<b>73</b>
9. Pourquoi les banques centrales auraient-elles un intérêt dans le développement des MLC ? .....	74
10. Comment les MLC peuvent-elles apporter une aide aux banques centrales ? .....	75
10.1. Les MLC, des outils potentiels de politiques monétaires locales .....	75
<i>Taxe de reconversion variable</i> .....	75
<i>Prêts variables du fonds de réserve</i> .....	76
<i>Taux d'intérêt de fonte variable</i> .....	76
<i>Possibilité d'épargne en MLC à taux de rendement variable.</i> .....	76
10.2. Un mécanisme de transmission plus rapide.....	76
11. Quand les MLC devraient-elles appliquer une stratégie monétaire? .....	77
11.1. Situation de basse conjoncture .....	77
11.2. Situation de haute conjoncture .....	77
11.3. Interactions BCE et MLC.....	78
<b>Conclusion partie pratique</b> .....	<b>80</b>
<b>Conclusion Générale</b> .....	<b>80</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>83</b>

## Table des annexes

Annexe 1 : Données internationales relatives aux masses monétaires MB et M3, au PIB et à l'inflation.....	89
Annexe 2 : Données suisses relatives aux taux d'intérêts, à l'inflation aux masses monétaires et au PIB. ....	93
Annexe 3 : Loi française du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire .....	100
Annexe 4 : Quelques embargos historiques d'importance : .....	101
Annexe 5 :Le « brexit » .....	102
Annexe 6 : Liste de régions qui pourraient le plus bénéficier, en 2015, de monnaies locales .....	103
Annexe 7 : Liste des régions qui à priori n'ont pas besoin, en 2015, de MLC. ....	105
Annexe 8 : Liste des prestataires adhérents à l'Epi Lorrain A.S.B.L. ....	107
Annexe 9 : Le « Grexit » .....	108
Annexe 10 : Indice des prix.....	109